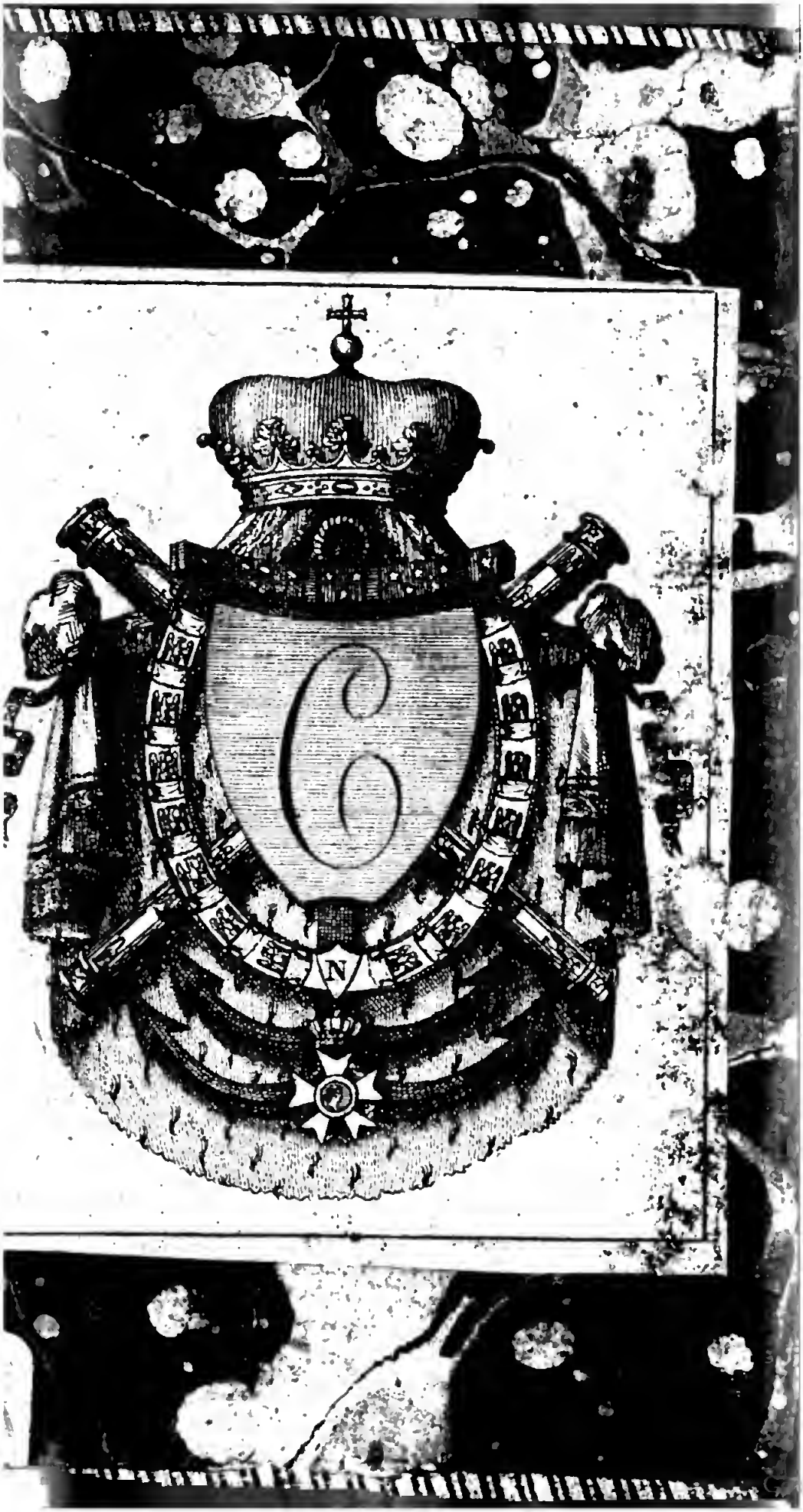

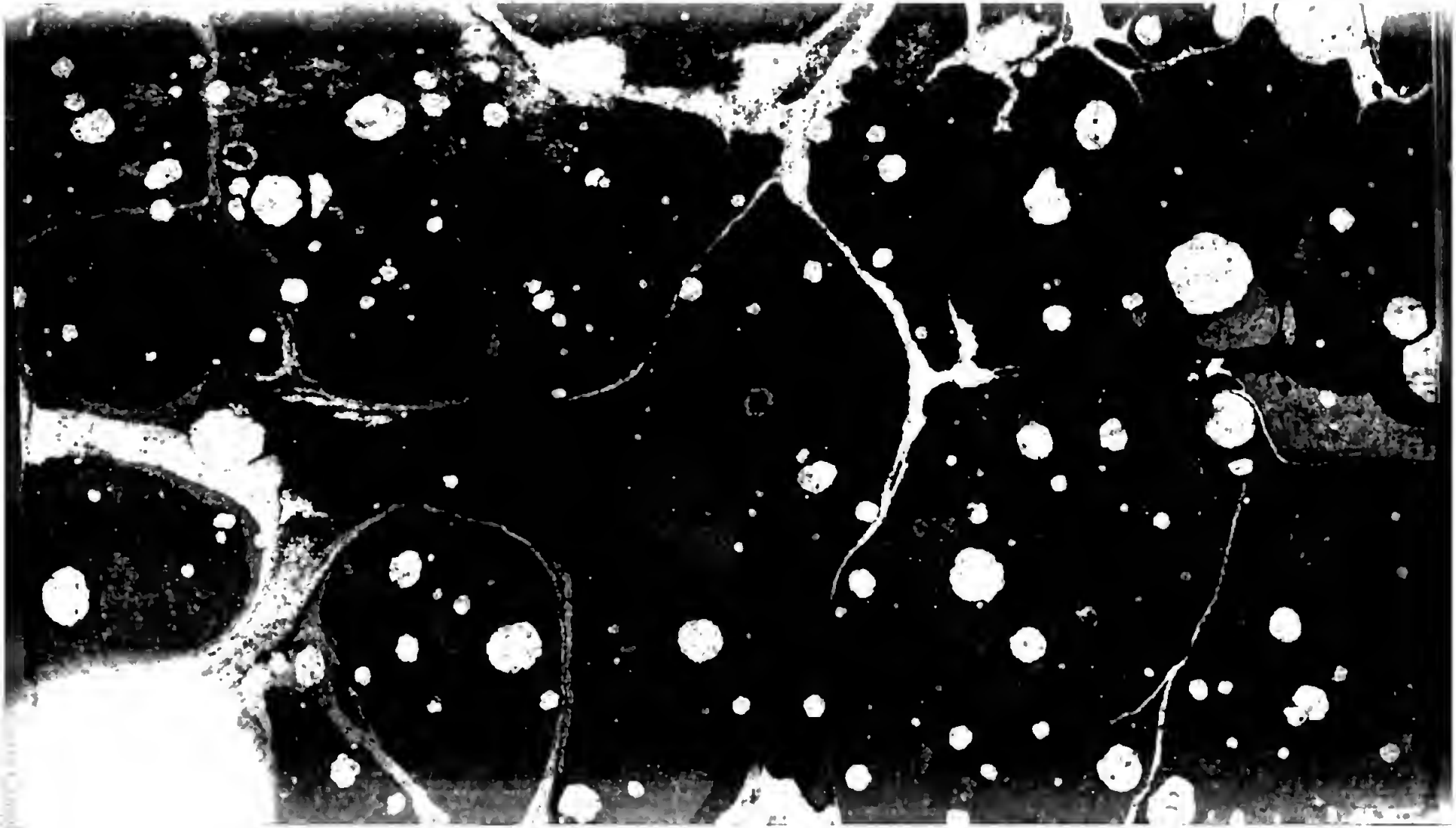

5102

Digitized by Google

Rob. LV 1 44

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

Seconde Classe :

HISTOIRE.

Il paroît tous les mois deux Volumes de cette Bibliothèque. On les délivre ſoit brochés, ſoit reliés en veau fauve ou écaillé, & dorés ſur tranche, ainſi qu'avec ou ſans le nom de chaque Souſcripteur imprimé au frontiſpice de chaque volume.

La ſouſcription pour les 24 vol. reliés eſt de 72 liv., & de 54 liv. pour les volumes brochés.

Les Souſcripteurs de Province, auxquels on ne peut les envoyer par la poſte que brochés, payeront de plus 7 liv. 4 ſ. à cauſe des frais de poſte.

Il faut s'adreſſer à M. CUCHET, Libraire, *rue & hôtel Serpente, à Paris.*

SBN

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

HISTOIRE.

TOME VINGT-CINQUIÈME.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

A PARIS,

RUE ET HÔTEL SERPENTE.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

1789.

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

HISTOIRE MODERNE.

LIVRE TREIZIEME.

CHAPITRE II.

De la France & de l'Angleterre juſqu'à la priſe de la Rochelle.

DEPUIS que Louis XIII eſt ſur le trône, les grands n'ont ſongé qu'à ſe relever de l'abaiſſement où Henri IV les avoit réduits, & les huguenots qui prévoyoient combien le gouvernement leur ſeroit

contraire, ont tenté de ſe ſoutenir par eux-mêmes & de ſe faire redouter. Mais comme, d'un côté, les grands avoient été pluſieurs années ſans oſer remuer, & que de l'autre les huguenots avoient vécu dans une ſécurité entière, tout le monde fut pris au dépourvu par la mort ſubite de Henri, & il ne ſe trouva point de parti formé. Dans cette conjoncture, chacun ne ſongea qu'à ſoi : les factions, à peine ébauchées, furent diſſipées par les tréſors que Marie prodigua ; & il ne put jamais y avoir aſſez d'union parmi les grands ni parmi les huguenots. Voilà tout le bien que produiſit la conduite de la régente.

Une pareille politique ne peut

pas être employée long-tems : car les tréſors s'épuiſent, les factieux reſtent, & on ne peut plus diviſer, parce qu'on craint davantage. Richelieu jugea donc qu'il étoit tems d'uſer de fermeté.

Ce miniſtre prévit bien qu'on ſeroit jaloux de ſon crédit, comme on l'avoit été de la faveur de ceux qui l'avoient précédé. Les cabales alloient renaître, & les déſordres auroient continué, s'il eût été d'un caractère foible, ou s'il eût manqué de vues & de prudence. Mais il ne fera pas de traités honteux : il n'achetera pas l'obéiſſance des rebelles : c'eſt par le ſupplice des chefs qu'il terminera les guerres civiles. Cette ſévérité, devenue

néceſſaire, ne laiſſera plus aux grands le pouvoir ni même l'envie de troubler le royaume.

On voit qu'un de ſes deſſeins eſt de réduire les grands : or, pour l'exécuter, il faut abſolument ruiner les huguenots, qui peuvent les ſoutenir, ou qui par des diverſions, peuvent partager les forces du gouvernement. La guerre eſt ouverte avec eux. Il les faut pouſſer avec vigueur. Si on peut tolérer leur religion, on ne leur doit plus laiſſer de place de sûreté, ni le pouvoir de reprendre les armes.

A ces deux deſſeins, le cardinal en joignoit un troiſième ; il vouloit diminuer la puiſſance de la maiſon d'Autriche ; mais avant d'entrepren-

dre une guerre au-dehors, il falloit que tout fût tranquille au-dedans. Ce projet devoit donc être tenté le dernier. Telles ont été les vues de ce miniſtre.

Pour concevoir de pareils deſſeins, il ſemble qu'il falloit être maître abſolu, ou gouverner ſous un prince capable par ſa fermeté de ſoutenir les entrepriſes de ſon miniſtre. Or, Louis, jaloux de ſon autorité, la vouloit toujours ôter à ceux à qui il l'avoit donnée, & cependant il la laiſſoit toujours aller à d'autres, parce qu'il ne la ſavoit jamais garder. Quand on réfléchit ſur le caractère du roi & ſur les intrigues des grands, on croiroit que Richelieu ne pouvoit

former que des desirs. En effet, il n'étoit pas possible de rencontrer plus d'obstacles. C'est dans la cour qu'il trouvoit les plus grands. C'est-là qu'il aura pour ennemis, non-seulement les courtisans jaloux, mais les princes du sang, mais les deux reines, mais le roi même. Il appesantira son joug sur tous.

La Valteline étoit entre la France & l'Espagne le sujet d'une guerre, dont nous parlerons, quand nous traiterons des affaires étrangères: car nous continuons comme nous avons fait jusqu'ici, à préférer l'ordre des choses à celui des tems. Les huguenots qui jugeoient cette circonstance favorable pour une révolte, prirent les armes, sous

prétexte de l'inexécution du dernier traité. Rohan & Soubiſe étoient toujours leurs chefs, & les Rochellois qui formoient une eſpèce de république, les favoriſoient ſans oſer encore ſe déclarer.

Le roi fit de nouvelle recrues & entretint cette année ſoixante-ſix mille hommes de troupes réglées: c'étoient des forces conſidérables dans ce tems-là. Pluſieurs villes des huguenots en eurent de la frayeur, & déſavouèrent Soubiſe, qui avoit fait les premières hoſtilités. Cependant comme l'Italie faiſoit une diverſion, la guerre s'alluma dans le Vivarais, dans la Guienne, dans le Languedoc, & la Rochelle ne balança plus à prendre les armes.

Les religionnaires eurent des ſuccès : mais les généraux du roi remportèrent de plus grands avantages, Thémines ſur Rohan, & Thoiras ſur Soubiſe, qui ſe retira en Angleterre.

Le roi d'Angleterre, ſollicité par Soubiſe, engagea les Etats-Généraux à redemander les vaiſſeaux qu'ils avoient prêtés au roi de France, & il redemanda lui-même les ſiens, prenant la Rochelle ſous ſa protection. Il falloit donc renoncer au deſſein de forcer cette ville, qui étoit la principale du parti, & ſonger à donner la paix aux huguenots. Richelieu ſentoit combien cette démarche paroîtroit ſcandaleuſe de la part d'un cardinal : mais

enfin il falloit une marine pour forcer la Rochelle, & on n'en avoit point.

Lorſque tous les articles furent arrêtés, & qu'il ne s'agiſſoit plus que de les ſigner, les cardinaux de la Rochefoucault & de Richelieu ſortirent du conſeil, pour avoir l'air de déſapprouver qu'on fît la paix avec des hérétiques. Le zèle des catholiques ne ſe laiſſa pas tromper à cet artifice ; & il courut bientôt des libelles, dans leſquels Richelieu étoit appelé *le cardinal de la Rochelle*, *le patriarche des athées*, *le pontife des calviniſtes*. La jalouſie qu'on avoit de ce miniſtre contribuoit beaucoup à ce zèle & à ces injures.

Richelieu avoit alors toute la confiance du roi & de la reine. Tout ſe faiſoit par lui, & il s'affermiſſoit d'autant plus qu'il cachoit ſon ambition, ne paroiſſant point impatient d'obtenir des graces, ni d'avancer ſa famille. Il faiſoit aſſez la cour à la reine mere pour la ménager, & pas aſſez pour donner de l'ombrage au roi, auquel il avoit l'adreſſe de perſuader qu'il ne vouloit dépendre d'aucun autre, & pour lequel il montroit beaucoup de complaiſance. Dans ces circonſtances, il s'éleva un orage contre lui.

Marie de Médicis propoſa de marier Gaſton, duc d'Anjou, avec l'héritière de Montpenſier. Elle ſol-

licitoit vivement ce mariage, & le roi ne s'y prêtoit pas. Comme il n'avoit point d'enfans, & qu'il craignoit de n'en pas avoir, il appréhendoit que ſon frère n'en eût, & n'attirât dès-lors tous les reſpects. Le cardinal qui ne vouloit déplaire ni à l'un ni à l'autre, paroiſſoit n'avoir point d'avis : il ſe contentoit de montrer les avantages & les inconvéniens. Mais lorſque la reine mère eut enfin déterminé le roi, il ſe déclara, & preſſa la concluſion de ce mariage.

Ce deſſein partagea toute la cour. Chacun cabala ſuivant ſes intérêts : la maiſon de Condé ne deſiroit pas qu'on ſe hâtât ſi fort de marier le frere du Roi. Le duc de

Vendôme vouloit lui donner ſa ſœur, & la reine Anne ſongeoit avec jalouſie à une belle-ſœur, qui pourroit donner un héritier au trône. La princeſſe de Condé gagna le maréchal d'Ornano, gouverneur du duc d'Anjou, & ce prince fit voir un éloignement marqué pour ce mariage.

Les grands, croyant avoir trouvé un chef dans le duc d'Anjou, ſe réunirent pour perdre le cardinal : ils voyoient les deſſeins de ce miniſtre, ils vouloient prévenir leur chûte. On parla de le faire chaſſer, de l'aſſaſſiner. On parla même d'enfermer le roi dans un cloître, & de mettre le duc d'Anjou ſur le trône. On vouloit au moins que

ce duc épousât une princeſſe étrangère, afin de devenir plus indépendant.

Richelieu, inſtruit de ces complots, fit arrêter d'Ornano, ſes deux frères, Chaudebonne, Modène & Déagent. Les uns furent conduits à Vincennes, les autres à la Baſtille. Mais afin de ne pas donner l'épouvante au reſte des conjurés, le roi écrivit à tous les gouverneurs que cette affaire n'auroit point de ſuite, parce qu'il ſavoit que d'Ornano n'avoit pour complice, que les perſonnes qu'on avoit arrêtées. Il s'agiſſoit d'attirer à la cour le duc de Vendôme, qui étoit alors dans ſon gouvernement de Bretagne.

Les conjurés ne furent pas raſſurés. On commençoit à craindre une fermeté qui n'étoit pas naturelle au roi ; & on voulut ſe défaire de celui qui la lui inſpiroit. Le deſſein fut pris de ſe ſaiſir du cardinal, lorſqu'il ſeroit à ſa campagne. Le duc d'Anjou devoit même autoriſer cette entrepriſe par ſa préſence. Mais le bonheur de Richelieu ayant permis qu'une indiſcrétion fît éventer ce complot, le roi ſe hâta d'envoyer trente gendarmes & trente chevaux légers pour mettre ſon miniſtre en sûreté, & la reine mère lui envoya tous les gentilshommes qu'elle avoit auprès d'elle.

Le cardinal ſaiſit cette occaſion

pour demander ſa retraite, bien aſſuré de ne pas l'obtenir, & de s'affermir au contraire davantage. Il ſupplia la reine mère d'appuyer ſa demande auprès du roi. C'étoit encore un moyen d'obtenir plus sûrement un refus : car cette princeſſe, qui comptoit ſur lui, & qui en avoit beſoin, n'avoit garde de conſentir à ſon éloignement. On lui répondit que l'état ne pouvoit ſe paſſer de ſes ſervices, & qu'on vouloit qu'il eût déſormais une garde. Il en eut une. Il fit cependant de nouvelles inſtances ; ſoit pour montrer que ſa démarche avoit été ſincère, ſoit pour ſe faire rechercher d'autant plus, qu'il paroiſſoit davantage vouloir s'éloi-

gner. Il donnoit pour prétexte ſa mauvaiſe ſanté, le beſoin de s'abſenter ſouvent de la cour pour prendre du repos, & les calomnies auxquelles il étoit expoſé pendant ſon abſence. Il eut une réponſe telle qu'il l'avoit prévue, & qu'il la deſiroit.

Le roi étoit allé à Blois, où il ſe propoſoit de faire arrêter le duc de Vendôme & le grand-prieur ſon frère; ce qu'il exécuta. Ces deux princes furent conduits au château d'Amboiſe. Le cardinal avoit affecté de ne pas ſuivre la cour, craignant que dans les premiers momens d'un coup d'autorité de cette eſpèce, ſa préſence n'excitât encore davantage les murmures des grands. Il ſe rendit bientôt après.

Le duc d'Anjou, ſollicité par ſa mère, conſentit enfin à ſe ſoumettre aux volontés du roi, & à ſe réconcilier avec Richelieu. Si cette démarche fut d'abord ſincère, on lui fit bientôt prendre d'autres ſentimens : car il voulut quitter la cour, & fit ſonder des gouverneurs pour avoir une retraite. Le comte de Chalais, qui conduiſoit cette intrigue, & qui avoit été des autres conſpirations, fut arrêté. Alors le prince ceſſa de réſiſter, & ſon mariage ſe fit à Nantes, où le roi étoit allé pour aſſiſter aux états de Bretagne. Mademoiſelle de Montpenſier lui apporta les principautés de Dombes & de la Roche-ſur-Yon, les duchés de Montargis, de Châ-

tellerault & de S. Fargeau. Il eut lui-même pour apanage les duchés d'Orléans & de Chartres, & le comté de Blois. Ayant alors renoncé à ſes premiers projets, il découvrit tout ce qu'il ſavoit des intrigues de Chalais, à qui on fit ſon procès, & qui eut la tête tranchée. Bien des perſonnes ſe trouvèrent impliquées dans toutes ces conſpirations. La reine régnante fut elle-même du nombre. On alloit faire le procès à d'Ornano, lorſqu'il mourut : alors toute cette faction fut éteinte : mais on répandit bien des calomnies ſur le cardinal.

Le crédit de ce miniſtre croiſſoit néanmoins. Il fut fait chef & ſurintendant de la navigation &

du commerce. Il fit ſupprimer la charge de grand amiral & celle de connétable, parce qu'elles donnoient une autorité, qui pouvoit être un obſtacle à ſes deſſeins. Enfin pour s'autoriſer à faire d'autres changemens, il fit tenir aux Thuilleries une aſſemblée de notables dont la plupart des députés lui étoient dévoués. Il y fut arrêté, entre autres choſes, qu'on diminueroit les penſions & qu'on démoliroit les places fortes de l'intérieur du royaume, parce qu'elles coûtoient beaucoup à l'état, & qu'elles ſervoient de retraite aux rebelles. C'eſt ainſi qu'il écartoit peu-à-peu tout ce qui pouvoit faire obſtacle à l'autorité qu'il vouloit s'arroger.

La guerre recommença l'année ſuivante avec les calviniſtes. Mais comme les anglois y prirent part, il eſt à propos, pour ſe rendre raiſon des événemens, de ſavoir comment l'Angleterre étoit alors gouvernée.

Eliſabeth étoit morte en 1603, après avoir fait plier les anglois ſous une autorité abſolue, que les circonſtances rendoient néceſſaire, que ſa fermeté fit reſpecter, & que ſes autres vertus firent aimer. Jacques qui lui ſuccéda, crut que la prérogative royale donnoit par ſa nature une puiſſance auſſi étendue, & que ſi les peuples avoient quelques privilèges, ils n'en jouiſſoient que par la faveur des rois. N'imaginant pas ſeulement qu'on pût lui

conteſter de pareilles maximes, il laiſſoit voir ſans précaution cette façon de penſer dans ſes diſcours particuliers & juſques dans ſes harangues au parlement. C'étoit plus ſimplicité que tyrannie de ſa part; car autant il tendoit au deſpotiſme dans la ſpéculation, autant ſon caractère l'en écartoit dans la pratique.

Il n'eſt pas étonnant qu'un roi d'Angleterre ſe fût fait cette idée de la monarchie, puiſqu'en général le peuple même ne s'en faiſoit pas d'autre. Comme l'uſage eſt la règle des jugemens de la multitude, cette opinion s'étoit inſenſiblement établie ſous les rois de la maiſon de Tudor, & le règne d'Eliſabeth y

avoit mis le ſceau. Depuis long-tems les parlemens, toujours ſoumis, paroiſſoient n'être convoqués que pour mpoler des ſubſides. Ils n'oſoient ſe mêler d'aucune affaire d'état; ils appréhendoient continuellement de toucher à la prérogative, & ils s'en tenoient d'autant plus éloignés, qu'ils n'en appercevoient pas les limites. Les ſouverains, de leur ſeule autorité, exigeoient des prêts forcés, des bienveillances ou dons gratuits : ils levoient des droits d'entrée : ils donnoient des privilèges excluſifs : ils puniſſoient par la priſon, comme rebelles, les membres même du parlement, qui n'avoient pas été aſſez dociles : ils envoyoient

leurs ordres à ce corps, ils le menaçoient, ils le châtioient par des réprimandes sévères. Cependant le parlement respectoit, comme partie de la prérogative, tous les droits que le monarque s'arrogeoit; il osoit à peine faire des remontrances. On a vu l'autorité que la cour de *haute commission* donnoit à la reine Elisabeth dans les affaires ecclésiastiques. Une autre juridiction, qui étoit fort ancienne, ne lui en donnoit pas moins en matière civile. On la nommoit la *chambre étoilée*. Au-dessus de toutes les loix, cette cour n'avoit de règles que la volonté du prince.

L'Angleterre se soumit insensiblement à cette puissance illimitée,

parce que, depuis Henri VII, les arts de paix, tous les jours plus cultivés & plus goûtés, ne permettoient pas de reprendre les armes qu'on avoit quittées par épuiſement. Les anglois s'adonnèrent à l'agriculture ; les manufactures s'établirent parmi eux : ils devinrent commerçans ; & ils commencèrent à s'appliquer aux ſciences.

Ainſi, bien loin de conteſter l'autorité, dont le monarque étoit en poſſeſſion, les peuples, ſans remonter plus haut, jugeoient qu'il avoit droit d'en jouir, par la ſeule raiſon qu'il en jouiſſoit. On ignoroit trop l'hiſtoire pour combattre les exemples qu'on voyoit, par des exemples plus anciens. Tout paroiſſoit donc

donc favorable à l'idée que Jacques I ſe faiſoit de ſa prérogative. Mais remarquez que ce prince n'a ni argent ni troupes. Toute ſa puiſſance eſt donc appuyée ſur l'opinion. Elle s'évanouira, par conſéquent, ſi le peuple s'éclaire, & ſi quelque intérêt l'invite à ſecouer le joug.

Suppoſons donc qu'une faction ſoit intéreſſée à diminuer l'autorité du roi, elle formera d'abord des doutes, & elle acquerra bientôt des lumières qu'elle répandra. Si dans de pareilles conjonctures, le monarque laiſſe échapper adroitement quelques parties de ſa prérogative, il en conſervera plus ſûrement les autres. En cédant les droits

qui effarouchent davantage la liberté, il écartera toute inquiétude; il gagnera la confiance, il obtiendra des ſubſides: il donnera le tems de s'éteindre, aux factions qui s'allument par la réſiſtance, & il pourra recouvrer un jour tout ce qu'il a cédé. Il faut, ſur-tout, qu'il paroiſſe d'autant plus reſpecter les privilèges du peuple, qu'on s'appliquera davantage à vouloir limiter ſa prérogative. Voilà l'hiſtoire de ce que les Stuarts n'ont pas fait.

Jacques & ſon fils, Charles I, ne ſe contenteront pas de défendre opiniâtrément la prérogative. Plus on voudra la limiter, plus ils voudront l'étendre. Si le parlement refuſe des ſubſides, ils mettront

des impôts de leur ſeule autorité, ils châtieront ſi on leur réſiſte, ou ſi on crie à la tyrannie : en un mot, ils parleront & ils agiront toujours plus en maîtres. Cependant l'opinion, qui faiſoit l'appui du trône, paſſera peu-à-peu : la violence, ſans armées, trouvera tous les jours plus de réſiſtance : ce ſera une néceſſité d'avoir recours au parlement qu'on projettoit de ne plus convoquer : ce corps ſe plaindra & refuſera des ſubſides. Il faudra donc revenir à des moyens violens, avec auſſi peu de ſuccès que la première fois, pour revenir enſuite au parlement qui ſera plus fondé que jamais à ſe plaindre & à refuſer. Ainſi les rois, montrant

tour-à-tour de la fermeté & de la foibleſſe, élèveront inſenſiblement un parti contr'eux ; & enfin ils ſe verront à la diſcrétion des ſujets armés. Cette conduite, qu'on ne conçoit pas dans un ſouverain, qui n'a point de troupes, & qui même n'a point de gardes, cauſera de grandes guerres & d'étranges révolutions.

Après avoir indiqué les cauſes des principaux événemens des deux premiers règnes de la maiſon de Stuart, nous nous diſpenſerons de nous arrêter ſur des détails qu'on trouvera parfaitement développés dans la nouvelle hiſtoire d'Angleterre (*a*).

(*a*) Par M. Hume.

Le gouvernement féodal pénétra en Ecoſſe pour y devenir plus abſurde qu'ailleurs. Il en fut de même du calviniſme. On a vu les troubles qu'il produiſit pendant le règne de Marie. Les Ecoſſois, parce qu'ils étoient ignorans, ont toujours été fort attachés à leurs anciens uſages; & par cette même raiſon, ils ne devoient point changer, ou ils devoient devenir pires. Fanatiques par ſtupidité, ils devoient ſe porter aux derniers excès, auſſi-tôt qu'ils ſeroient perſécutés, ou qu'ils s'en croiroient menaçés.

Jacques cependant avoit maintenu la paix parmi ces peuples indociles, & ſon autorité en étoit mieux affermie. Connoiſſant com-

bien il étoit chancelant ſur ce trône, il s'étoit conduit d'après ſon caractère, plutôt que d'après ſes préjugés, & il en avoit montré plus de prudence. Mais en devenant roi d'Angleterre, il crut ſuccéder à toute l'autorité d'Eliſabeth ; il prit donc pour règle unique, les droits qu'il jugeoit appartenir à la royaute.

Comme il ſe piquoit d'être théologien, il en fut plus jaloux de ſa ſuprématie. Il ſe flatta de faire ſervir la religion à ſa puiſſance, parce qu'il en connoiſſoit l'influence ſur l'eſprit humain.

Il y avoit trois ſectes principales dans la Grande-Bretagne : la religion anglicane, c'eſt-à-dire, la réforme que Henri VIII avoit in-

troduite. Ceux qui la profeſſent, ſe nomment Epiſcopaux, parce qu'ils ont conſervé la hiérarchie de l'égliſe. Les deux autres ſectes étoient les calviniſtes d'Ecoſſe & les puritains d'Angleterre. Ils rejetoient toute hiérarchie, & ne reconnoiſſoient point d'évêques. On les nomme par cette raiſon presbitériens.

On ſait combien ces deux dernières ſectes étoient portées à ſe ſoulever contre toute autorité. Les Epiſcopaux, au contraire, adoptoient toutes les maximes de Jacques, & donnoient la même étendue à la prérogative royale. Auſſi leur religion étoit-elle l'ouvrage des rois. Jacques projeta de l'éta-

blir dans ſes trois royaumes. Ce deſſein demandoit beaucoup de prudence : parce que les moyens violens allumeroient le fanatiſme, qui s'éteindroit de lui-même, ſi on ne le perſécutoit pas. Il eſt, ſurtout, à craindre que ces deux ſectes fanatiques ne raiſonnent. Car, avec des raiſonnemens bons ou mauvais, elles doivent à la longue vaincre une puiſſance qui n'eſt fondée qu'en opinion. Si l'opinion perd tous les jours de ſes partiſans, les raiſonnemens en auront tous les jours plus de force. Alors on armera pour les ſoutenir. Jacques n'ignoroit pas que les presbitériens d'Ecoſſe, ennemis de la monarchie par inclination, l'étoient encore

par principes ; & il connoiſſoit leur pouvoir ſur le peuple. Forcé néanmoins à diſſimuler avec eux, il ne les avoit pas perſécutés : au contraire, il avoit recherché leur faveur, en paroiſſant adopter leur doctrine : les puritains qui jugeoient de ſes ſentimens par ſa conduite paſſée, ſe félicitèrent en le voyant monter ſur le trône d'Angleterre. Perſuadés qu'ayant été favorable à leurs frères d'Ecoſſe, il les traiteroit eux-mêmes avec bonté, ils ſe hâtèrent de lui préſenter un mémoire que ſept cents cinquante eccléſiaſtiques de leur ſecte avoient ſigné, & dont beaucoup d'autres appuyoient encore les demandes ; mais Jacques ne croyoit plus devoir diſſimuler.

Il ne ſuffiſoit pas de méditer la ruine des puritains d'Angleterre & des presbitériens d'Ecoſſe, il falloit ſavoir choiſir les moyens. Jacques ſe flattant de concilier les puritains avec les anglicans, ſe preſſa de convoquer des docteurs des deux partis. Il ſe crut fait pour les éclairer; car étant un docteur lui-même, il mettoit toute ſa confiance dans l'étude qu'il avoit faite de la théologie : étude au moins inutile à un roi, qui ne doit apprendre la religion qu'en étudiant le catéchiſme & l'hiſtoire. On comptera peu ſur la théologie de Jacques, ſi l'on conſidère que depuis Conſtantin, tous les princes, qui ſe ſont cru théologiens, ont fait du mal à l'état

& à la religion. En effet, il ne fit que donner de l'importance à des queſtions frivoles, qui ſeroient tombées dans l'oubli, s'il les avoit ſu mépriſer. On raiſonna, mal à la vérité ; mais il ne falloit pas donner lieu à ces raiſonnemens, parce qu'ils attaquoient indirectement la puiſſance royale. Le grand principe que Jacques répéta ſouvent étoit, *point d'évêques, point de roi.* C'étoit dire aux puritains : ſoumettez-vous aux évêques, ou détrônez-moi. Les puritains ſe plaignirent qu'il y avoit de la partialité dans la diſpute ; il y en avoit en effet, parce qu'en pareil cas, il n'eſt pas poſſible que la choſe ſoit autrement, puiſque ceux qui diſputent ſont parties.

Pour exclure toute partialité, il faudroit n'assembler que des gens neutres, & des gens neutres ne disputeroient pas. Le malheur de ces disputes, c'est que chacun est nécessairement juge & partie.

Il se tint un parlement bientôt après cette assemblée ecclésiastique. Il étoit naturel, que sous un nouveau règne, ce corps tentât d'acquérir quelque autorité: c'étoit une conjoncture favorable, qu'un roi étranger, qu'on présumoit ignorer une partie des usages. Mais d'un côté, le tems qui avoit confondu tous les droits, ne permettoit pas au parlement de connoître ses privilèges; & de l'autre, l'obéissance dont il s'étoit fait une habitude, lui

lui laiſſoit à peine la hardieſſe de former des prétentions. Cependant le roi parloit, comme un monarque abſolu, qui peut demander des conſeils, mais qui ne veut pas recevoir la loi. On juge par-là que le parlement dut d'abord être timide & reſpectueux. Il le fut en effet pendant la plus grande partie du règne de Jacques I. Ordinairement il ne paroiſſoit faire que des remontrances; & lorſqu'il demandoit que le roi cédât quelques parties de ſa prérogative, c'étoit moins pour lui conteſter ſes droits, que pour remédier à des abus; & il offroit volontiers des dédommagemens.

Dans cette diſpoſition des eſprits, il eût été facile de compoſer avec

le peuple & de conſerver encore la plus grande autorité. On pouvoit ſe relâcher ſur les choſes raiſonnables, ſans montrer de foibleſſe, & défendre les autres avec une fermeté qui auroit maintenu la timidité & le reſpect. Mais il falloit renoncer à tous les principes du deſpotiſme. Jacques n'en étoit pas capable. Quoiqu'il ne voulût pas abuſer du pouvoir abſolu, ſon imagination ne ſouffroit pas qu'on le lui conteſtât. Il n'a pas été tyran : ſon fils ne l'a pas été non plus : ils ont uſé l'un & l'autre de leur prérogative avec plus de modération, que les princes de la maiſon de Tudor : les peuples ont été moins foulés ſous leur gouvernement, que

ſous celui d'Eliſabeth ; mais tous deux ont dit, *je ſuis abſolu* : le parlement a répondu, *vous ne l'êtes pas* ; & cette diſpute de pure ſpéculation produira des guerres civiles.

Si l'amour ſeul de la liberté eût animé les anglois, il n'y auroit rien eu à craindre pour ces deux rois : car ces peuples avoient ſi peu d'idée de liberté, qu'ils croyoient avoir été libres ſous Eliſabeth. A plus forte raiſon, auroient-ils cru l'être ſous un gouvernement plus doux, mais les puritains que ce gouvernement perſécutoit, ne pouvoient pas ſe faire la même illuſion. Intéreſſés à limiter la prérogative, ils ouvriront les yeux à

leurs concitoyens : ils acquerront tous les jours de nouveaux partisans, leur fanatisme deviendra contagieux, & tiendra lieu d'amour de la liberté.

Lorsque les grands appelèrent les communes au parlement, on juge bien qu'ils leur donnèrent d'abord fort peu d'autorité. Ils avoient eu peu de puissance eux-mêmes sous les premiers princes normands. Ils en acquirent ensuite, & principalement sous les Plantagenets. Ils s'épuisèrent dans les guerres civiles des maisons d'York & de Lancastre ; & ils se trouvèrent sans forces & sans autorité sous Henri VII, premier roi de la maison de Tudor. Voilà l'époque où la chambre des

communes étant plus nombreuſe, & contribuant davantage aux charges de l'état, acquit inſenſiblement aſſez de puiſſance pour dominer enfin ſur la chambre-haute. Elle accordoit, régloit ou refuſoit les ſubſides; & cela ſeul lui donnoit un grand poids. Cependant ſes privileges, ouvrage du tems, n'étoient point déterminés, & les rois, profitant de cette confuſion, avoient introduit un uſage, qui pouvoit les rendre maîtres de cette chambre.

Lorſque les parlemens étoient prolongés au-delà du terme ordinaire, le chancelier pouvoit appeler de nouveaux membres, pour remplacer ceux qu'il jugeoit incapables de ſervice, ou parce que

leurs emplois les appeloient ailleurs, ou parce qu'ils étoient indiſpoſés, ou par d'autres raiſons. Eliſabeth regardoit cet uſage comme une partie de ſa prérogative, & à peine a-t-on réclamé quelquefois. Elle pouvoit donc compoſer la chambre des communes à ſon gré.

Dans le premier parlement que Jacques convoqua, les communes s'élevèrent contre une pareille entrepriſe du chancelier. Le roi parla d'abord en monarque abſolu, les communes inſiſtèrent avec reſpect. Il examina. Il parut reconnoître que ſon droit n'étoit pas fondé, & il céda. Les communes conſtatèrent donc un privilege, qui juſqu'alors avoit été incertain, & qui

étoit bien eſſentiel pour elles.

Elles tentèrent enſuite inutilement d'abolir des droits d'entrée & d'autres, onéreux au peuple & nuiſibles au commerce. Elles refuſèrent les ſubſides, que quelques membres, attachés à la cour, propoſoient comme néceſſaires aux beſoins de l'état; & ce qui chagrina davantage le roi, c'eſt qu'elles ne voulurent pas conſentir à la réunion des deux royaumes : choſe qu'il deſiroit vivement, & qui étoit avantageuſe à l'Angleterre encore plus qu'à l'Ecoſſe. Il ne put s'empêcher de témoigner quelque mécontentement, & de ſe plaindre de la mauvaiſe volonté, que l'eſ-

prit puritain communiquoit aux communes.

L'année ſuivante on découvrit une conſpiration, dont on accuſa les catholiques. Les conjurés avoient réſolu de faire ſauter avec de la poudre la ſalle où le parlement s'aſſembloit, & d'exterminer tout-à-la-fois les grands, les communes, le roi & la famille royale. Les auteurs de cet horrible complot ayant été ſaiſis, avouèrent leur attentat, & furent punis. Cet événement fit croire que Jacques étoit haï des catholiques; & cette haine étant un mérite aux yeux des anglois, le parlement lui accorda des ſubſides pour quatre cens

mille livres ſterling. Les communes montrèrent du reſpect & même de la condeſcendance : mais elles parurent donner beaucoup d'attention à tout ce qui concernoit la liberté nationale. Elles portèrent quelque atteinte à la juriſdiction eccléſiaſtique du roi, & elles ſe refuſèrent obſtinément à la réunion des deux royaumes.

Les revenus de la couronne ne ſuffiſoient pas aux charges de l'état. Ils n'étoient pas plus grands que ſous les règnes précédens; cependant l'argent devenu plus commun, portoit les denrées à un plus haut prix. Le luxe, qui s'introduiſoit, jetoit dans de nouvelles dépenſes; & Jacques, pour vouloir

être généreux, ſe dérangeoit par des profuſions. Il fut donc dans la néceſſité d'avoir encore recours au parlement : mais bien loin d'accorder des ſubſides, les communes firent un bill pour abolir quelques-uns des impôts que le roi levoit, & un autre pour lui ôter le pouvoir de porter aucune loi eccléſiaſtique ſans le conſentement des deux chambres. Ces deux bills ne paſsèrent pas, parce que la chambre haute, qui étoit dans les intérêts de la cour, les rejeta. Les communes firent enſuite des remontrances contre les procédures de la *haute commiſſion*. En un mot, elles attaquèrent la prérogative plus vivement qu'elles n'avoient encore

fait ; & elles parurent vouloir, ſur-tout, porter les derniers coups à la ſuprématie. Le roi, offenſé de ces entrepriſes, caſſa ce parlement, le premier qu'il eût convoqué. Il duroit depuis ſept ans.

Quelques années après, il en raſſembla un autre, qu'il ne trouva pas plus docile. L'eſprit de liberté parut même faire des progrès, car pendant que quelques membres s'échappoient en propos hardis & violens, les communes paroiſſoient applaudir en ſilence. Ce parlement ne dura pas : le roi le caſſa, & fit mettre en priſon les membres qui lui avoient été les plus oppoſés. Violence autoriſée par l'exemple d'Eliſabeth, & qu'on blâmoit alors,

comme étant contraire à la liberté du parlement & de la nation.

Jacques préoccupé de ſon pouvoir abſolu, ne ſe faiſoit qu'une idée fort confuſe de l'autorité qui devoit appartenir au parlement. Il le convoquoit, il lui faiſoit des demandes, il ne lui refuſoit pas, comme Eliſabeth, la liberté de délibérer. Il reconnoiſſoit donc que ce corps pouvoit s'arroger quelque part dans le gouvernement. Dans le fait cependant il ne lui vouloit accorder aucune influence, & il ſouffroit impatiemment que le parlement eût une volonté qui contrariât ſon pouvoir abſolu. Mais le parlement ne ſouffroit pas moins impatiemment un pouvoir abſolu,

qui ne lui laiſſoit aucune liberté. Or, les choſes ne peuvent pas toujours ſubſiſter dans un état auſſi contradictoire : il faut néceſſairement qu'il naiſſe des diſputes. Elles ſeront ſanglantes, & il en coûtera beaucoup à l'Angleterre, avant que le parlement & le ſouverain ſe ſoient fait une idée nette de la conſtitution du gouvernement.

Lorſqu'Eliſabeth donna des ſecours d'argent aux Provinces-Unies, les Etats-Généraux lui donnèrent en garantie les villes de la Brille, de Fleſſingue & le fort de Rammekin. Les garniſons que Jacques tenoit dans ces places, achevoient d'épuiſer ſon revenu modique : elles lui coûtoient plus de trois cens

mille livres ſterling, depuis ſon avénement au trône d'Angleterre. Il les remit aux hollandois pour un peu plus du tiers de la ſomme qu'ils lui devoient. Il gagnoit à ce marché. Il eſt vrai qu'il perdoit l'avantage de ſe rendre redoutable aux états-généraux, puiſqu'il abandonnoit des villes avec leſquelles il pouvoit les tenir dans quelque ſujétion. C'étoit peut-être encore un gain : mais les anglois n'en jugèrent pas ainſi : ils ne virent que de la honte à céder des places, qui les rendoient puiſſans au dehors.

Malgré ces contradictions, l'autorité de Jacques ſe ſoutenoit encore en Angleterre. Les communes ne s'échappoient pas juſqu'à man-

quer ouvertement de reſpect : la chambre-haute embraſſoit d'ordinaire ſes intérêts : & il jouiſſoit d'une conſidération, qu'il devoit à ſes connoiſſances, à ſon eſprit & même à ſes profuſions, que ſes courtiſans nommoient généroſité. Son autorité étoit plus grande en Ecoſſe : elle s'étoit accrue depuis ſon abſence ; car on le craignoit, parce qu'on le jugeoit puiſſant ; & on l'aimoit, parce qu'il montroit une affection ſingulière pour ſes anciens ſujets. Il avoit déjà pris des meſures pour réconcilier les Ecoſſois avec les évêques, pour les préparer à recevoir les rites de l'égliſe anglicane, & pour leur faire reconnoître ſa ſuprématie. Il

avoit même créé une cour de haute-commiſſion. Si tous les changemens qu'il avoit faits, n'étoient pas agréables à la nation, elle paroiſſoit au moins les tolérer. Ayant commencé cet ouvrage qu'il avoit ſi fort à cœur, il voulut y mettre la dernière main. Il fit donc un voyage en Ecoſſe, dans le deſſein d'y régler en pontife toutes les cérémonies religieuſes.

Le parlement donna ſon conſentement à toutes les cérémonies qu'il propoſa ; mais avec une répugnance, qui ne permettoit pas de compter ſur la durée de ces innovations. On pouvoit juger au contraire, que plus le fanatiſme étoit d'abord contenu par la force, plus

il s'échapperoit enſuite avec violence.

Cependant les puritains regardèrent, comme autant de pas vers l'idolâtrie, ces changemens introduits en Ecoſſe, & les ſoins du roi pour établir en Angleterre l'égliſe anglicane à l'excluſion de toute autre. On lui fit un crime d'avoir adouci la rigueur des loix contre les catholiques, & de leur donner quelque part à ſa confiance & à ſes bienfaits : on le ſoupçonna de vouloir ſe réunir à l'égliſe romaine ; & ce ſoupçon que les puritains affectoient de répandre, étoit ſeul capable de le rendre odieux. Telle étoit la diſpoſition des eſprits, lorſqu'un nouveau parlement fut convoqué.

Dans les tems du gouvernement féodal, le parlement n'étoit qu'une aſſemblée tumultueuſe, où la liberté n'étoit pas connue, & où l'autorité luttoit continuellement contre l'anarchie. Si un prince ſe faiſoit aimer, tous les ſuffrages étoient pour lui : quelques membres n'auroient oſé lui réſiſter, parce qu'après la diſſolution du parlement, ils ſe ſeroient vus ſans protection, livrés à la vengeance du ſouverain. Quand au contraire, un roi étoit généralement haï ou mépriſé, il ſe trouvoit bientôt abandonné, & il ſuccomboit ſous l'audace d'un chef de parti. Enfin lorſque la nation paroiſſoit ſe partager, les diſſentions ne finiſſoient

plus qu'après des guerres longues & ſanglantes. Il ſeroit inutile d'entreprendre de déterminer quels pouvoient être dans ces tems les droits du parlement & ceux du monarque. La force régloit tout, & les uſages varioient au gré des haſards. Chercher des loix dans ces ſiècles barbares, c'eſt ſuppoſer que les peuples avoient quelques idées exactes d'adminiſtration; qu'ils s'aſſembloient, parce qu'ils vouloient le bien public; qu'ils le cherchoient, parce qu'ils avoient aſſez de lumières pour le trouver ou pour en approcher; & qu'enfin ils étoient capables de ſe propoſer un but, & de ſe conduire avec quelque méthode.

Or, le défaut de loix eſt la principale cauſe des révolutions de l'Angleterre juſqu'à l'avénement de la maiſon de Tudor. Alors l'anarchie ceſſa par l'affoibliſſement des grands & par la laſſitude des peuples. La monarchie qui trouva tous les jours moins d'obſtacles, s'établit peu-à-peu; & les choſes vinrent au point qu'on ſe familiariſa avec les idées d'un pouvoir abſolu d'une part, & de l'autre d'une ſoumiſſion entière. C'eſt le dernier période de la monarchie. Elle s'y eſt élevée ſous Eliſabeth : par conſéquent, il faut qu'après cette reine elle commence à tomber.

Si ſous Jacques I, le parlement eût été compoſé de barons puiſ-

ſans, il eût ſoutenu ſes prétentions par les armes, & l'anarchie eût recommencé. Mais les communes ne pouvoient armer : accoutumées d'ailleurs au reſpect & à l'obéiſſance, elles ne formoient pas encore le projet d'une révolte : elles ne prévoyoient pas même les troubles qu'elles préparoient. Elles furent donc obligées de raiſonner, lorſqu'elles voulurent revendiquer des droits & limiter la prérogative royale. Or, voilà l'époque, où la nation angloiſe commence à ſe faire des idées d'adminiſtration.

Les juriſconſultes raiſonnèrent ſuivant leur uſage d'après des exemples. Ils en trouvèrent ſous les derniers règnes : ils en trouvèrent dans

d'autres monarchies de l'Europe : ils en trouvèrent dans le bas-empire, &c. & concluant le droit du fait, ils ne virent plus de bornes dans la prérogative royale. Le clergé anglican tira la même conſéquence. Il avoit pour principe que les rois ſont l'image de Dieu, & que, comme David, ils tiennent immédiatement de lui toute leur puiſſance. Enfin les courtiſans par flatterie & par intérêt groſſirent ce parti, parce qu'il falloit que le roi pût tout, afin qu'il pût donner davantage.

Les puritains, voulant oppoſer des exemples à des exemples, fouillèrent dans des tems d'anarchie ; & ils en trouvèrent qui ne prou-

voient pas plus que ceux qu'on avoit remarqués dans des tems de deſpotiſme. Ils triomphoient ſurtout, lorſqu'ils remontoient aux peuples libres de l'antiquité. Juſques-là on raiſonnoit aſſez mal de part & d'autre : mais ſi on ne prouvoit pas, on perſuadoit ; & on faiſoit des partiſans.

Il n'eſt pas naturel qu'on ne faſſe jamais que des raiſonnemens, qui ne concluent rien. On conſidéra donc que le gouvernement par ſa conſtitution avoit un roi & un parlement, qui devoient concourir l'un & l'autre au bien public. Or, ſi le parlement eſt dans la ſervitude, il n'eſt plus rien, & la monarchie pourra devenir arbitraire ou

même tyrannique. Ce principe conduit à chercher quelle eſt l'autorité néceſſaire à ce corps, pour empêcher ou prévenir les abus du pouvoir abſolu. Cette autorité, connue, détermine les privileges du parlement & du peuple; & ces privileges une fois fixés, renferment la prérogative royale dans certaines limites. Ce ſont à-peu-près là les idées qu'on ſe fera parmi beaucoup de mauvais raiſonnemens & beaucoup de ſang répandu.

Il ſe formoit donc deux partis, auxquels on donna dans la ſuite les noms de Torys, parti de la cour, & de Whigs, parti de la patrie. On les voit commencer dans le parlement qui s'aſſembla en 1621.

Cependant

Cependant les communes montrèrent d'abord du reſpect & de la ſoumiſſion. Elles ſe hâtèrent d'accorder des ſubſides : elles ne permirent pas de parler des matières, qui avoient aigri le roi contre le dernier parlement : elles voulurent laiſſer tomber dans l'oubli l'empriſonnement des membres, & elles ſe contentèrent de faire des remontrances ſur quelques abus. Le roi y mit ordre, après les avoir remerciés de les lui avoir fait connoître.

Enhardies par cette condeſcendance, & ſe regardant comme les protectrices du peuple, elles prêtèrent l'oreille à toutes les plaintes, & recherchèrent juſqu'aux déſor-

dres les plus légers. De la ſorte elles entroient inſenſiblement dans toutes les parties de l'adminiſtration. Jacques, qui vit ſes prérogatives attaquées de toutes parts, ſuſpendit les aſſemblées juſqu'à l'hiver ſuivant. En attendant, il ſe rendit populaire, & remédia à la plupart des choſes dont on ſe plaignoit. Tant de complaiſance n'appaiſa pas les communes, que la ſéparation de l'aſſemblée avoit offenſées. Comme elles n'ignoroient pas la perſuaſion où il étoit de ſon pouvoir abſolu, elles ne lui tenoient point compte d'une condeſcendance forcée; & elles jugeoient que plus il les ménageoit, plus il falloit le mettre dans la néceſ-

ſité de les ménager encore.

L'année précédente l'électeur Palatin, gendre du roi d'Angleterre, avoit été dépouillé de ſes états par l'empereur. A cette nouvelle, tous les anglois auroient voulu prendre les armes, pour rétablir un prince proteſtant. Cette entrepriſe eût été fort diſpendieuſe & ſans eſpérance de ſuccès. Cependant ils blâmoient hautement l'inaction de Jacques. Ils avoient encore un autre grief contre lui : c'eſt qu'il négocioit le mariage du prince de Galles avec l'infante d'Eſpagne. Enfin il avoit fait arrêter deux membres de la chambre-baſſe. Les mécontentemens éclatèrent à l'ouverture de la nouvelle aſſemblée.

Les communes firent des remontrances ſur l'accroiſſement de la maiſon d'Autriche, ſur les progrès des catholiques en Angleterre, ſ l'indulgence du roi pour eux, & ſur le mariage de ſon fils avec l'infante ; le ſuppliant de prendre la défenſe de l'électeur Palatin, de tourner ſes armes contre l'Eſpagne, de marier ſon fils avec une princeſſe proteſtante, & de ſévir contre les catholiques.

Jacques, offenſé de cette démarche, qui étoit ſans exemple, défendit à la chambre de prendre connoiſſance des choſes de cette eſpèce, & menaça de châtier tout membre, qui auroit l'inſolence de les mettre en délibération. Les

communes repliquèrent, quoiqu'avec un ton reſpectueux, qu'elles avoient droit d'entrer par leurs conſeils dans toutes les affaires du gouvernement, & que ſi quelqu'un des membres abuſoit de cette liberté, il n'appartenoit qu'à la chambre de le punir : à quoi le roi répartit, que dans les points qui concernoient ſes prérogatives, le parlement ne devoit donner des avis, que quand il lui plaiſoit d'en demander ; que les privileges des communes étoient des graces des rois ſes prédéceſſeurs, & qu'il ne les leur conſerveroit qu'autant qu'elles ſe contiendroient dans les bornes du devoir. Les communes proteſtèrent, en ſoutenant tout ce

qu'elles avoient avancé. Le roi ſe fit apporter leurs regiſtres, arracha lui-même la proteſtation, & congédia le parlement.

Cet événement devint le ſujet de toutes les converſations. Tout le monde raiſonna ſur les prérogatives royales & ſur les privileges du peuple. Les deux partis, qui s'étoient formés dans le parlement, ſe répandirent, & partagèrent tout le royaume. Le roi défendit à ſes ſujets de parler des affaires d'état : ils en parlèrent un peu plus.

Jacques s'attachoit quelquefois à de jeunes gens, ſi ſimples & ſi ignorans, qu'il y avoit tout à créer dans leur ame comme dans leur fortune. Il devenoit leur précep-

teur, & lorſqu'il leur apprenoit les élémens de la grammaire, il penſoit avec une ſorte de complaiſance qu'il alloit former des miniſtres profonds dans l'art de gouverner. Malheureuſement les progrès du diſciple ne pouvoient pas répondre aux progrès de la confiance du maître Les pénitences étoient rares, les bienfaits s'accumuloient, & l'élève tournoit fort mal. Robert Carr, ſur qui le roi fit le premier eſſai de ſa méthode, fut fait chevalier, vicomte de Rocheſter, comte de Sommerſet, reçut l'ordre de la Jarretiere, fut admis au conſeil privé, eut la principale direction des affaires d'état, & devint un monſtre. Cette éducation

fut l'ouvrage de peu d'années.

Après ce premier eſſai, Jacques en fit un ſecond ſur George Villiers. Il le créa ſucceſſivement & rapidement vicomte, comte, marquis & duc de Buckingham, chevalier de la Jarretiere, grand écuyer, gouverneur des cinq ports, préſident de la cour du banc du roi, grand-maître de Weſtminſter, connétable de Windſor, & grand-amiral d'Angleterre : mais en le chargeant d'honneurs, il le rendit préſomptueux, téméraire, inſolent, & lui laiſſa cependant toute ſon ignorance & toute ſon incapacité.

La négociation pour le mariage du prince de Galles réuſſiſſoit au gré du roi, lorſque Buckingham,

abuſant de l'empire qu'il avoit ſur ſon précepteur, le fit conſentir à une démarche romaneſque, priſe dans l'eſprit de l'ancienne chevalerie. Il emmena le prince Charles en Eſpagne ; perſuadé que cette galanterie inattendue ſeroit tout-à-fait du goût des eſpagnols, & que l'infante ſeroit tout-à-coup épriſe à la vue du brave aventurier à qui l'impatience de l'amour n'avoit pas permis d'attendre au-delà des mers. Tout réuſſit d'abord : la modeſtie du prince Charles, ſa douceur & ſa confiance enchantèrent les eſpagnols. Mais Buckingham ſe rendit ſi mépriſable & ſi odieux, que la négociation fut bientôt rompue. Il s'occupa même à deſſein

des moyens de rompre ce mariage, parce qu'il prévit que l'infante, devenue reine d'Angleterre, ne lui ſeroit pas favorable : & Charles, peu après ſon retour, épouſa Henriette, ſœur de Louis XIII.

La rupture avec l'Eſpagne paroiſſoit devoir rendre les communes moins difficiles ; & Jacques avoit beſoin de ſubſides, parce qu'il avoit donné des ſecours d'argent à l'électeur Palatin. Il convoqua donc un parlement. Bien loin de ſoutenir ſes prérogatives avec hauteur, il demanda des conſeils ſur la conduite qu'il devoit tenir avec l'Eſpagne Il eut même l'imprudence d'offrir, que les ſommes qui lui ſeroient accordées, fuſſent délivrées

à des commiſſaires du parlement, qui ſeroient chargés d'en faire l'emploi. Les communes lui accordèrent près de trois cens mille livres ſterling. Elles firent enſuite paſſer un bill contre les monopoles, & par cet acte elles ſuppoſoient que chaque particulier avoit une entière liberté de diſpoſer de ſes actions, pourvu qu'elles ne fiſſent tort à perſonne; & que ni les prérogatives royales, ni le pouvoir d'aucun magiſtrat, en un mot, nulle autre autorité que celle des loix ne pouvoit donner atteinte à ce droit. Cette loi ſera le fondement de la liberté. On voit que les communes entreprennent davantage, à meſure que le roi mollit.

Jacques fut encore entraîné malgré lui dans une démarche qu'il n'approuvoit pas, & qui en effet n'étoit pas prudente. Buckingham, voulant ſe venger du mépris des eſpagnols, fit des cabales dans le parlement. Après s'être attaché les puritains, en favoriſant des projets qui tendoient à l'abolition de l'épiſcopat, il engagea les communes à propoſer la guerre contre l'Eſpagne, & à lever des troupes pour reconquérir les états du Palatin. Il entraîna même le prince de Galles dans ſes vues.

Jacques ne put réſiſter à une ligue auſſi puiſſante. Six mille hommes furent levés pour ſervir en Hollande ſous les ordres du comte Maurice;

Maurice ; & douze mille furent embarqués pour la conquête du Palatinat. Comme on avoit compté trop légérement que la France accorderoit le paſſage aux troupes angloiſes, elles firent voile vers Calais, où le gouverneur ne les reçut pas, parce qu'il n'avoit point d'ordre. Obligées de prendre une autre route, elles arrivèrent ſur les côtes de Zélande : mais elles n'y étoient pas attendues, & les états-généraux, faute de proviſions, faiſoient difficulté de les recevoir. Dans cet intervalle, elles furent attaquées d'un mal contagieux qui en fit périr la moitié, & le reſte regagna l'Angleterre. Jacques ſurvécut peu à cette expédition mal

concertée. Il mourut en 1625, après vingt deux ans de règne ſur l'Angleterre, & dans la cinquante-neuvième année de ſon âge.

Charles I avoit vu que plus ſon pere vouloit étendre la prérogative royale, plus les communes faiſoient d'efforts pour la limiter. Il ſemble donc qu'on devroit attendre de lui une conduite différente. Mais l'éducation lui avoit donné les mêmes idées : la flatterie les entretenoit, & le clergé anglican les lui repréſentoit comme autant de vérités reconnues. Il étoit ſi convaincu de la plénitude de ſa puiſſance, que bien loin de prévoir une conſpiration, il n'imaginoit pas ſeulement qu'elle fût poſſible.

Cependant il auroit pu remarquer que la nation commençoit à former des doutes, & cela ſeul demandoit beaucoup de précaution. Il falloit ou beaucoup de ſoldats pour convaincre, ou beaucoup de prudence pour empêcher de raiſonner. Il manqua de l'un & de l'autre.

Perſuadé qu'il étoit agréable au peuple, parce qu'il avoit conſeillé la guerre contre l'Eſpagne, & en effet, il avoit paru lui être cher, il convoqua le parlement dans l'eſpérance d'obtenir de gros ſubſides. La circonſtance paroiſſoit favorable, puiſque c'étoit la guerre de la nation, & que les revenus de la couronne ne ſuffiſoient ſeulement pas au courant des dépenſes.

Mais il étoit difficile que les anglois, alors peu accoutumés à porter des taxes, vouluſſent donner aſſez pour ſoutenir une entrepriſe auſſi diſpendieuſe. D'ailleurs la ſecte des puritains avoit, depuis quelque tems, fait de nouveaux progrès. Ennemie de la monarchie, elle vouloit humilier le monarque. Enfin il y avoit dans les communes des membres capables de ſe faire un plan & de le ſuivre. Un pouvoir ſans bornes les choquoit. Bien loin d'entrer dans les beſoins du prince, ils le voyoient avec joie engagé dans une guerre, qui le mettoit plus que jamais dans la dépendance du parlement; & ils projettoient de n'accorder des ſub-

ſides, qu'en échange de quelques parties de la prérogative.

Charles n'obtint que cent douze mille livres ſterling. C'étoit ſe moquer cruellement, que de lui offrir une ſomme auſſi modique dans la circonſtance où il ſe trouvoit. Il en fut d'autant plus étonné, que comptant ſur d'autres preuves de l'amour de ſes ſujets, il s'étoit défendu toute démarche, qui auroit pu être priſe pour une marque de défiance : il fallut renoncer à tant de délicateſſe. Il entra donc dans le détail de ſes revenus, de ſes dettes, de ſes alliances, des opérations qu'il méditoit, & il conclut qu'il ne pouvoit ſoutenir la guerre à moins de ſept cens mille

livres ſterling. Les communes furent inexorables. Elles n'avoient garde de céder : car elles venoient de faire une découverte qui les irritoit contre Buckingham & contre Charles.

Dans la négociation du mariage de Charles avec Henriette, ce miniſtre avoit promis des vaiſſeaux à Louis XIII pour être employés contre la Rochelle. L'eſcadre étoit partie : mais lorſque les matélots connurent où on les menoit, ils refuſèrent d'obéir, & le commandant lui-même déclara qu'il aimoit mieux ſe faire pendre en Angleterre, que de combattre contre ſes freres les proteſtans de France. Les communes applaudirent à cette dé-

ſobéiſſance religieuſe, & s'abandonnant à leur fanatiſme, elles faiſoient des plaintes & des demandes; lorſque Charles caſſa le parlement.

Un emprunt, qui fit murmurer, ne ſuppléa pas aux refus des communes. A peine put-il ſuffire à mettre en mer une flotte, qui revint ſans ſuccès, & qui fit murmurer encore. Cependant le roi, ſans reſſource, fut contraint de convoquer un nouveau parlement.

Les communes promirent une ſomme double de la précédente. Mais c'étoit peu pour les entrepriſes qu'on méditoit, & il y avoit encore une circonſtance déſagréable: c'eſt que le bill pour le paiement

des ſubſides ne devoit paſſer en loi qu'à la fin de la ceſſion. Ainſi Charles ſe voyoit obligé de ſatisfaire les communes ſur leurs demandes, ou de renoncer aux ſubſides.

Leur première démarche fut d'accuſer de haute trahiſon le duc de Buckingham. Le roi perſuadé que ſa faveur faiſoit tout le crime de ce miniſtre, leur ordonna de ceſſer cette pourſuite, & les menaça, ſi elles ne terminoient l'article des ſubſides, de prendre d'autres meſures. C'étoit leur faire entendre qu'il leveroit des impôts ſans leur aveu; & les communes comprirent qu'il vouloit leur en faire la peur. Cependant bien loin de s'effrayer, elles commencèrent à faire des re-

cherches ſur différentes parties de l'adminiſtration. Charles ſe hâta de rompre le parlement : on voulut enſuite ſe juſtifier des deux côtés, & on répandit des écrits dans le public. Ainſi l'imprudence du roi invita tout le royaume à prendre part dans des diſputes qu'il falloit étouffer.

N'ayant plus pour reſſource que des moyens violens qui ſoulevoient la nation, & embarraſſé dans la guerre d'Eſpagne ſans eſpérance de ſuccès, Charles prit encore les armes contre la France. On attribue cette guerre à Buckingham. On prétend que lorſqu'il vint à Paris pour conduire la princeſſe Henriette en Angleterre, il ſe jetta dans

des intrigues, qui occaſionnèrent ſon reſſentiment contre la France. Il ſemble que ſi ce miniſtre eût voyagé davantage, il auroit armé ſon maître contre toutes les puiſſances de l'Europe.

Contre un article formel du traité de mariage, on chaſſa tous les françois qui étoient auprès de la reine d'Angleterre : les armateurs anglois enlevèrent pluſieurs navires aux marchands de France ; & à la ſollicitation particulière de Soubiſe, on équipa une flotte qui portoit aux rochellois, à leur inſu, ſept à huit mille hommes de troupes réglées. Buckingham, qui ne connoiſſoit le ſervice militaire ni ſur terre ni ſur mer, prit le com-

mandement de ces forces. Il parut à la vue de la Rochelle, qui ne l'attendoit pas; & il offrit aux habitans de les ſoutenir dans une révolte à laquelle ils n'étoient pas encore réſolus. Ainſi ſes meſures avoient été ſi mal priſes, que la première difficulté fut de faire agréer des ſecours, qu'on n'avoit pas demandés.

Au lieu de s'établir d'abord dans l'île d'Oleron, dont il pouvoit facilement ſe rendre maître, il débarqua dans celle de Ré, qui étoit bien fortifiée & défendue par une bonne garniſon. Son irréſolution donna le tems à Thoiras de ſe fournir des proviſions qui lui manquoient; & il fit tant de fautes,

que quoique la France pût à peine ramaſſer quelques bateaux & quelques chaloupes pour porter des ſecours dans l'île, il fut forcé de renoncer à ſes deſſeins, & fit une retraite qui pouvoit paſſer pour une vraie déroute. Cependant les rochellois, qui avoient enfin pris les armes à la ſollicitation des anglois, ſe voyoient aſſiégés par Louis XIII.

Charles avoit exigé des prêts forcés, des bienveillances & d'autres taxes arbitraires. La réſiſtance avoit été punie par la priſon; & on avoit commis toutes ces violences pour ſoutenir deux guerres, qui déshonoroient, & qui ruinoient le commerce. On gémiſſoit,

ſur-tout, de ſe voir ſacrifié aux caprices de Buckingham; & les eſprits ſe ſoulevoient contre l'uſage que le roi prétendoit faire de ſa prérogative. Cependant les ſommes levées ou extorquées étoient diſſipées, & le mécontentement général ne permettoit pas de recourir aux mêmes moyens. Dans des circonſtances auſſi critiques, le roi voulut ſe perſuader que les beſoins de l'état feroient oublier les injures paſſées, & qu'ayant éprouvé les fâcheux effets de l'obſtination, les communes montreroient plus de complaiſance. Il convoqua donc le parlement. Mais comment pouvoit-on compter ſur des complaiſances? Il auroit fallu choiſir une

bonne foi entre l'autorité abſolue & l'autorité limitée par les privileges de la nation : car le paſſage alternatif de l'une à l'autre n'étoit propre qu'à faire connoître l'impuiſſance du deſpotiſme, & enhardiſſoit par conſéquent les communes.

Les membres de la chambre baſſe repréſentoient les bourgs & les comtés, qui avoient été vexés par des impoſitions arbitraires. Au reſſentiment des provinces ils joignoient encore le leur ; car pluſieurs avoient été jettés dans les priſons. Cependant les communes montrèrent d'abord de la modération & du reſpect. On voit qu'elles étoient conduites par des hommes

ſages, qui ſans ſe trop hâter & ſans ſe déſiſter, ſuivoient un plan qu'ils s'étoient fait.

Le roi ne faiſoit pas voir la même prudence : la convocation du parlement paroiſſoit un aveu tacite de ſon impuiſſance à lever des impôts ſans le conſentement de cette aſſemblée ; & cependant il menaçoit de ſe paſſer de ce conſentement, ſi elle refuſoit de contribuer aux beſoins de l'état. Par cette contradiction de ſon langage avec ſa conduite, il laiſſoit voir tout-à-la-fois ſa foibleſſe & ſes prétentions, & il avertiſſoit de prendre des meſures contre le pouvoir qu'il vouloit s'arroger. On ſe propoſa donc d'aſſurer la li-

berté, en faiſant une nouvelle loi.

Ceux qui conduiſoient cette entrepriſe, affectèrent autant de décence que de fermeté, afin d'ôter au roi tout prétexte de déſapprouver leur démarche. Ils parurent, ſur-tout, reſpecter la prérogative. Ils ne vouloient pas empiéter ſur les droits du trône, en faiſant de nouvelles loix : ils vouloient ſeulement conſerver les droits de la nation, en réclamant des loix anciennes, qui pouvoient être tombées dans l'oubli par abus, mais qui ne pouvoient jamais être abrogées. Le titre même de *pétition* ou *requête de droit* qu'ils donnèrent à leur acte, annonçoit ce deſſein, &

faiſoit connoître que la loi qu'ils propoſoient, n'étoit qu'une confirmation de l'ancienne conſtitution, ſans aucun préjudice de la prérogative, & ſans aucun projet d'acquérir de nouvelles libertés. Tous les articles qu'elle renfermoit étoient des loix, qui avoient été faites & reconnues ſous d'autres règnes.

Malgré tous les efforts de Charles pour éluder la pétition de droit, le bill, ayant été arrêté par les communes, fut envoyé, & il n'y manquoit plus que le conſentement du roi, pour lui donner force de loi. Il falloit ou le rejetter courageuſement, ou le confirmer ſans montrer de répugnance. Charles

eut recours à l'artifice ; & au lieu d'employer la forme ordinaire, il ſe ſervit de termes vagues, qui ne l'obligeoient à rien.

Les communes, offenſées de cette mauvaiſe foi, firent tomber leur indignation ſur un docteur, & le condamnèrent à une priſon, à une amende, & à d'autres peines, pour avoir dit dans un ſermon, que ſi la propriété des biens réſide ordinairement dans le ſujet, elle paſſe néanmoins toute entière au monarque, lorſque les conjonctures exigent des ſubſides ; que l'aveu du parlement n'eſt pas néceſſaire pour l'impoſition des taxes ; & que la loi divine oblige à la ſoumiſſion pour toutes les demandes mêmes

irrégulières, que le ſouverain peut faire.

L'humeur, aigrie par ce premier acte de vengeance, voulut s'aſſouvir ſur Buckingham. Le roi défendit toute pourſuite à ce ſujet : on n'y eut point d'égard, & pour écarter l'orage prêt à fondre ſur la tête de ſon miniſtre, Charles fut obligé de ſe rendre au parlement & de confirmer le bill, en prononçant la formule uſitée. La chambre retentit d'acclamations, qui ſe répétèrent dans tout le royaume. Les principaux articles de cette loi portoient que perſonne ne pourroit être forcé d'accorder aucun don, prêt, bienveillance, taxe ou autres charges ſemblables ſans le conſen-

tement du parlement, ni être empriſonné ou autrement moleſté pour cauſe de refus.

Pour montrer leur contentement, les communes paſsèrent alors le bill des ſubſides, qu'elles avoient déjà dreſſé, mais qu'elles avoient ſuſpendu à deſſein. Cependant un conſentement arraché leur laiſſoit un reſte d'humeur, & bientôt elles revinrent encore au miniſtre qu'elles haïſſoient : alors le roi rompit toutes ces délibérations, en prorogeant le parlement.

Les ſubſides furent prodigués inutilement pour ſecourir la Rochelle. Une première flotte alla & revint ſans avoir rien entrepris. Une ſeconde étoit prête à mettre

à la voile ſous les ordres de Buckingham, lorſque ce miniſtre fut aſſaſſiné par un fanatique, qui crut ſervir la patrie; & le comte de Lindſey ayant eu le commandement de la flotte, arriva pour être témoin de la priſe de la Rochelle.

Le cardinal de Richelieu, conſidérant que cette ville étoit l'aſyle des mécontens, jugea que le roi pourroit être mal ſervi, ſi on l'aſſiégeoit dans les formes : car il y avoit dans l'armée bien des grands, qui ne deſiroient pas la ruine des huguenots. Il réſolut donc de prendre cette place par famine; mais s'il étoit facile de la bloquer du côté de terre, étoit-il poſſible d'en fermer le port aux anglois? Avoit-

on assez de vaisseaux ? Et quand on en auroit eu davantage, des coups de vent ne pouvoient-ils pas favoriser l'entrée & la sortie, sans qu'on pût l'empêcher ? Il osa donc tenter de jetter une digue de plus de sept cens toises de long, d'un côté à l'autre du canal qui communique dans le port. L'ouvrage réussit, & fut assez solide pour résister à la violence des flots & des plus fortes marées.

Les rochellois se rendirent, en 1628, après avoir souffert une famine, qui fit périr plus de quinze mille personnes. Le roi leur accorda l'exercice de leur religion. On démolit les fortifications de leur ville; celles de plusieurs autres places fu-

rent encore raſées, & cet événement, qui fut la ruine des huguenots, avança celle des grands du royaume.

Charles montra plus de modération, depuis qu'il ceſſoit d'être pouſſé par le violent caractère de Buckingham; mais les communes devinrent plus entreprenantes que jamais. Attentives à tirer des conſéquences de la pétition de droit, elles faiſoient des recherches ſur tous les impôts que le roi levoit à l'exemple de ſes prédéceſſeurs; & elles alloient peu-à-peu le dépouiller de la plus grande partie de ſes revenus, lorſqu'il caſſa le parlement, bien réſolu de n'en plus convoquer, s'il ne voyoit la nation

mieux diſpoſée à ſon égard. Alors il fit la paix avec la France & avec l'Eſpagne : la raiſon le lui conſeilloit, & ſon impuiſſance lui en faiſoit une néceſſité.

LIVRE QUATORZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Expoſition préliminaire à la guerre qui fut terminée par le traité de Weſtphalie.

VOICI une époque, où il eſt néceſſaire de porter en même tems la vue ſur toutes les parties de l'Europe. C'eſt une guerre où toutes les puiſſances de l'Europe ſont armées. La religion, l'ambition, la politique, mille intérêts, en un mot, les diviſent, les uniſſent & les font mouvoir. Les incidens naiſſent continuellement les uns des autres. Ils ſont préparés & tout-

à-la-fois inattendus. L'intrigue ſe renoue à chaque inſtant, & le dénouement s'éloigne, au moment qu'on croit y toucher.

Les acteurs qui paroiſſent d'abord ſur la ſcène ſont les plus grands capitaines. La fortune, rarement capricieuſe avec eux, les ſuit : elle paſſe & repaſſe d'un parti dans un autre, toujours fidèle aux généraux les plus habiles. Cependant les puiſſances changent inſenſiblement de vues, abandonnant ou formant des prétentions, ſuivant les craintes ou les eſpérances, qui naiſſent des revers ou des ſuccès : mais l'objet général de l'Europe reſte toujours le même, & l'action en quelque ſorte paroît une.

De grands négociateurs ſurviennent, & les négociations ſe mêlent avec les armes. Toutes les cours intriguent. De nouveaux mouvemens agitent toutes les puiſſances. Les intérêts ſe rapprochent & ſe ſéparent tour-à-tour. Les vues ſe croiſent de mille manières. On deſire; on projette, on eſpère, on craint, on ſe raſſure. Cependant la politique déploie peu-à-peu toutes ſes reſſources, & la paix eſt enfin rendue à l'Europe.

Ce tableau eſt auſſi inſtructif qu'il eſt vaſte & curieux. Quelles leçons ne donneroit pas un Polybe, qui feroit l'hiſtoire de ces guerres; & un Tacite qui fouilleroit dans le ſein de la politique, pour mon-

trer tous les reſſorts qu'elle a fait jouer ? Mais on ſait que l'expoſition eſt la partie eſſentielle d'une bonne tragédie. Quand elle eſt bien faite, l'action ſe développe d'elle-même, & avance ſans obſtacle juſqu'au dénouement. C'eſt donc par une expoſition que nous allons commencer. Nous ferons enſuite l'eſquiſſe des ſcènes principales. Obligés de remonter au-delà du ſeizième ſiècle, nous paſſerons rapidement ſur les choſes que nous avons déjà dites, & nous nous contenterons de les rappeler.

L'ambition exorbitante des papes, enhardie par l'aveuglement des peuples, avoit troublé l'Europe pendant pluſieurs ſiècles. Le grand

ſchiſme ouvrit enfin les yeux, lorſqu'on vit ces pontifes, qui s'excommunioient, mendier la protection des princes, qu'ils avoient voulu voir à leurs pieds. On oſa mettre en queſtion leurs prétentions & leurs droits : l'égliſe s'aſſembla pour le juger : & s'ils ne ſe ſoumirent pas, ils purent prévoir leur décadence, puiſqu'on penſoit à leur réſiſter.

Comme les diſputes naiſſent des paſſions plus que de l'amour du vrai, on va d'une extrémité à l'autre ; & on eſt long-tems avant de ſaiſir le milieu, où la verité ſe trouve. Ainſi naquit le luthéraniſme & toutes les ſectes qu'il a produites.

L'Europe commençoit à s'éclairer. Si perſonne n'en ſavoit encore aſſez pour démontrer ſon ſentiment, chacun en ſavoit aſſez au moins pour combattre celui des autres. Foibles, lorſqu'il falloit ſe défendre, tous les partis étoient forts, lorſqu'ils oſoient attaquer : mais malheureuſement pour Rome, elle ne pouvoit combattre ſans perdre.

On cultivoit les lettres. Les papes, ces grands politiques, formoient des bibliothèques, protégeoient les arts, accueilloient les ſavans ; & l'imprimerie, inventée depuis plus d'un demi-ſiècle, répandoit les connoiſſances & plus encore les opinions & les diſputes. Les erreurs en étoient donc plus contagieuſes.

A peine Luther écrit, que toute l'Europe raiſonne. L'opinion, ce fondement de la puiſſance uſurpée des papes, s'ébranle. L'intérêt tient lieu d'argumens. Les peuples ſe partagent, & l'égliſe perd des provinces entières.

Le luthéraniſme, par ſes progrès rapides, ſe dérobe aux feux de l'inquiſition, & ſe défend contre les armées que les indulgences ou l'ambition font marcher. Des villes, des princes, des rois, des nations entières l'embraſſent. Ici, les peuples veulent ſe ſouſtraire aux ſouverains qui les oppriment : là, les ſouverains eux-mêmes veulent s'affermir par la ruine d'un clergé, dont ils redoutent la puiſſance.

Par-tout enfin, on veut ſecouer le joug de la cour de Rome, & s'enrichir des dépouilles des eccléſiaſtiques. Ainſi le luthéraniſme s'établit preſque en même tems en Suède ſous Guſtave-Waſa, en Danemarck & en Norwège ſous Frédéric I; dans les états d'Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique; dans ceux de Frédéric, électeur de Saxe; de Philippe, landgrave de Heſſe Caſſel, des ducs de Poméranie, de Lunebourg, de Mecklenbourg; des princes d'Anhalt, des comtes de Mansfeld, dans pluſieurs villes impériales & dans une partie des cantons ſuiſſes.

Charles-Quint, qui voit commencer l'orage, le laiſſe groſſir à

deſſein. Il ſemble attendre que l'héréſie ſe répande encore & prépare de plus grandes conquêtes aux armes qu'il doit prendre ſous le prétexte de la religion : mais les princes proteſtans ont fait une ligue à Smalcalde. Cependant l'empereur, partagé entre ſes deſſeins comme entre ſes états, ne ſait faire ni ſuivre aucun plan. Il combat, il négocie, il commande, il mollit, & l'héréſie fait tous les jours de nouveaux progrès.

Les anglois avoient été chaſſés de France vers le milieu du quinzième ſiècle; & le royaume, affermi au-dedans, n'avoit point d'ennemis redoutables au-dehors, lorſque Louis XI monta ſur le trône. Il

accrut ſa puiſſance, en abaiſſant les grands, & en acquérant de nouvelles provinces. Mais le mariage de Marie, héritière des ducs de Bourgogne, porte à Maximilien des droits qui ſeront une ſource de guerres entre la maiſon d'Autriche & la maiſon de France.

Il ſemble que la rivalité commence entre ces deux maiſons lorſque Charles VIII alarme l'Italie par des projets mal concertés, la trouble & la laiſſe. Bientôt on voit ſous Louis XII que ces deux maiſons ne ſavent pas ce qu'elles doivent être l'une & l'autre. Elles croient former des ligues, lorſqu'elles mêlent confuſément les puiſſances. Elles ignorent leurs vrais

intérêts, & elles ne connoiſſent ni la politique ni l'art de négocier.

Le règne de François I eſt l'époque de leur rivalité : rivalité de courage, d'ambition & d'imprudence. Ou elles manquent de vues, ou elles ne ſavent pas préparer les moyens : elles ne montrent que de l'inquiétude, & ſi l'empereur paſſe pour politique, parce qu'il étoit faux & diſſimulé; le roi de France, en cela plus eſtimable, étoit bien éloigné de l'être. Son courage fut du moins un grand obſtacle à l'ambition de Charles-Quint.

Henri VIII gouvernoit alors l'Angleterre en maître abſolu. Recherché par François I & par Charles-Quint, il étoit dans la poſition

la plus avantageuſe pour tenir la balance entre ces deux princes; & il eût joui en Europe de la conſidération la plus grande, ſi jugeant mieux de ſes intérêts, il eût ſu rapporter toutes ſes démarches à un but déterminé. Mais l'autorité abſolue, qui lui permit de ſe conduire dans ſes états au gré de ſes paſſions, le rendit d'autant plus capricieux que ſon caractère étoit plus mêlé de qualités contraires. Il pouvoit être un grand roi, & il fut théologien, hérétique, pontife, défenſeur de la foi. Il laiſſa du moins ce dernier titre à ſon ſucceſſeur, & c'eſt la ſeule choſe qu'il ait acquiſe à la couronne d'Angleterre.

Tout

Tout le fruit de la politique de ces tems-là a été de connoître, qu'il falloit tenir la balance entre la France & l'Autriche : mais ceux qui étoient assez puissans, comme Henri VIII, ne la savoient pas manier ; & ceux qui étoient trop foibles, comme le pape, la laissoient continuellement échapper. On se conduira moins mal dans la suite. Pendant que chacune de ces deux puissances tentera de s'élever sur les ruines de sa rivale, l'intérêt général de l'Europe donnera des alliés à la plus foible. Mais il arrivera quelquefois que jugeant mal du moment de leur élévation & de celui de leur déclin, on chargera trop le bassin qu'on avoit jugé

trop vuide. La puiſſance qu'on craignoit, ceſſera donc d'être à redouter, cependant on la redoutera par habitude : & on ſera long-tems avant de s'appercevoir que ſa rivale eſt devenue plus redoutable. Cette mépriſe cauſera des guerres qui épuiſeront l'Europe, & cependant aucune puiſſance n'en retirera des avantages.

Eliſabeth eſt la première tête couronnée qui ait connu la politique. Ferme au-dedans, prudente au-dehors, elle ne fait point de démarches inconſidérées. Elle ſait choiſir ſes alliés; elle les ſoutient ſans ſe compromettre; elle a de grands ſuccès avec de petits moyens: & ſon royaume devient floriſſant,

pendant que toute l'Europe s'épuiſe.

Les provinces-unies ſecouent des fers, qu'elles ne paroiſſent pas devoir jamais briſer. La haine de la domination eſpagnole les arme, leur unique vue eſt de s'y ſouſtraire. D'ailleurs ſans objet fixe, elles ſe conduiſent encore au haſard. Cependant le courage les ſoutient : les ſuccès leur font des alliés : de nouvelles circonſtances leur donnent de nouvelles vues : tous leurs efforts tendent vers un but mieux déterminé. Mais le gouvernement qui s'achève parmi les alarmes d'une guerre de quarante ans, ſe reſſent de cette inquiétude qui faiſoit toujours craindre pour la liberté : cependant elles ſont li-

bres. Ces provinces autrefois pauvres, & dont une partie étoit noyée dans les eaux, on les a vues traiter, comme puiſſance indépendante, avec le roi d'Eſpagne : on les verra encore s'accroître, juſqu'à pouvoir altérer ou maintenir l'équilibre de l'Europe. La défiance, qu'on remarque dans ſa politique, eſt un défaut dont les républiques ſe garantiſſent difficilement, tant qu'elles ont des ennemis qu'elles redoutent : comme auſſi elles s'endorment dans une ſécurité dangereuſe, auſſi-tôt qu'elles ceſſent de craindre.

C'eſt la franchiſe éclairée, ferme & généreuſe de Henri IV qui porta la politique à ſa perfection. La politique de Philippe II ne fut

qu'ambition, orgueil, ignorance, bigoterie, hypocriſie, fauſſeté. Ses ſucceſſeurs l'adoptèrent, & achevèrent la ruine de leur monarchie.

Charles-Quint avoit tenté de détruire les proteſtans par les catholiques, dans l'eſpérance de changer le gouvernement de l'empire en une monarchie; & il vouloit exécuter ce projet, dans un tems où François I & Henri II pouvoient donner des ſecours aux proteſtans, comme en effet ils leur en donnèrent. Tous ſes grands deſſeins s'évanouirent. Il ſe vit à chaque diète forcé de céder des avantages, qui ſans ſatisfaire entièrement ſes ennemis, les autoriſoient à demander encore, & leur faiſoient tous les

jours craindre moins ſes refus. Cependant il ſe crut maître, lorſque la victoire & la mauvaiſe foi eurent mis dans ſes fers l'électeur de Saxe & le landgrave de Heſſe. En effet, tout s'humilia devant lui : mais ſa puiſſance ne fit que paſſer. Echappé au duc Maurice par une fuite précipitée, il traite à Paſſaw d'égal à égal avec ceux qu'il avoit crus ſes ſujets ; & quelque tems après la diète d'Augsbourg conclut la paix de religion : traité par lequel les proteſtans furent confirmés dans le libre exercice du luthéraniſme. Par ce traité, les catholiques obtinrent que les bénéficiers, qui renonceroient à la communion de l'égliſe, ſeroient privés de tous

leurs bénéfices. Cet article qu'on nomma *le réſervat eccléſiaſtique*, étant mal obſervé, ſera une des cauſes de la guerre.

Il ſemble que toute la politique de Charles-Quint fut paſſée en Eſpagne avec Philippe II. Ferdinand I ſuivit d'autres principes. Quoique les proteſtans ne puſſent plus recevoir aucun ſecours, il ne ſongea point à les inquiéter; & la religion permit à l'Allemagne de goûter la paix, lorſqu'elle déchiroit cruellement la France. Ce prince fit quelques tentatives pour engager les luthériens à reconnoître le concile de Trente: il les abandonna bientôt, voyant des obſtacles qu'il n'étoit pas poſſible de vaincre. Il

travailloit cependant à réunir les deux religions, lorſqu'il mourut en 1564.

Maximilien II, ſon fils, entreprit d'exécuter le même projet. Dans cette vue, il preſſa le ſaint-ſiége de permettre le mariage des prêtres. Pie V le menaça de ſes anathêmes, s'il ſe mêloit davantage des affaires de religion. Il ne s'en mêla plus que pour accorder aux proteſtans d'Autriche le libre exercice du luthéraniſme. Cette conduite modérée de Ferdinand & de Maximilien les a rendus fort ſuſpects : car c'eſt l'uſage de ſoupçonner d'héréſie les princes, qui ne perſécutent pas les hérétiques. Maximilien mourut en 1576, & eut pour ſucceſſeur à

l'empire, Rodolphe II, ſon fils aîné.

Les proteſtans ſe plaignoient de la chambre impériale, du conſeil aulique & des déſordres que commettoient les troupes eſpagnoles : ils montroient de l'inquiétude aux moindres mouvemens que les catholiques pouvoient faire : ils renouvelloient ſouvent leur ligue : en un mot, leur mécontentement croiſſoit & ſe manifeſtoit tous les jours davantage lorſque la ſucceſſion du duc de Clèves acheva de le faire éclater, & menaça l'Allemagne d'une guerre générale. Mais la mort de Henri IV rompit les meſures du parti qui s'étoit formé contre la maiſon d'Autriche : les

proteſtans & les catholiques parurent ſe craindre réciproquement, & les hoſtilités ceſsèrent après la priſe de Juliers.

L'Allemagne cependant reſta diviſée en deux partis. Le premier, qu'on nommoit *l'union évangélique*, avoit pour chef l'électeur Palatin, & réuniſſoit preſque tous les princes proteſtans & la plupart des villes impériales. Le duc de Bavière fut le chef du ſecond, qu'on nomma la *ligue catholique*, & auquel le pape & le roi d'Eſpagne ſe joignirent. L'électeur de Saxe & le landgrave de Heſſe Darmſtad le fortifièrent encore : le premier, parce qu'il étoit jaloux de l'électeur Palatin, & que Rodolphe lui

faiſoit eſpérer les duchés de Clèves & de Juliers; le ſecond avoit auſſi des raiſons particulières pour ménager l'empereur. L'électeur de Brandebourg reſta neutre.

Cependant ces troubles n'étoient pas les ſeuls, car la Hongrie, la Bohême & l'Autriche ſe ſoulevoient contre Rodolphe; & ſon frere, l'archiduc Mathias, le même que nous avons vu paſſer dans les Pays-Bas, lui enlevoit ces provinces, & lui laiſſoit à peine de quoi ſubſiſter.

Rodolphe étant mort en 1612, les électeurs, après quelques mois d'interrègne, donnèrent encore l'empire à Mathias. Ce prince étoit monté ſur les trônes de Hongrie

& de Bohême, parce qu'il avoit paru protéger les proteſtans contre ſon frere. Ceſſant de diſſimuler auſſitôt qu'il fut empereur, il recueillit bientôt les fruits de ſa fauſſeté : car lorſqu'il demanda des ſecours contre les Turcs ou contre le prince de Tranſilvanie, qui faiſoit des irruptions fréquentes dans la Hongrie, les proteſtans les lui firent refuſer, & ne répondirent que par des plaintes ſur les entrepriſes du conſeil aulique, & ſur la partialité de la chambre impériale, où les catholiques étoient en plus grand nombre qu'eux.

Cependant n'ayant point d'enfans, il ſonge à ſe nommer un ſucceſſeur. Il choiſit à la recom-

mandation de l'Eſpagne, Ferdinand, fils de Charles, duc de Stirie, & petit-fils de Ferdinand I, & il le fait ſucceſſivement couronner roi de Bohême & roi de Hongrie. Mais les troubles commencent dans le premier de ces deux royaumes. Les proteſtans ſe ſoulèvent : le comte de la Tour eſt à leur tête : la Moravie, la Siléſie & la haute Autriche ſe joignent aux Bohémiens : & l'union envoie à leur ſecours le comte de Mansfeld avec un corps de troupes. Cette révolte, qui éclata l'année 1618, fut le commencement d'une guerre à laquelle toute l'Europe prit part, & qui dura trente ans.

La guerre avoit déjà commencé

dans un coin d'Allemagne. L'électeur de Brandebourg & le duc de Neubourg étoient convenus de gouverner conjointement les duchés de Clèves & de Juliers : mais cet accord ne dura pas long-tems, & bientôt leurs hoſtilités engagèrent d'autres puiſſances dans leur querelle. Les provinces-unies, qui ſe joignirent à l'union évangélique, ſe déclarèrent pour l'électeur de Brandebourg; voulant ſe ſaiſir des places fortes des duchés de Clèves & de Juliers, afin d'élever de ce côté-là une barrière contre la maiſon d'Autriche. Mais le duc de Neubourg s'aſſura les ſecours de l'Eſpagne & de la ligue catholique, en rentrant dans la communion de

l'égliſe. Alors le marquis de Spinola d'un côté à la tête des troupes eſpagnoles, & de l'autre le prince d'Orange avec les forces de la république, ſe ſaiſirent de pluſieurs places. Les deux princes ſe virent donc dépouillés par les puiſſances, dont ils avoient imploré la protection.

Cependant les troubles de Bohême attiroient la principale attention : car les proteſtans ayant armé pour les rebelles, les catholiques armèrent pour l'empereur. Mathias eût vraiſemblablement diſſipé cette révolte, s'il ſe fût hâté d'aſſembler toutes ſes troupes ; il ſe contenta d'exhorter, de menacer, & il donna le tems au comte

de la Tour de ſe mettre en état de défenſe. Lorſque ſes armées marchèrent ſous les ordres des comtes de Dompierre, de Bucquoi, les ennemis étoient maîtres des principales places, & pouvoient tenir la campagne. La Tour fit même une irruption dans l'Autriche, & portant ſes armes juſqu'à neuf milles de Vienne, il y répandit la terreur. Telle étoit la ſituation des choſes en 1619, lorſque Mathias mourut.

Il ſembloit que Ferdinand ne ſuccédât qu'à des titres : car l'eſprit de révolte s'étoit répandu dans tous les états héréditaires. La Bohême, la Siléſie, la Moravie, la Luſace, la Hongrie & l'Autriche étoient à

conquérir, du moins à peu de choſe près. Dans cette poſition, Ferdinand brigua l'empire, & l'obtint malgré l'électeur Palatin qui n'oſa pas s'y oppoſer ouvertement. Tout lui fut favorable. L'état de foibleſſe où on le voyoit, le faiſoit peu redouter : la cour de Rome & Philippe III intriguoient pour lui; & la France incapable alors de connoître ſes vrais intérêts, s'occupoit uniquement des querelles du duc de Luines avec Marie de Médicis, ou du raccommodement de cette reine avec Louis XIII.

On ſe ſouvient que les électeurs preſcrivirent une capitulation à Charles-Quint, afin de mettre quelques bornes à la puiſ-

ſance qui menaçoit le corps germanique. Ils ont auſſi ſoumis à la même capitulation les empereurs ſuivans, & même quelquefois ils y ont ajouté de nouveaux articles, afin de lier davantage le chef de l'empire. La capitulation de Maximilien II renferma quelques articles de plus que celle de Charles-Quint. On en inféra encore quelques-uns dans celle de Mathias : & on en ajouta un plus grand nombre à celle de Ferdinand II. Par-là, les électeurs étoient devenus les légiſlateurs de l'empire : ils n'oublioient pas d'acquérir, lorſqu'ils le pouvoient, quelques nouvelles prérogatives. Dans la ſuite, toutes les puiſſances de l'Europe contri-

bueront à former le droit public du corps germanique.

On voit que Ferdinand II, déjà affoibli par la révolte des états héréditaires, l'eſt encore par les nouvelles loix qu'on lui a preſcrites : mais quand il aura ſoumis les rebelles, il ne ſe mettra plus en peine de ſa capitulation.

CHAPITRE II.

Etat des principales puiſſances au commencement de la guerre.

SI on veut remonter de cauſe en cauſe juſqu'au premier principe des guerres du dix-ſeptième ſiècle, il faut, comme nous venons de le faire, reprendre les choſes au commen

cement du ſeizième : car la naiſſance du luthéraniſme & l'avénement de Charles-Quint à l'empire ſont une époque où commence une nouvelle révolution. Les principaux événemens qui la précèdent, doivent être connus pour la faire connoître : d'ailleurs ils ceſſent d'avoir une influence ſenſible ſur ceux qui la ſuivent. L'état où ſe trouve alors l'Europe, eſt un nouveau germe, qui vient de ſe former après un long chaos, & qui va ſe développer pour produire un nouvel ordre de choſes.

A cette époque, les différentes parties de l'Europe commencent à ſe combiner. Il ſemble qu'elles cherchent chacune à ſe mettre à

leur place ; & que prenant peu-à-peu de plus juſtes proportions, elles tendent à former un ſeul tout. Mais elles ont éprouvé de terribles convulſions, elles en éprouveront encore, & après de violentes ſecouſſes, elles conſerveront une inquiétude, qui les agitera ſans qu'elles ſachent pourquoi, & qui ne leur permettra le repos que par intervalles.

Puiſque la guerre, qui vient de s'allumer dans la Bohême, embraſera toute l'Allemagne, on prévoit que l'incendie s'étendra encore plus loin. Il eſt donc néceſſaire de connoître quel étoit au commencement du dix-ſeptième ſiècle, l'état des puiſſances voiſines de l'empire.

DES ROYAUMES DU NORD.

L'ÉPOQUE pour les royaumes de Suède & de Danemark eſt la révolution arrivée en 1523, lorſque Guſtave Waſa & Frédéric I dépouillèrent Chriſtian II. Nous avons déjà vu qu'ils établirent le luthéraniſme, afin de s'enrichir des biens du clergé, dont ils redoutoient la puiſſance. Guſtave vécut juſqu'en 1560; & Chriſtian III, ayant ſuccédé en 1535 à Frédéric ſon pere, mourut en 1559. Dans tout cet intervalle, les rois de Suède & de Danemarck veillèrent à leur défenſe réciproque, parce qu'il étoit de leur intérêt de ſe ſoutenir contre Chriſtian II, qui demandoit des

ſecours à Charles-Quint ſon beau-frère, & contre la république de Lubeck qui prétendoit à l'empire du Nord. D'ailleurs Guſtave & Chriſtian III, quoique tous deux braves & bons capitaines, préférèrent le bonheur des peuples à la gloire des armes.

Guſtave avoit été lui-même ſon miniſtre & ſon général. Eric XIV, ſon fils, ne fut qu'un furieux, qui ſe livrant à des flatteurs, & ſe laiſſant gouverner par un ſcélérat, commit des cruautés, ſouleva les peuples, & fut détrôné par ſon frère Jean III.

Jean fut un prince foible, ſoupçonneux & diſſimulé. Il voulut rétablir la religion catholique,

parce que c'étoit celle de ſa femme ; & ſe flattant d'y parvenir en faiſant adopter peu-à-peu de nouveaux articles, il fit dreſſer un formulaire qui ne contenta pas les proteſtans, & que le pape Grégoire XIII déſapprouva. Il employa la violence pour le faire recevoir : il cauſa des troubles dans ſon royaume : ſa femme mourut : il épouſa une proteſtante ; & paroiſſant alors changer de ſentiment, il ceſſa de protéger les catholiques. Mais il vouloit toujours qu'on reçût ſon formulaire.

En Danemarck, Frédéric II avoit ſuccédé à ſon père Chriſtian III. Pendant ſon règne, les deux royaumes ſe firent la guerre : mais nous n'entrerons

n'entrerons à ce ſujet dans aucun détail. Pour faire juger de quel côté furent les avantages, il ſuffit de dire, que Frédéric avoit les qualités qui font les bons capitaines & les bons rois. Il mourut en 1588, laiſſant la couronne à Chriſtian IV, ſon fils, dont nous aurons occaſion de parler.

Jean III, roi de Suède, vivoit encore, & ſon fils, Sigiſmond, venoit d'être élu roi de Pologne. Les diſputes de religion continuoient encore, parce que Jean les entretenoit. Ce prince mourut en 1592.

Sigiſmond, déjà roi de Pologne, fut encore roi de Suède. Il en eut le titre au moins : mais le duc

Charles, ſon oncle, & frère de Jean, eut toute l'autorité, & quelques années après, il enleva juſqu'au titre. Les états lui donnèrent la couronne de Suède en 1604. Ils craignoient que Sigiſmond ne voulût rétablir la religion catholique, dans laquelle il avoit été élevé. D'ailleurs avant que ce prince partît pour la Pologne, ils lui avoient preſcrit une capitulation pour la sûreté de leurs privilèges; & ils lui avoient déclaré que s'il n'en rempliſſoit pas tous les articles, ils ſe tenoient déliés du ſerment de fidélité.

Charles IX s'éleva ſur le trône en diſſimulant ſon ambition, en maniant les eſprits avec adreſſe,

& ſur-tout, en ne précipitant point ſes démarches. Il mourut en 1611, & laiſſa pour fils & pour ſucceſſeur un héros, Guſtave-Adolphe. Les états en donnant la couronne à Charles, l'avoient aſſurée à ſon fils.

Les royaumes de Suède & de Danemarck étoient électifs. De tous tems les états s'étoient conſervé une grande partie de l'autorité ſouveraine, & ne laiſſoient au roi qu'un pouvoir limité. Ils le choiſiſſoient d'ordinaire dans la famille qui occupoit le trône; ils avoient même quelque égard au droit d'aîneſſe : mais ils ſe croyoient autoriſés à lui faire rendre compte de ſa conduite, & à le dépoſer, lorſ-

qu'il ne reſpectoit pas les privilèges de la nation. Cette forme de gouvernement entretenoit cet eſprit de liberté ou de licence, que donne au peuple le pouvoir de choiſir ſes maîtres.

C'eſt du Danemarck que ſont ſortis les Cimbres & les Teutons. La Suède eſt l'ancienne Scandinavie, la patrie des goths, qui, donnant leur nom à pluſieurs autres peuples, ſe répandirent dans l'empire d'Occident. La Norwège a principalement produit les peuplades qui, depuis le neuvième ſiècle, ont fait des irruptions ſi fréquentes, & ſe ſont établies en France, en Angleterre, en Allemagne & en Italie. L'hiſtoire de

ces peuples n'offre qu'une longue ſuite de guerres. Sobres, robuſtes, accoutumés à la fatigue, ils ſont naturellement ſoldats; ils ne connoiſſent que la gloire des armes; & le plus grand roi eſt pour eux le général qui les conduit à des conquêtes. Tel étoit Guſtave-Adolphe. Sous ce prince par conſéquent, la Suède, déjà féconde en ſoldats, devoit produire encore de grands capitaines.

DES PROVINCES-UNIES.

CES provinces ſont la Gueldre, la Hollande, la Zélande, Utrecht, la Friſe, l'Over-Iſſel & Groningue.

Par l'union d'Utrecht, conclue en 1579, ces provinces forment

moins une ſeule république, qu'une aſſociation de pluſieurs républiques, qui conſervent chacune ſa ſouveraineté. Jalouſes de leurs anciens uſages, ſi elles ſe ſont unies pour l'intérêt commun, elles ont voulu dans tout le reſte être indépendantes les unes des autres. Chacune aſſemble ſes états particuliers, fait ſes loix, diſpoſe de ſes finances, eſt ſeul juge en matière de religion, & ſe gouverne. Elles ne peuvent ſe contraindre mutuellement ſur aucune de ces choſes.

Bien plus : il y a encore la même indépendance entre toutes les villes qui ont droit de députer aux états de leur province, & chacune

ſe gouverne par les loix qu'elle ſe fait. Voilà, par conſéquent, bien des républiques ſouveraines.

Ce gouvernement a ſans doute des défauts. Mais les circonſtances, où les provinces ſe ſont unies, ne leur ont pas permis de choiſir un plan plus régulier. Si on eût entrepris de ne former qu'une ſeule ſouveraineté, chaque province & chaque ville auroient cru perdre dans la révolution ; & dès-lors la jalouſie & la méfiance les auroient mis hors d'état de ſe défendre contre l'Eſpagne.

Mais parce que l'indépendance, dont chaque ville eſt jalouſe, ſeroit auſſi par elle-même un obſtacle à la réunion des forces & un principe

continuel de diviſions, il y a dans chaque province un conſeil toujours ſubſiſtant, qui veillant aux intérêts de toutes les villes, ſert de lien à leur confédération. C'eſt ce conſeil qui propoſe aux états-provinciaux les matières ſur leſquelles il eſt à propos de délibérer.

Les affaires générales, qui intéreſſent toutes les provinces, ſont traitées & arrêtées dans les états-généraux, qui ſont compoſés des députés des états particuliers. Ainſi les états-généraux ne ſont pas ſouverains : ils ne ſont que le corps des députés de ſept ſouverains confédérés. Il en eſt de même des états-provinciaux. La ſouveraineté réſide toujours dans les villes ; &

leurs députés aux états ne ſont que leurs miniſtres. Depuis la fin du ſeizième ſiècle les états-généraux ſont toujours aſſemblés à la Haye. Auparavant ils ne s'aſſembloient que par intervalles, & lorſqu'ils étoient convoqués par le conſeil d'état, qui veilloit alors aux intérêts des ſept provinces.

Chaque province y peut envoyer autant de députés qu'elle en veut entretenir; & l'aſſemblée eſt ordinairement compoſée d'environ cinquante perſonnes : mais il n'y a jamais que ſept voix; parce que le nombre des ſuffrages eſt comme celui des provinces, & non pas comme celui des députés.

Les députés ne peuvent rien

prendre ſur eux : il faut que chacun ſe renferme dans les inſtructions qu'il a reçues. Ce qui borne encore l'autorité des états-généraux, c'eſt qu'ils ne peuvent ni faire la paix, ni déclarer la guerre, ni contracter des alliances, ni lever des troupes, ni mettre des impoſitions, ni faire des loix, ni rien changer aux anciens réglemens, ſans le conſentement unanime des ſept provinces.

Si ſur quelques-uns de ces articles les députés n'ont pas d'inſtructions, les états-généraux ne peuvent rien décider, qu'après avoir reçu les ordres des provinces. Il faut même encore, avant de pouvoir arrêter quelque choſe, que les états particuliers ſoient aſſemblés

dans chacune, & que l'unanimité des ſuffrages concoure à la même réſolution. Enfin, dans ces aſſemblées particulières, comme dans l'aſſemblée générale, les députés ne peuvent opiner que conformément à leurs inſtructions; & s'il ſurvient quelque difficulté, qui n'ait pas été prévue, tout eſt ſuſpendu juſqu'à ce qu'ils aient pris les ordres de leur ſouverain.

Au reſte, le conſentement unanime n'eſt néceſſaire que dans les affaires majeures dont nous venons de parler. Les autres ſe décident à la pluralité des ſuffrages.

En tems de guerre les états-généraux & le conſeil d'état envoient des députés à l'armée; & le géné-

ral ne peut ſans leur conſentement ni livrer une bataille, ni former un ſiège, ni faire aucune entrepriſe conſidérable.

Il y a, ſans compter les corps de la nobleſſe, cinquante-ſix villes, dont le conſentement eſt néceſſaire en affaires majeures. On délibère d'abord dans les états particuliers : le réſultat des délibérations eſt enſuite communiqué aux villes & aux nobles : & ceux-ci après avoir débattu ſéparément la queſtion propoſée, envoient leurs ordres aux états de la province, qui les font paſſer aux états-généraux. Ce n'eſt qu'après ce long circuit qu'on parvient à prendre une réſolution. On voit par-là combien toutes ces

petites

petites républiques craignent de perdre leur liberté ; & l'on voit auſſi qu'en voulant prendre trop de précautions pour la conſerver, elles ne tendent qu'à s'embarraſſer mutuellement. Il ſemble qu'elles aient cherché à ſe mettre des entraves. En effet, cette forme de gouvernement ralentit toutes les opérations. Elle peut même arrêter tout-à fait le mouvement : car ſi une puiſſance ennemie s'aſſure d'un ſuffrage, elle mettra la république hors d'état d'agir.

L'union de ces provinces & de ces villes n'auroit pas ſubſiſté longtems, ſi elles n'avoient trouvé dans le ſtathoudérat un principe qui leur a donné de l'activité, & qui

les a fait mouvoir de concert malgré elles.

Le ſtathouder commande toutes les forces de terre & de mer. Il diſpoſe de tous les emplois militaires. Il préſide dans toutes les cours de juſtice. Les ſentences y ſont rendues en ſon nom. Il nomme les magiſtrats des villes ſur la préſentation qu'elles lui font d'un certain nombre de ſujets. Il donne audience aux miniſtres étrangers. Il eſt chargé de l'exécution des décrets que portent les états-provinciaux. Enfin il eſt l'arbitre des différens qui ſurviennent entre les provinces, entre les villes & les autres membres de l'état. Or, un arbitre, qui commande les armées,

eſt proprement un juge ſans appel.

Cette puiſſance illimitée a été le ſalut des Provinces-unies, parce qu'elle a été confiée ſucceſſivement à Guillaume & à Maurice de Naſſau. Il falloit les talens de ces deux grands hommes, & il falloit encore qu'ils fuſſent moins ambitieux que citoyens, ou que du moins cachant leur ambition, les coups d'autorité même qu'ils ſe permettoient, ne laiſſaſſent pas ſoupçonner qu'ils penſoient à la ſouveraineté. Heureuſement ils étoient trop éclairés pour ſonger à devenir les tyrans de leur patrie, & ſur-tout, pour y aſpirer ouvertement. Ils ont vu qu'en formant un pareil projet, ils ſerviroient l'Eſpagne, ſans en tirer

aucun avantage : car il eſt bien évident qu'ils n'auroient fait que mettre la diviſion dans la république, qui, encore mal affermie, avoit bien de la peine à ſe défendre contre l'ennemi commun. L'uſage le plus prudent qu'ils pouvoient faire de leur autorité, étoit donc de maintenir l'union, de ne faire qu'un corps de tous ces membres mal aſſortis, & de les faire agir de concert. C'eſt ainſi que dans ces premiers tems le ſtathouder, n'ayant d'autres intérêts que ceux des Provinces-unies, en eſt devenu le lien & le principal reſſort. Mais ſi les circonſtances changent, la république ſe trouvera entre l'anarchie, qui peut naître des diffé-

rentes vues d'une multitude de ſouverains, & le deſpotiſme, dont elle ſera menacée, ſi le ſtathoudérat perpétuel tombe dans une famille ambitieuſe.

Ces peuples, qui s'étoient ſi fort ſoulevés contre l'inquiſition, jouiſſoient à peine de la paix, que la religion ſuſcita des diſputes, & fit couler le ſang. La controverſe avoit pour objet la prédeſtination, la grace & la liberté : grandes queſtions, agitées depuis long-tems, & ſur leſquelles les ſentimens paroiſſent ſe multiplier d'autant plus, qu'on s'entend moins.

Dieu a tout prévu, il a tout arrêté, il a deſtiné chaque choſe à ſa fin. Or, on demande s'il pré-

deſtine à la vie éternelle, parce qu'il a prévu les actions méritoires; ou ſi faiſant abſtraction de ce qu'il prévoit, il prédeſtine gratuitement, & par la ſeule raiſon qu'il le veut. Pour réſoudre cette queſtion, il faudroit pouvoir nous faire une idée de la penſée de Dieu. Car ſi nous jugeons comment il penſe, en conſidérant comment nous penſons nous-mêmes, nous ſerons des aveugles qui parlent des couleurs. Les théologiens veulent toujours faire raiſonner Dieu, & cependant il eſt certain que Dieu ne raiſonne pas, puiſqu'il ne peut pas aller d'une idée à ..... itre. Parce qu'ils font des abſtractions, ils veulent lui en faire faire, comme s'il étoit

poſſible à Dieu de ne pas tout voir à-la-fois, & qu'abſtraire ne fût pas en nous une imperfection. Les jugemens divins ſont juſtes : voilà ce que nous ſavons ; mais nous ne pouvons pas comprendre comment ils ſe forment. Pouvons-nous dire même qu'ils ſe forment ? pouvons-nous dire que Dieu juge, lui qui n'a pas beſoin de comparer les choſes pour les connoître ? Voilà certainement des expreſſions bien impropres. Nous ne pouvons donc pas ſeulement parler de ces choſes, & c'eſt préciſément pourquoi nous en diſputons davantage.

Une autre queſtion auſſi difficile que la prédeſtination, c'eſt de ſavoir comment la grace agit, &

comment elle se concilie avec la liberté. Or, on pourroit encore demander aux théologiens de se faire des idées, ou de se taire, s'ils n'en ont pas; & de s'en tenir au dogme. Mais ils veulent disputer.

En 1608, Arminius, professeur dans l'université de Leyde, enseigna publiquement que la grace est de telle nature que non-seulement nous pouvons résister, mais que même nous résistons souvent; & que Dieu ne nous a prédestinés ou réprouvés, que parce qu'il a prévu si nous serions dociles ou rebelles à sa grace.

Comme cette doctrine étoit contraire à celle de Calvin, Gomar, autre professeur, la dénonça au

ſynode de Roterdam, & ſoutint que Dieu a prédeſtiné les uns à la vie éternelle & les autres à la mort éternelle ſans avoir égard à leurs actions; & que la grace, donnée aux élus, eſt ſi puiſſante qu'ils n'y peuvent pas réſiſter.

Arminius jugeant que les magiſtrats lui ſeroient plus favorables, préſenta une requête aux états de Hollande, pour demander que le grand conſeil prît connoiſſance de cette diſpute. La requête fut admiſe : le grand conſeil jugea, que toutes ces queſtions étoient bien obſcures, & les diſputes continuèrent.

Peu de tems après, en 1611, les états de Hollande ordonnèrent

aux Arminiens & aux Gomariſtes de comparoître devant eux ; & après les avoir entendu diſputer, ſans y rien comprendre, ils les invitèrent à ſe tolérer mutuellement. Il ne falloit donc pas les faire diſputer ſur un auſſi grand théâtre : que ne les laiſſoit-on dans leurs écoles !

Les deux partis s'échauffèrent, comme on auroit pu le prévoir : ils ſe calomnièrent, ils ſe reprochèrent des ſentimens qu'ils n'avoient pas. Pour ſe juſtifier, les Arminiens firent des remontrances aux états de Hollande, & les Gomariſtes des contre-remontrances. Mais tout ce que cela produiſit, c'eſt qu'on donna aux uns le nom

de remontrans, & aux autres celui de contre-remontrans.

Plus les diſputes s'allumoient, plus les états s'en occupoient; & elles s'allumoient encore davantage. Ils demandèrent aux théologiens, comment il ſeroit poſſible de les faire finir. Les remontrans proposèrent la tolérance, parce qu'ils étoient les plus foibles; & les contre-remontrans un ſynode national, parce qu'ils ſavoient qu'ils y ſeroient les plus forts. Les états de Hollande ordonnèrent la tolérance; c'étoit ſe déclarer pour les Arminiens.

Alors une nouvelle diſpute s'élève, & on demande: ſi c'eſt aux magiſtrats, ou aux eccléſiaſtiques,

à ſe porter pour juges dans les controverſes de religion. Cette queſtion anime encore plus les deux partis. Les Arminiens ont pour eux les états ; les Gomariſtes ont le peuple. Ils s'excommunient réciproquement : ils s'enlèvent les égliſes avec violence ; & les ſéditions commencent avec le ſchiſme. Pour ajouter encore au déſordre, Dordrecht, Amſterdam & quelques autres villes déſapprouvoient les états de leur province, & favoriſoient les contre-remontrans.

Les états de Hollande ayant, en 1617, ordonné aux magiſtrats de lever des troupes pour réprimer les ſéditieux, le comte Maurice regarda cette réſolution comme

une entrepriſe ſur ſes droits. Il condamna tout ce que les états avoient fait juſqu'alors ; il ſe déclara publiquement pour les Gomariſtes : & il défendit aux ſoldats nouvellement levés d'obéir aux magiſtrats. Voilà donc une diſpute de religion, qui produit deux factions dans la république. Il eſt à craindre que le ſtathouder, devenant chef de parti, ne faſſe ſentir aux provinces, qu'elles ne ſont pas auſſi ſouveraines qu'elles le penſent. Dans une affaire purement politique, il n'eût oſé agir, ni parler en maître. Il eſt plus hardi, lorſqu'il s'élève une diſpute ſur la religion, parce qu'il ſait bien que le fanatiſme lui fera des partiſans;

& que ſon ambition, qu'il voilera d'un faux zèle, paſſera pour amour de la vérité.

Barnevelt étoit depuis près de quarante ans grand-penſionnaire de Hollande. Cette place lui donnoit beaucoup de crédit dans les états : il en étoit l'ame en quelque ſorte, & il méritoit de l'être par ſes lumières autant que par ſon amour pour la patrie. Si les princes de Naſſau avoient ſervi la république par leurs armes, il ne l'avoit pas moins ſervie par ſes conſeils.

Le comte Maurice jura la perte de ce grand homme, qu'il regarda comme l'auteur des réſolutions qui avoient été priſes. Il lui devoit le

ſtathoudérat : mais ſon ame [illegible] ne pardonnoit pas à Barn[illegible] voir fait conclure la trêve [illegible], & peut-être encore d'ê[illegible] tacle à ſon ambition.

Les états-généraux, qui lui étoient dévoués, convoquèrent un ſynode national. En vain pluſieurs provinces proteſtèrent contre cette convocation. Les états firent plus : ils ordonnèrent aux magiſtrats de caſſer les nouvelles milices. On n'eut aucun égard à ces ordres, parce qu'en effet, les états-généraux s'arrogeoient une autorité qu'ils n'avoient pas, & qui étoit contraire aux privileges des états particuliers. Maurice, traitant cette déſobéiſſance de rébellion, arma

& marcha contre les villes. Il ſe montra par-tout en ſouverain, chaſſa les remontrans, caſſant les ſoldats, empriſonnant les magiſtrats, les dépoſant ou les banniſſant.

Cette première démarche n'étoit qu'un eſſai de ſon pouvoir. Ne trouvant point de réſiſtance, il fit arrêter Barnevelt & deux citoyens zélés, amis du grand-penſionnaire. C'étoient le ſavant Grotius, penſionnaire de Roterdam, & Hoogerbetz, penſionnaire de Leyde. Il s'étoit fait autoriſer par un décret des états-généraux, ou plutôt de quelques perſonnes qui en avoient pris le nom. Aucun de ces magiſtrats vendus n'avoit même oſé

ſigner le placard qui fut affiché.

Cependant le ſynode national s'ouvrit à Dordrecht au mois de novembre 1618. Les remontrans recusèrent un tribunal, où les parties étoient leurs juges ; & on remarque qu'ils ſe ſervirent préciſément des mêmes raiſons, dont les proteſtans s'étoient ſervis contre le concile de Trente : c'eſt qu'en effet ils n'en avoient pas d'autres. Ils furent condamnés. On dépoſa leurs miniſtres : on confiſqua les biens de pluſieurs ; on en mit en priſon, on en bannit.

Le prince d'Orange, c'eſt ainſi qu'on nommoit alors le comte Maurice, voulut enfin aſſouvir ſa vengeance ſur les trois penſion-

naires. Leur empriſonnement étoit un attentat contre la ſouveraineté des états de Hollande. Cette province les réclama ; elle repréſenta que s'ils étoient coupables, elle pouvoit ſeule les juger : & elle proteſta contre tout ce qui pourroit être fait. Les états-généraux, ſans être arrêtés par ces oppoſitions, nommèrent vingt-ſix commiſſaires pour faire les procès aux criminels prétendus. Barnevelt, âgé de quatre-vingt-dix ans, eut la tête tranchée à la Haye en 1619. Ce fut la récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à la république & au prince d'Orange même. Le cruel duc d'Albe n'avoit rien fait de plus odieux ni de plus inique. Grotius

& Hoogerbetz furent condamnés à une priſon perpétuelle : environ dix-huit mois après, le premier s'échappa de ſa priſon par l'adreſſe de ſa femme, & ſe retira en France.

La trève de 1609 étant expirée en 1621, la guerre qui commença dans les Pays-Bas, fit ceſſer les diſputes de religion. Le prince d'Orange eut à ſe défendre contre un grand capitaine, Spinola, général des troupes d'Eſpagne : ce n'étoit pas une conjoncture favorable pour uſurper ſur la ſouveraineté des provinces.

C'eſt ſur le commerce qu'eſt principalement fondée la puiſſance des Provinces-unies. Lorſque les

républiques d'Italie faiſoient celui du Midi, les villes anſéatiques, ſituées ſur la mer Baltique, ou ſur les rivières qui s'y rendent, faiſoient ſeules celui du Nord. Les villes de Flandre s'enrichiſſoient alors par leurs manufactures. Au commencement du quinzième ſiècle, l'art de ſaler le hareng pour le conſerver ayant été découvert, elles s'adonnèrent à cette pêche; & la navigation, qu'elles cultivèrent, les rendit tous les jours plus commerçantes.

Les Pays-Bas furent très-floriſſans ſous les ducs de Bourgogne. Ils le furent encore davantage pendant la plus grande partie du règne de Charles-Quint, parce qu'ils devin-

rent l'aſyle de ceux que cet empereur perſécutoit en Allemagne, Henri II en France, & Marie en Angleterre. Anvers étoit alors un des grands magaſins de l'Europe.

Le deſpotiſme, qui fit perdre ſept provinces à Philippe II, ruina les dix qu'il avoit conſervées. Les artiſans & les commerçans, qui portent les richeſſes par-tout où ils trouvent la liberté, ſe réfugièrent dans des marais, qui juſqu'alors n'avoient été habités que par de miſérables pêcheurs. Les guerres civiles de France, & les troubles qui recommencèrent après la mort de Henri IV, contribuèrent encore à peupler davantage cette république naiſſante; & le dix-ſeptième

ſiècle ne ſera pas moins favorable à ſa population : car elle fera ſeule le commerce, pendant que l'Angleterre, la France & l'Allemagne ſeront le théâtre d'une longue guerre.

Dès les commencemens, les habitans ſe trouvèrent en trop grand nombre pour un pays peu étendu, & naturellement peu fertile. Le ſol ne ſuffiſoit pas à leur ſubſiſtance, & cependant il falloit fournir aux frais d'une guerre diſpendieuſe. L'induſtrie, leur unique reſſource, ſuppléa à tout. Leur commerce, qui s'étoit établi pendant la guerre même, s'accrut pendant la paix. En 1621, il s'étendoit dans le Nord, dans la mer Méditerranée, dans

les Indes orientales, en un mot, dans tout le vieux monde, excepté la Chine. Les hollandois commençoient même à commercer en Amérique. Alors ils étoient puiſſans, parce qu'ils étoient ſobres, libres & induſtrieux. Cependant on jugera qu'ils ne pouvoient pas être encore bien riches, ſi l'on conſidère les dépenſes immenſes qu'ils ont dû faire pour affermir la république : mais la ſobriété & l'induſtrie ſont un Pérou qui les enrichira néceſſairement.

DE LA FRANCE.

LORSQUE les entrepriſes excèdent les forces, on fait de vains efforts; ou ſi on réuſſit, on s'épuiſe

avec des ſuccès. Or, les forces d'un état ne conſiſtent pas ſeulement dans l'étendue des terres & dans le nombre des habitans, mais bien plus dans la culture des terres & dans l'induſtrie des habitans. La puiſſance ou la foibleſſe eſt donc principalement dans le gouvernement, ſuivant que dirigeant bien ou mal toutes les forces, il les augmente ou les diminue.

Un prince n'eſt pas puiſſant parce qu'il peut mettre tous les jours de nouvelles impoſitions; car cette méthode aura néceſſairement un terme dans la pauvreté des peuples. Afin d'augmenter les revenus du ſouverain, il faut donc commencer par augmenter ceux des ſujets; c'eſt-

c'eſt-à-dire, qu'il faut faire fleurir l'agriculture, les arts & le commerce. C'eſt ſous ce point de vue qu'il nous reſte à conſidérer la France depuis la mort de Henri IV. Pour juger de ce qu'elle peut entreprendre au-dehors, il faut ſavoir quelles étoient ſes forces au-dedans.

Or, depuis 1610 juſqu'en 1629, l'agriculture, les arts & le commerce ont dépéri, bien loin de faire des progrès. Néanmoins ſans acquérir de nouvelles forces, le royaume eſt devenu plus puiſſant au-dehors, lorſque les factions des grands & des huguenots ont été ruinées. Mais il ſeroit difficile de ſe faire une idée de l'épuiſement

où il avoit été réduit par les diſſipations de Marie de Médicis & par la mauvaiſe adminiſtration des finances.

Toutes les penſions avoient été triplées, & cette générosité ne ſe borna pas aux princes & aux grands de la cour, elle ſe répandit encore dans les provinces ſur les gentilshommes les plus qualifiés. Cette augmentation de dépenſe fut pour l'état une nouvelle charge de quatre millions : ſomme conſidérable, puiſque les revenus du roi ne paſſoient pas vingt-ſix, deſquels encore il en falloit retrancher ſix d'anciennes charges. Il ne lui en reſtoit donc plus que ſeize ; & cependant vingt ſuffiſoient à pei-

ne à la dépenſe courante.

On avoit cru s'aſſurer de l'obéiſſance par des bienfaits, & dans ſept ans il y eut trois guerres civiles. Alors les dépenſes de l'état montèrent tout-à-coup de vingt millions à cinquante. On ne ſait pas ce que ces troubles coûtèrent aux peuples : mais on ſait que les rebelles lèvèrent des tailles & des ſubſides pour faire ſubſiſter leurs armées ; qu'ils obtinrent à différentes repriſes près de dix-ſept millions de gratifications extraordinaires, que Concini en retira onze ou douze du tréſor public, pour lui ou pour ſa femme ; & qu'il créa pluſieurs offices à ſon profit. Ajoutons à cela, le dégât que les

troupes faiſoient dans les campagnes.

A la mort de Concini, c'eſt-à-dire, en 1617, l'augmentation des impôts avoit porté les revenus à trente-un millions : mais en même-tems on avoit augmenté de plus de trois les charges qui étoient déjà de dix au commencement du règne de Louis XIII. Le roi n'avoit donc que dix-huit millions de rente, & il dépenſoit au-delà.

Un miniſtre auſſi avide que Concini n'étoit pas capable d'arrêter l'avidité des autres. Si les directeurs des finances ne pillèrent pas, ils n'eurent pas le courage d'empêcher de piller. Tous les trafics en uſage avant Sulli recommencèrent ; & la

Galigaï vendoit ſa protection à qui en avoit beſoin. Quelques gens d'affaires étant pourſuivis pour leurs malverſations, elle s'engagea par contrat public à les faire déclarer innocens moyennant trois cens mille livres.

Les finances reſtèrent dans ce déſordre juſqu'en 1626, qu'elles furent confiées au marquis d'Effiat. Ce ſurintendant joignoit les lumières à l'intégrité : mais les malheurs des tems ne lui permirent pas de faire tout le bien dont il étoit capable. Il comparoit les tréſoriers à la ſéche, qui trouble l'eau pour tromper les yeux des pêcheurs ; & il leur reprochoit d'avoir tout brouillé, au point qu'il n'étoit plus

poſſible de ſe faire une idée de la dépenſe, ni même de la recette.

Depuis que François I imagina de créer de nouveaux offices, cette méthode a paru ſi commode qu'elle a été la grande reſſource des ſurintendans. Il n'y en a pas de plus ruineuſe.

On n'achète pas des offices pour le ſeul honneur de les poſſéder : on en veut retirer peu-à-peu l'intérêt de ſon argent. Le roi eſt donc obligé pour ſe procurer un ſecours paſſager, d'aliéner à perpétuité une partie de ſes revenus. Il faut qu'il aſſigne les graces des offices ſur les tailles, ſur les gabelles ou ſur d'autres impôts.

Il vend des offices, parce que

les revenus ne ſuffiſent pas à la dépenſe : l'année d'après ils ſuffiroient encore moins, s'il ne remplaçoit pas les fonds aliénés, en augmentant les impoſitions. Le peuple en paiera donc une taille plus forte.

Mais ces officiers ſont exceptés de la taille. Ce qu'ils ne paient plus, il faut donc que le peuple le paie. Accroiſſement d'impôts.

Ce n'eſt pas tout : il eſt néceſſaire d'attribuer des fonctions à ces offices. Or, ces fonctions ont des droits que le peuple paie encore. En les multipliant, on met donc charges ſur charges, & cependant le roi n'en retire pas tout le ſecours momentané qu'il en attendoit.

Suppoſons qu'il en crée pour trente millions, il ne peut pas les vendre lui-même en détail : il les vendra donc à une compagnie de financiers, qui lui en donnera vingt-cinq, ou moins encore. Nous pourrions ajouter à ces réflexions que les officiers qui ſont utiles, ont été trop multipliés ; & que ceux qui ſont inutiles, ont encore l'inconvénient de mettre des entraves à l'induſtrie : mais ces détails nous meneroient trop loin. Il ſuffit de remarquer qu'en créant continuellement de nouveaux offices, on aliéne continuellement les revenus de l'état ; & qu'il doit arriver un tems, où on ne pourra pas remplacer les aliénations, parce que le

peuple ne pourra pas porter une augmentation d'impôts.

Sous Louis XIII cependant ces créations d'offices étoient l'unique reſſource des ſurintendans. Les effets de cette mauvaiſe adminiſtration ne tardèrent pas à ſe faire ſentir : on le voit par le compte que le marquis d'Effiat rendit de l'état des finances à l'aſſemblée des notables en 1626. Le roi ne retiroit plus rien de ſes domaines : de dix-neuf millions de tailles qu'on levoit ſur les peuples, il n'en venoit que ſix au tréſor de l'épargne : tout le reſte ſe trouvoit aliéné. La ferme générale des gabelles étoit de ſept millions quatre cens mille livres, en rabattant les frais des fermiers

qui revenoient à deux millions ; & de ces ſept millions quatre cens mille livres, il y en avoit ſix millions trois cens mille livres d'aliénés, de ſorte qu'il ne reſtoit au roi que onze cens mille livres qu'on venoit d'engager encore. La perte étoit à-peu-près la même ſur tous les autres revenus de l'état.

Ce qui contribuoit encore à la ruine du royaume, c'eſt la multitude de perſonnes qu'on employoit pour la recette & pour la dépenſe. Les tailles paſſoient par les mains de vingt-deux mille collecteurs, qui les portoient à cent ſoixante receveurs particuliers, d'où elles paſſoient à vingt-un receveurs généraux pour les voiturer à l'épar-

gne. L'argent étoit-il tiré de l'épargne pour être employé à ſa deſtination? Il n'y arrivoit pas, ou du moins des millions ſe réduiſoient à peu de choſe; patce que les tréſoriers & les autres officiers, par les mains de qui on les faiſoit paſſer, prélevoient des gages, des taxations, des droits, des ports & des voitures. Les revenus des rois ſont grands comme le Rhin, & ſe perdent de même.

Quand le marquis d'Effiat fut chargé des finances, au commencement de juin *1626*, il voulut ſavoir quelle étoit la recette ſur laquelle il pouvoit compter pendant le reſte de l'année, & quelles étoient les dépenſes auxquelles il

ſeroit obligé de faire face. Je trouvai, dit-il, toute la recette faite, & toute la dépenſe à faire : c'eſt qu'on avoit diſſipé d'avance tous les revenus de 1626, & même une partie de ceux de 1627. Cependant le roi devoit vingt-deux millions de paie aux troupes, trois millions de gratifications, & plus de deux millions de penſions & d'appointemens. Il s'en falloit de vingt-ſept à vingt-huit millions, qu'il eût quelque choſe, & il falloit fournir au courant ſans rien recevoir de dix à douze mois.

La guerre de la Valteline continuoit, & celle des huguenots, qui recommença en 1627, fut un nouveau ſurcroît de dépenſes. Le

ſiége

ſiége de la Rochelle coûta ſeul quarante millions. Les armées néanmoins ne manquèrent jamais de rien. Le bon ordre du ſurintendant fut la reſſource de l'état. Il gagna la confiance, & il rétablit ſi bien le crédit, que les financiers lui prêtèrent à dix pour cent, quoique juſqu'alors ils euſſent toujours retiré vingt à vingt-cinq pour cent de leurs avances. Mais ce miniſtre, qui mourut en 1632, ne put pas corriger les abus : c'étoit aſſez, dans les conjonctures où il ſe trouvoit, d'en ſuſpendre les progrès.

Enfin pour anticiper ſur l'avenir comme les ſurintendans, nous mettrons ici l'état des revenus de l'année 1639 ; celui des charges &

celui de la recette au tréſor de l'épargne.

Revenus..... 80,210,185
Charges..... 46,819,665
Parties de l'épargne... 33, 90,529

En comparant cet état à celui de 1609, on trouve que dans l'eſpace de trente ans, les impoſitions ont été augmentées de cinquante-quatre millions, les charges de quarante, & la recette ſeulement de treize. Les abus s'étoient accrus depuis la mort du marquis d'Effiat, & le royaume s'épuiſoit tous les jours davantage. Mais les tems n'étoient pas favorables à une réforme.

DE L'ESPAGNE.

JE veux qu'un jour, diſoit

Henri IV, mes payſans puiſſent mettre la poule au pot tous les dimanches. C'étoit là un des deſirs de ce père du peuple ; & nous ne doutons pas qu'avec le tems ce deſir n'eût été un deſſein exécuté.

Qu'on ſe repréſente donc un royaume peuplé de laboureurs aiſés : il ſe peuplera tous les jours davantage ; car plus le payſan peut nourrir d'enfans, moins il craint d'en avoir : au contraire, plus il en a, plus il ſe trouve riche, parce qu'ils font valoir ſon champ. D'ailleurs ſa famille ne ſouffrant pas de la misère, en ſera plus ſaine & plus féconde. La poule au pot tous les dimanches doit donc augmenter la population.

Une grande population fera fleurir l'agriculture. Toutes les campagnes ſeront cultivées, & le ſeront bien, parce qu'elles ſeront habitées par des payſans à leur aiſe.

A meſure que les terres ſeront mieux cultivées, les denrées ſeront plus abondantes. Le royaume, déjà riche par lui-même, s'enrichira encore par l'échange de ſon ſuperflu, & le commerce croîtra tous les jours.

Lorſque le travail fait l'aiſance d'un peuple nombreux, tout le monde travaille à l'envi, l'induſtrie naît de l'émulation, tous les arts fleuriſſent.

Voilà donc dans le royaume une grande population, une grande

culture, un grand commerce, une grande induſtrie. Ce ſont là les vraies richeſſes d'un état.

On demandera peut-être, quels ſeront les revenus du ſouverain : immenſes, ſans fouler le peuple. Plus les ſujets ſeront riches, plus ils pourront donner. Il ſuffira ſeulement de mettre les impôts de manière qu'ils ne nuiſent ni à l'agriculture ni à la conſommation. C'eſt l'unique règle à ſuivre : ſi on ne s'en écarte pas, les impôts ne ſeront point onéreux.

Dans un royaume qui ſeroit auſſi floriſſant, une grande quantité d'argent ne ſeroit pas un avantage, mais bien plutôt un embarras. En effet, à quoi ſert l'argent? à rendre

les échanges plus faciles. Or, il ne les rend plus faciles qu'autant qu'il circule plus facilement. Lycurgue ne donna qu'une monnoie de fer aux Spartiates, parce qu'il vouloit qu'ils fuſſent pauvres; & nous qui voulons être riches, nous voudrions que l'argent fût commun comme le fer. Si cependant nous en avions cent fois moins, nous ne porterions qu'un écu où nous ſommes obligés d'en porter aujourd'hui cent. Moins d'argent rendroit donc le commerce plus facile, & nous enrichiroit par conſéquent; comme plus d'argent détruiroit tout le commerce, & nous rendroit auſſi pauvres que les Spartiates. L'Eſpagne a été gouvernée ſur d'autres

principes : voyons le fruit qu'elle en a retiré.

Lorſque les eſpagnols ſe ſont vus en poſſeſſion des tréſors du Nouveau-Monde, ils ont eu la ſimplicité de ſe croire devenus riches : mais ils ne le furent qu'un moment.

Les denrées ſe balancent naturellement avec la quantité de l'argent, & ſe mettent à-peu-près au niveau : en ſorte que, s'il eſt rare, avec peu on achète beaucoup ; & s'il eſt commun, avec beaucoup on achète peu. Or, il étoit rare par-tout, lorſque les eſpagnols ſe trouvèrent tout-à-coup des millions. Ils parurent donc d'abord aſſez riches, pour acheter en quel-

que ſorte l'Europe entière. Mais à meſure qu'ils verſoient l'argent au-dehors, ils faiſoient hauſſer par-tout le prix des denrées ; & il falloit qu'elles devinſſent enfin auſſi chères pour eux que pour les autres peuples. Cette révolution fut hâtée par les entrepriſes de Charles-Quint & de Philippe ſon fils ; car elles leur firent certainement répandre plus de deux mille millions (1).

(1) Philippe II dit dans ſon teſtament que ſes deſſeins lui ont coûté plus de ſix cens millions de ducats en dépenſes extraordinaires. Ce teſtament eſt dans les mémoires de Sulli. Nous ignorons ſi c'eſt une pièce bien authentique ; mais nous ne croyons pas haſarder en diſant que Charles-Quint & Philippe II ont dépenſé deux mille millions,

Auſſi le prix des denrées paroît-il avoir quadruplé dans l'eſpace environ d'un ſiècle.

Les tréſors du Nouveau-Monde, tranſportés en Eſpagne, accrurent le luxe. Ils firent encore un plus grand mal, ils ruinèrent l'induſtrie. La raiſon en eſt ſimple. Puiſque l'argent y étoit plus commun qu'ailleurs, tout y étoit à plus haut prix. On achetoit donc par préférence de l'étranger. Les artiſans par conſéquent ne pouvoient plus vivre de leurs métiers; ils ſortoient du

---

ſomme qui eſt bien au-deſſous de ſix cens millions de ducats. Il faut remarquer que Charles-Quint eſt parvenu à l'empire en 1519, & que Philippe II n'eſt mort qu'en 1598.

royaume, & les manufactures tomboient.

L'or & l'argent ne faiſoient donc que paſſer en Eſpagne. En effet, on a remarqué qu'il y étoit entré plus de quatre mille millions depuis la découverte de l'Amérique en 1492 juſqu'en 1595; & cependant il n'y reſtoit pas deux cens millions, en y comprenant la vaiſſelle, & tout ce qui étoit fait avec de l'or ou avec de l'argent.

A la fin du ſeizième ſiècle, le royaume d'Eſpagne étoit donc un des moins riches. Il eſt vrai qu'il y arrivoit toujours de nouveaux tréſors : mais ils continuoient auſſi toujours à en ſortir; parce que l'argent va néceſſairement où ſont les

vraies richeſſes, c'eſt-à-dire, les choſes qui ſe conſomment & ſe reproduiſent pour ſe conſommer encore. Il devoit même ſortir d'une année à l'autre en plus grande abondance : car à meſure que les eſpagnols le rendoient plus commun, ils faiſoient eux-mêmes renchérir les denrées. En effet, quoique depuis 1595, il ſoit arrivé en Eſpagne chaque année l'une dans l'autre, au moins douze à quinze millions; il n'y en reſtoit pas cent en 1724, & encore pour les trouver falloit-il compter toutes les richeſſes des égliſes (1).

(1) Théorie & pratique du commerce & de la marine de D. Geronymo de Uſtariz. C. 3.

Voici donc l'état de l'Eſpagne au commencement du dix-ſeptième ſiècle. Les peuples étoient pauvres, parce qu'il n'y avoit plus ni commerce ni manufactures, & que l'agriculture dépériſſoit. Cependant on continuoit de mettre les mêmes impôts, parce qu'on les avoit toujours mis ; le recouvrement ſe faiſoit avec d'autant plus de violence, qu'il étoit plus difficile de faire payer ; & la misère croiſſoit tous les jours. On voyoit dans les campagnes quantité de payſans, qui ſans vêtemens, ſans lits, expoſés à toutes les injures de l'air, n'avoient pour toute nourriture que de l'eau & de mauvais pain.

Ceux qui avoient encore quelque

induſtrie, & qui pouvoient gagner quelque choſe, portoient ſeuls tout le poids des impoſitions, & ſe dégoûtoient inſenſiblement d'un travail dont on leur enlevoit tous les profits. La mendicité devenoit un état. On trouvoit doux de vivre aux dépens du public, & de n'avoir rien à faire, ni rien à payer. Enfin les moines invitoient à la fainéantiſe, en diſtribuant de la ſoupe à tous les gueux.

La misère dépeuploit inſenſiblement les campagnes : car les familles pauvres s'éteignoient, & d'autres s'appauvriſſoient pour s'éteindre encore.

Pendant que le gouvernement permettoit à peine de vivre, l'in-

quiſition ôtoit le pouvoir de penſer. Ceux qui avoient encore une ame, ſortoient du royaume pour échapper à cette double tyrannie. Les inquiſiteurs ſoulevoient ceux qui étoient reſtés, & le roi les chaſſoit de ſes états. En 1610, Philippe III bannit plus de neuf cens mille Moriſques, & on employa les moyens les plus violens pour exécuter ſes ordres.

Tout contribuoit donc à dépeupler l'Eſpagne : cependant les impôts, qu'on s'obſtinoit à vouloir toujours lever ſur le même pied, augmentoient encore la misère & la dépopulation.

Si on vouloit ſortir dans l'eſpérance de vivre & de penſer ail-

leurs, des ordonnances le défendoient. Mais elles ne donnoient pas de pain. Les eſpagnols s'échappoient donc. Ils alloient ſur-tout en Amérique, où ils croyoient trouver de l'or; & la plupart trouvoient leur tombeau dans un pays, où le climat n'étoit pas fait pour eux, & où leurs pères avoient égorgé tous les habitans.

C'eſt ainſi que les Indes occidentales, ſans enrichir l'Europe, ont appauvri l'Eſpagne; parce qu'elles ont ruiné l'agriculture, les manufactures & le commerce, & qu'elles ont encore contribué à la dépopulation, par les nombreuſes colonies qui s'y ſont tranſportées.

Des nations entières chaſſées par

Ferdinand le Catholique & par Philippe III, des colonies fréquentes envoyées en Amérique, & des millions d'hommes que Philippe II a fait périr pour donner la liberté aux Provinces-Unies, ſont de grandes pertes qu'un bon gouvernement auroit pu réparer, parce qu'après quelques générations un pays ſe repeuple, quand il eſt bien gouverné : mais le mal étoit ſans remède. En effet, lorſque les peuples ont une fois perdu toute émulation & toute induſtrie, ils ſe font une habitude de leur ignorance & de leur misère, alors rien ne les encourage : les pertes qu'a faites l'état ne ſe réparent plus : au contraire, tout s'oppoſe aux progrès

de la population ; & il ſemble que le pays ſe repeupleroit plus facilement, s'il étoit réduit à un ſeul homme & à une ſeule femme. Les choſes en étoient donc au point que la multitude des familles paroiſſoit un obſtacle à la population.

On voit que Philippe II & Philippe III penſoient bien différemment de Henri IV : ils ſembloient ne pas vouloir que leurs payſans euſſent du pain. On en conclura ſans doute que, malgré les tréſors de l'Amérique, ces deux rois devoient être bien pauvres. Nous allons en donner une preuve, qui lèvera tous les doutes. Ce ſont les états-généraux d'Eſpagne, tenus en 1719. Les cahiers en furent im-

primés. On y voit que tous les revenus de la couronne étoient aliénés, que le labourage étoit déſerté, que l'induſtrie étoit anéantie, que la maiſon du roi ne ſubſiſtoit qu'au moyen de ſix millions quatre cens mille livres qu'on levoit ſur le clergé, & qu'il ne reſtoit pas la plus petite ſomme pour les dépenſes du gouvernement.

DE L'ALLEMAGNE.

JUSQU'AU ſeizième ſiècle, l'empire d'Allemagne ſe reſſent des vices du gouvernement féodal. La bulle d'or & d'autres réglemens ne ſont que des monumens, qui prouvent combien il étoit difficile de remédier aux déſordres. Que pou-

voient les loix contre des princes toujours armés, lorſqu'elles n'étoient pas protégées par une puiſſance capable de les faire reſpecter ?

Mille intérêts diviſoient l'Allemagne, & la remuoient confuſément; lorſqu'à la naiſſance du luthéraniſme, deux religions ennemies parurent faire oublier tout autre intérêt. Alors deux partis ſe forment : ils ont l'un & l'autre un but mieux déterminé, & ils commencent à concerter leurs deſſeins.

Charles-Quint étoit aſſez puiſſant pour faire régner les loix, s'il eût voulu régner par elles. Mais il ſe flatte de dominer en ruinant les deux partis : en effet, il eſt un

moment le deſpote de l'empire.

Les deux religions n'en deviennent que plus ennemies. Les catholiques, qui ſont en plus grand nombre dans la chambre impériale, ſaiſiſſent toutes les occaſions d'humilier les proteſtans, qui de leur côté forment des ligues, & ſont toujours au moment de prendre les armes.

Mais les proteſtans ſe diviſent eux-mêmes. Fidèles à la confeſſion d'Augsbourg, leur haine eſt égale contre les calviniſtes & contre les catholiques. Cependant l'électeur Palatin, pour ſe faire un parti en France, avoit embraſſé le calviniſme. Ainſi l'union évangélique étoit formée de deux ſectes enne-

mies. La méſintelligence affoiblira donc ſes forces.

Jean-George, électeur de Saxe, joignoit à peu de talens une ame mercénaire. L'intérêt momentané, qui le régloit, le rendoit incertain dans ſes démarches. Il en faiſoit trop ou pas aſſez. Moins fait pour fortifier le parti qu'il embraſſoit, que pour affoiblir le parti contraire, il n'étoit propre qu'à faire durer les troubles. Tel étoit l'état de l'Allemagne, lorſque Ferdinand II parvint à l'empire.

Il faut remarquer que les princes d'Allemagne étant moins puiſſans que les rois de France ou d'Eſpagne, les abus du gouvernement étoient auſſi moins grands chez

eux. En général, le ſouverain d'un grand état ſe permet d'autant plus qu'il peut davantage ; il n'imagine pas que ſes reſſources puiſſent jamais s'épuiſer ; & il eſt tenté d'abuſer de ſon autorité, parce qu'il trouve peu de réſiſtance dans un peuple accoutumé à une plus grande dépendance. Au contraire, le ſouverain d'un petit état eſt obligé de ſe conduire avec plus de prudence ou plus de timidité. S'il veut ſe livrer à toutes ſes fantaiſies, il s'apperçoit bientôt que les reſſources vont lui manquer ; & il ſent le beſoin de ménager des ſujets, qui peuvent ſe ſoulever plus facilement, & auxquels un voiſin pourroit donner dès ſecours.

Le corps germanique a une lenteur & une peſanteur, qui ſe communiquent naturellement à toutes ſes parties. Les peuples s'en ſont fait une habitude, que le climat entretient; & le phyſique y contribue, comme le moral. Forts & robuſtes, ils ſont bons ſoldats & bons laboureurs : mais ils ſont peu propres aux arts, qui ne fleuriſſent guère que dans les grandes capitales. Le gouvernement ne permet pas à l'induſtrie de prendre un grand eſſor, & le commerce ſe fait difficilement dans un pays où il faut à tout moment paſſer d'une domination dans une autre. L'or & l'argent ſont donc rares en Allemagne. On voit que l'Europe étoit

pacité de Rodolphe II; mais lorſque Ferdinand II parvint à l'empire, les deux branches de la maiſon d'Autriche s'étoient déja unies, & elles fondoient ſur leur union le ſuccès des projets qu'elles méditoient. Cet empereur vouloit, comme Charles-Quint, élever une monarchie, en ruinant les proteſtans & les catholiques les uns par les autres; & le conſeil de Madrid concouroit à ſes vues, dans l'eſpérance de recouvrer les Pays-Bas, & de faire encore d'autres conquêtes.

Les Provinces-Unies vouloient acquérir de nouvelles places, afin de couvrir leurs frontières. La France ambitionnoit d'étendre ſa

domination juſqu'au Rhin, juſqu'aux Pyrénées & dans les Pays-Bas. Le roi de Danemarck, celui de Suède & tous les princes d'Allemagne eurent chacun différens deſſeins ſuivant les conjonctures. Mais le projet général de toute l'Europe fut enfin de diminuer la puiſſance de la maiſon d'Autriche, & d'aſſurer la liberté & les privilèges du corps germanique.

CHAPITRE III.

De la guerre de l'Empire juſqu'à l'année 1635.

LES états de Bohême offrirent la couronne à Frédéric V, électeur Palatin. Comme il étoit chef de l'union évangélique, gendre du roi d'Angleterre, & neveu du comte Maurice, ils crurent trouver en lui un prince aſſez puiſſant pour les défendre contre l'empereur. Il auroit pu lui-même juger mieux de ſes forces, & compter moins ſur des titres, qui trompoient un peuple ignorant. Il parut d'abord héſiter : bientôt l'ambition le raſſura, & il l'accepta malgré les remon-

trances du roi d'Angleterre, du prince d'Orange & de tous les électeurs. Ces remontrances néanmoins ne paroiſſoient pas promettre de grands ſecours.

Alors Betlem Gabor, prince de Tranſilvanie, allié des états de Bohême, venoit de faire une irruption dans les états héréditaires. Il étoit maître de la haute Hongrie, il menaçoit la baſſe & l'Autriche même.

Ces premiers mouvemens, qui ébranloient toute l'Allemagne, commençoient à donner une impulſion aux princes de l'union & à ceux de la ligue. Cependant Ferdinand faiſoit ſes préparatifs. Sigiſmond, roi de Pologne, l'électeur

de Saxe & Maximilien, duc de Bavière, armoient pour lui. Le pape lui avoit accordé de grandes ſommes ſur le clergé : l'Eſpagne lui promettoit onze mille hommes pour la guerre d'Autriche & de Bohême, & s'engageoit à faire une diverſion dans le Palatinat. Quoique ſon parti fût déja beaucoup plus fort, il demanda encore des ſecours à la France.

Le duc de Luines, qui gouvernoit alors Louis XIII, envoya des ambaſſadeurs en Allemagne pour ménager un accommodement entre les deux partis. Ils ſe rendirent à Ulm, où les princes proteſtans étoient aſſemblés, & où le duc de Bavière envoya ſes députés.

Cette ambaſſade valut des armées à Ferdinand : car on conclut un traité, par lequel l'union & la ligue promirent de poſer les armes, & de laiſſer Ferdinand & Frédéric terminer leur querelle avec leurs propres forces. Or, les princes proteſtans licentièrent en conſéquence leurs troupes : mais le duc de Bavière & les autres princes du même parti continuèrent de donner des ſecours à l'empereur. C'eſt ainſi que la France, alors foible, négocioit pour l'aggrandiſſement de la maiſon d'Autriche.

Pendant que le nord de la Bohême étoit menacé par l'électeur de Saxe, l'armée impériale, compoſée de cinquante mille hommes,

entroit dans ce royaume par le côté méridional. Le duc de Bavière & le comte de Bucquoi la commandoient en chef, & avoient ſous eux les comtes de Tilly & Walſtein : noms qui deviendront célèbres.

Frédéric n'avoit que trente mille hommes. Avec de pareilles forces, il ne pouvoit pas défendre ſes frontières, & l'intérieur du royaume lui donnoit d'autres ſoins & d'autres inquiétudes. Un peuple qui ſe révolte, n'eſt jamais auſſi puiſſant qu'on l'imagine. Jouet des ambitieux, qui entretiennent les troubles, il ſe diviſe en factions : il ſe conduit au haſard : toujours mécontent du chef qu'il a choiſi, &

toujours incertain du parti qu'il doit prendre. De pareilles conjonctures demandoient que Frédéric eût eu de grands talens. Il n'en avoit point. Il aliéna les luthériens par une préférence marquée pour le calviniſme; il ſe rendit mépriſable, en abandonnant les affaires à ſes généraux, tandis qu'il ſe livroit lui-même aux plaiſirs, ou même à la crapule. Il ne monta donc ſur le trône que pour en deſcendre; & il s'enfuit après avoir perdu la bataille de Prague qui ſe donna en 1620. L'année ſuivante Betlem Gabor fit la paix.

Ferdinand avoit reconquis les états héréditaires. Il pouvoit donner la paix à l'empire : il voulut

encore le conquérir, ou ſe rendre aſſez puiſſant pour le gouverner en monarque. Croyant déja l'être, il proſcrit l'électeur Palatin, & ceux qui l'ont ſoutenu, & le déclare déchu de ſes états & de la dignité électorale. On demandoit de quel droit, ſans conſulter les électeurs, il portoit de ſon chef une pareille ſentence; & ſi un prince mérite d'être mis au ban de l'empire pour un démêlé avec la maiſon d'Autriche. Car enfin Frédéric n'étoit coupable qu'envers le roi de Bohême : il ne l'étoit point envers l'empire, ni même envers Ferdinand, comme empereur. Mais Spinola exécutoit cette ſentence de proſcription dans le bas Palatinat :

il s'en rendoit maître, tandis que les princes de l'union fatiguoient leurs troupes qu'ils ne ſavoient pas conduire; & que ſe faiſant des reproches les uns aux autres, ils abandonnoient le pays après l'avoir ruiné.

Le haut Palatinat étoit défendu par le comte de Mansfeld, grand capitaine, plein de courage, de reſſources & d'activité : il étoit endurci au travail, aux veilles, au froid, à la faim. Il faiſoit la guerre avec avantage contre une armée ſupérieure, commandée par le duc de Bavière & le comte de Tilly. Mais les villes ayant prêté ſerment de fidélité à l'empereur, il ſe vit ſans ſecours, ſans vivres,

ſans retraite, dans un pays devenu tout-à-coup ennemi. Il feignit de vouloir traiter ; & il donna une ſi grande ſécurité aux impériaux, qu'il en obtint de l'argent & des vivres, & il leur échappa. Il porta ſes armes dans le bas Palatinat, mettant à contribution & pillant tous les lieux par où il paſſoit : car il n'avoit pas d'autre paye à donner à ſes troupes. Spinola étoit alors en Flandre, où la guerre venoit de recommencer entre l'Eſpagne & les Provinces-Unies.

Frédéric, qui s'étoit retiré à la Haye, reparoît & vient joindre Mansfeld. Chriſtian, duc de Brunswick & le marquis de Bade-Durlach arment pour ſa défenſe, & ſont

défaits l'un après l'autre par Tilly : mais Mansfeld met en déroute l'armée de l'archiduc Léopold. Cependant Frédéric, forcé de céder, se retire dans la basse Alsace avec Mansfeld & le duc Chistian ; & les impériaux achèvent la conquête du Palatinat.

Alors les rois d'Angleterre & de Danemarck, qui négocioient pour l'électeur, lui conseillèrent de congédier ces deux généraux, sur la promesse que Ferdinand leur avoit faite, de le rétablir à cette condition ; Frédéric, trop crédule, fut sans armées comme sans états.

On voit dans l'histoire les ravages que faisoient cinq ou six armées, mal payées, qui parcouroient l'Allemagne

lemagne pour s'enlever tour-à-tour les mêmes provinces. On n'imagine pas les horreurs que commettoient les troupes du duc de Brunſwick, enhardies par l'impunité & par l'exemple de leur chef.

Il prit ſa route par la Lorraine avec Mansfeld. Ces deux capitaines avoient alors dix mille hommes de pied, huit mille chevaux, quatorze pieces d'artillerie, & point d'argent. Ils marchoient ſans trop ſavoir où ils alloient, paroiſſant n'avoir d'autre deſſein que de changer de lieu pour ſubſiſter par le pillage. Cette horde, conduite par un grand capitaine & par un brigand, car Brunſwick n'étoit rien autre, répandoit au loin une épouvante

générale. Elle menaçoit la Champagne, elle pouvoit errer librement dans la France qui lui étoit ouverte, & le duc de Bouillon invitoit Mansfeld à marcher au ſecours des Huguenots, qui occupoient alors dans le bas Languedoc, Louis XIII avec toutes ſes forces.

Toutes les puiſſances vouloient acquérir un général auſſi habile que Mansfeld. L'empereur, l'Eſpagne & la république de Veniſe lui faiſoient des offres à l'envi, pendant que la cour de France négocioit pour le gagner, ou pour l'éloigner de ſes frontieres. Ainſi ce capitaine, qui n'avoit ni feu ni lieu, ſe faiſoit tour-à-la-fois redouter & rechercher. Au reſte, il paroît que

ſon deſſein étoit d'entrer au ſervice des Etats-Généraux; & il feignoit de goûter les propoſitions du maréchal de Bouillon, afin de forcer Louis XIII à lui donner de quoi payer ſes troupes & les mener en Hollande.

Le duc de Nevers, qui s'étoit rendu dans ſon gouvernement de Champagne, lui envoya un gentilhomme nommé Montereau, & lui fit offrir de ſervir dans les armées du roi, ou de ſe contenter de l'argent dont il pouvoit avoir beſoin pour ſe rendre dans les Provinces-Unies. Mansfeld ſuſpendit ſa marche : mais pendant que la négociation traînoit, on fortifioit les garniſons, on ramaſſoit des trou-

pes, & ſon armée diminuoit de jour en jour par les maladies & par la déſertion. Il fut donc obligé de ſe retirer après avoir reçu beaucoup moins d'argent qu'on ne lui en avoit promis, ſi même on lui en donna. Il fit une longue marche au travers d'un pays ennemi : il s'ouvrit un paſſage en livrant bataille à D. Gonzales, qui vint au-devant de lui à Fleurus dans le comté de Namur : & ayant joint ſes forces à celles du prince d'Orange, il fit lever le ſiège de Bergopzoom, que Spinola pouſſoit vivement. Cependant les hollandois ne s'accommodant point de la licence de ſes troupes, il repaſſa bientôt en Allemagne.

L'union évangélique ne ſubſiſtoit plus. Cette ligue, qui avoit paru formidable, s'étoit diſſipée par la méſintelligence des chefs. Mansfeld & Chriſtian de Brunſwick continuoient ſeuls la guerre pour le Palatin ; ou plutôt ils la continuoient, parce qu'ils n'avoient pas d'autres moyens de faire ſubſiſter leurs troupes. Ils ravageoient enſemble la Friſe & la Weſtphalie, lorſque les états de la baſſe Saxe ayant pris les armes, invitèrent Chriſtian à prendre le commandement de leurs troupes. Mais bientôt intimidés à l'approche de l'armée impériale, ils congédièrent ce général. Forcé à ſe retirer, il traverſa la Weſtphalie, où il fut entiérement

défait par Tilly, & il perdit plus de huit mille hommes. Alors n'étant plus en état de tenir la campagne, il s'enfuit dans les Provinces-Unies avec le reſte de ſes troupes. Cette perte réduiſit Mansfeld à ſe cantonner dans la Friſe, & peu après à ſe retirer auſſi en Hollande.

L'empereur ne trouvoit donc plus d'oppoſition à ſes ordres abſolus. Il venoit de tenir la diète de Ratisbonne, où il avoit déclaré qu'étant maître de diſpoſer des états & des dignités de Frédéric, il les tranſportoit à Maximilien, duc de Bavière. Cette diète n'étoit pas générale. Ferdinand n'y avoit appelé que les électeurs & quelques princes dévoués à ſes volontés. Les élec-

teurs de Saxe & de Brandebourg qui commençoient à être mécontens, refusèrent même de s'y rendre. Cependant Maximilien fut ſolemnellement inveſti de la dignité électorale, malgré les vaines repréſentations des princes proteſtans.

Ferdinand s'applaudiſſoit d'avoir mis un ſujet éternel de diviſion dans la maiſon Palatine, dont celle de Bavière étoit une branche. Il regardoit ce coup comme un rafinement de politique, ſur le grand principe, qu'il faut diviſer pour commander. Cependant s'il eût réfléchi ſur les circonſtances où il ſe trouvoit, il auroit pu voir que ce n'étoit pas le principe qu'il devoit ſuivre. Il n'étoit point prudent de

ſemer de nouveaux ſujets de diviſion dans un tems où les principales puiſſances de l'Europe prenoient part à tous les mouvemens de l'empire : car c'étoit les inviter à prendre la défenſe du parti qu'il vouloit opprimer.

Ferdinand, ainſi que Charles-Quint, ſe hâta trop de montrer ſa toute-puiſſance. Qu'avoit-il beſoin d'agir en maître, puiſqu'il l'étoit? Il devoit, au contraire, paroître ignorer l'autorité qu'il avoit acquiſe, & penſer qu'elle n'étoit pas encore aſſez affermie pour braver des princes, qui pouvoient former une nouvelle ligue. L'exemple de Charles-Quint eût été une leçon pour lui, s'il eût étudié l'hiſ-

toire pour prendre des leçons.

Plus les princes de l'empire paroiſſoient aſſervis, plus la puiſſance de Ferdinand donnoit d'ombrage à toute l'Europe. Le Danemarck, les Provinces-Unies, la France, l'Angleterre, la Savoie & la république de Veniſe connurent qu'il étoit tems de ſe réunir, & on forma le projet d'une ligue générale, dont l'objet étoit l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche, le rétabliſſement du Palatin & la reſtitution de la Valteline. Si l'on ſe rappelle quel étoit alors l'état de l'Europe, on jugera que cette union n'étoit pas encore bien redoutable.

Le cardinal de Richelieu venoit d'entrer dans le miniſtère. L'épui-

ſement de la France, les factions des grands & les guerres des huguenots ne lui permettoient pas de faire encore de grandes entrepriſes au-dehors. Il borna ſes vues à la reſtitution de la Valteline. C'étoit un objet important, qui préparoit à de nouveaux ſuccès, & qui étoit plus proportionné aux efforts qu'il pouvoit faire.

En 1620, les valtelins s'étoient révoltés contre les griſons, dont ils étoient les ſujets; & le duc de Féria, gouverneur de Milan, feignant de leur donner des ſecours, les avoit fait paſſer ſous la domination eſpagnole : divers forts qu'il avoit fait conſtruire, le rendoient maître du pays. La maiſon

d'Autriche s'assuroit par-là une communication libre entre l'Italie & les pays héréditaires, & les deux branches pouvoient facilement réunir leurs forces pour assujettir l'Allemagne & l'Italie.

Cette usurpation sur les grisons alarma la république de Venise, la Savoie & la France. Louis XIII négocia. En 1621, le maréchal de Bassompierre conclut à Madrid un traité par lequel Philippe IV, fils & successeur de Philippe III qui venoit de mourir, promit de retirer toutes les troupes qu'il avoit dans la Valteline, & de raser tous les forts que Féria avoit fait construire. Il n'en fit rien. Cette conduite devoit certainement dégoûter de

négocier avec l'Eſpagne. On entama néanmoins une nouvelle négociation à Rome, croyant que le pape pourroit porter Philippe à remplir ſes engagemens : mais après être convenu que les forts ſeroient remis à ſa ſainteté pour être raſés, & après qu'elle eut envoyé ſur les lieux un commiſſaire, auquel elle parut donner des ordres à cet effet, on fut fort étonné de voir qu'elle conſervoit la Valteline pour les Eſpagnols.

Richelieu qui n'approuvoit pas qu'on employât les négociations, lorſqu'on pouvoit agir par la voie des armes, fit une ligue avec la république de Veniſe & le duc de Savoie. Le marquis de Cœuvres

leva des troupes en Suiſſe, entra dans la Valteline à la tête de dix mille hommes & s'en rendit maître. Cette affaire fut enfin terminée en 1626 par un traité qui contenta les valtelins & les griſons. Mais les hollandois, qui venoient de perdre Bréda, auroient voulu que la France eût continué de faire une diverſion en Italie : les troubles que cauſoient les huguenots ne le permettoient pas.

Une nouvelle ligue ſe forme contre l'empereur. Dès l'année 1623, lorſque le Palatinat fut conféré au duc de Baviere, Chriſtian IV, roi de Danemarck, qui avoit des griefs particuliers, forma le deſſein de prendre les armes pour la défenſe

de la religion proteſtante & pour le rétabliſſement de l'électeur Palatin. Il étoit brave, actif, entreprenant ; mais plus ſoldat que capitaine, il ne ſavoit pas profiter de ſes avantages, ni des fautes de ſes ennemis. C'eſt ce dont on avoit déjà pu s'appercevoir dans une guerre qu'il avoit fait à la Suède, & dans laquelle il avoit eu contre Charles IX, des ſuccès qu'il ne ſoutint pas contre Guſtave-Adolphe.

Trop foible par lui-même, il fit naître des troubles dans la baſſe-Saxe ; & comme il étoit membre de ce cercle, en qualité de duc de Holſtein, il fut déclaré général de toutes les troupes. Il s'allia encore de la Hollande, de l'Angleterre &

de la France qui lui promirent des ſecours d'hommes & d'argent. Pour peu qu'il eût pris la précaution d'étudier l'état de ces puiſſances, il auroit vu qu'il haſardoit beaucoup de compter alors ſur tout ce qu'elles lui promettoient. Il n'étoit pas grand politique. Il avoit cependant de l'eſprit, des connoiſſances, des diſpoſitions heureuſes pour tout, & cultivées de bonne heure par des hommes célèbres, qu'on avoit fait venir de France, d'Angleterre & des Pays-Bas. Mais il faut tant de choſes pour faire un grand prince. Ce fut à l'occaſion de cette guerre, que Jacques I fit embarquer ces quinze mille hommes, qui virent le port de Ca-

lais & les côtes de Zélande.

Mansfeld fut un des généraux du roi de Danemarck : mais ce prince eut toujours à combattre contre des forces ſupérieures, & contre Tilly & Walſtein, deux grands capitaines. Après beaucoup de mauvais ſuccès & bien des pertes, il ſe crut encore heureux de trouver ſes ennemis diſpoſés à un accommodement. La paix étoit à deſirer pour l'empereur, qui vouloit employer ſes forces en Italie, où commençoit une nouvelle guerre; pour toute l'Allemagne, qui ſouffroit impatiemment les déſordres des troupes impériales, pour Walſtein qui ne ſavoit plus comment contenir dans la diſcipline des ſol-

dats, à qui la licence ſervoit ſouvent de paie, & qui d'ailleurs croyoit que le roi de Danemarck pouvoit contribuer à le maintenir dans le duché de Mecklembourg, que l'empereur lui avoit donné. Toutes ces circonſtances procurèrent à ce prince des conditions plus avantageuſes, qu'il ne devoit eſpérer dans le mauvais état de ſes affaires. Mansfeld & le duc de Brunſwick moururent la ſeconde année de cette guerre.

La ſucceſſion de Vincent II, dernier duc de Mantoue, étoit la cauſe de la guerre d'Italie. Le duc de Nevers, que Vincent avoit déclaré ſon héritier, & dont le fils avoit épouſé ſa nièce, joignoit à

ces titres celui d'être encore le plus proche parent ; & il avoit pris poſſeſſion de Mantoue au commencement de 1628. La maiſon d'Autriche, ne voulant point en Italie d'un prince dévoué à la cour de France, ſoutenoit les droits du duc de Guaſtalle, qui étoit auſſi de la maiſon de Gonzague, & les prétentions que le duc de Savoie formoit ſur le Montferrat.

La guerre des huguenots n'avoit pas permis à la France de donner des ſecours au duc de Nevers : mais auſſi-tôt après la priſe de la Rochelle, le cardinal tourna ſes ſoins de ce côté-là. Ce fut à cette occaſion qu'il aliéna la reine mère, avec laquelle il avoit paru vivre

juſqu'alors dans la plus grande intelligence. Cette princeſſe ne pouvoit approuver une guerre, qui rompoit l'alliance qu'elle s'applaudiſſoit d'avoir faite avec l'Eſpagne; & d'ailleurs elle croyoit qu'on devoit ſacrifier toute raiſon d'état à la haine qu'elle portoit au duc de Nevers.

Richelieu n'étoit plus cet évêque de Luçon, qui avoit donné des louanges au double mariage : c'étoit un miniſtre éclairé & affermi par ſes derniers ſuccès. Il ne penſoit pas qu'il fallût abandonner le duc de Nevers, pour contribuer à l'aggrandiſſement du roi d'Eſpagne. Il réſolut donc la guerre. A la fin de février 1629, Louis XIII partit

de Grenoble avec lui pour paſſer les Alpes. Il força le pas de Suſe, fit lever aux eſpagnols le ſiège de Caſal, & obligea le duc de Savoie à entrer dans une ligue, qui s'engageoit à maintenir le duc de Mantoue dans la poſſeſſion de ſes états. Les autres puiſſances étoient la république de Veniſe & le pape. Dès le mois de mai, le roi reparut dans le Languedoc à la tête de ſes troupes, & acheva de dompter les huguenots. Il faut convenir que s'il n'étoit pas capable de prendre des réſolutions par lui-même, ſon courage ſecondoit au beſoin l'activité du cardinal.

Cependant on apprit que l'empereur faiſoit marcher une armée en

Italie, que les eſpagnols avoient repris les armes, & que le duc de Savoie étoit d'intelligence avec eux. Il fallut donc repaſſer les Alpes. Le cardinal, chargé du ſoin de cette guerre, partit de Paris au mois de décembre, avec le titre *de lieutenant-général repréſentant la perſonne du roi*. Louis XIII retarda ſon départ, parce qu'il travailloit à faire revenir le duc d'Orléans, qui s'étoit retiré en Lorraine, mécontent de ce qu'on ne lui donnoit pas tous les gouvernemens qu'il demandoit. Il partit auſſi-tôt que ce prince fut de retour.

Cette campagne mit fin à la guerre. Le duc de Mantoue fut reconnu, les eſpagnols & les impé-

riaux évacuèrent toutes les places, & Ferdinand promit de donner l'inveſtiture. Le traité qui fut conclu, fut ſur-tout l'ouvrage de l'adreſſe de Mazarini, que le pape avoit chargé de cette négociation.

Le roi ne put pas paſſer en Italie, parce qu'une maladie dangereuſe dont il fut attaqué, lorſqu'il faiſoit la conquête de la Savoie, l'obligea de ſe faire tranſporter à Lyon. Les deux reines, qui étoient auprès de lui, ſaiſirent les momens où il s'attendriſſoit pour elles, & lui firent promettre de renvoyer le cardinal, auſſi-tôt que l'affaire de Mantoue ſeroit finie. Mais dès que ce miniſtre eut vu le roi, il recouvra tout ſon crédit, & n'en fut

même que plus puiſſant. Marie de Médicis arrêtée à Compiègne pour avoir conſpiré contre le cardinal, entraîna dans ſa diſgrace tous ceux qui lui étoient attachés. Le maréchal de Marillac eut la tête tranchée, le duc de Guiſe fut obligé de ſortir du royaume, & le maréchal de Baſſompierre fut mis à la Baſtille. On prétend qu'ils ſubirent chacun la peine, qu'ils avoient projetté de faire ſouffrir au cardinal. Quelque tems après, la reine mère s'échappa de ſa priſon, pour ſe retirer à Bruxelles. Elle n'eut plus la permiſſion de revenir en France. Elle manqua ſouvent du néceſſaire, & mourut dans l'indigence en 1642.

Louis XIII n'aimoit pas le cardinal. Il lui avoit à la vérité de grandes obligations, il le ſentoit: mais ce motif eût peut-être été foible contre les cris d'une mère, s'il n'eût pas connu l'impuiſſance où il étoit de remplacer ce miniſtre. Il ne pouvoit pas prendre ſur lui de s'en rapporter au choix de Marie de Médicis : l'expérience du paſſé ne lui permettoit pas d'avoir tant de confiance pour elle : & il ne voyoit que de l'incapacité dans ceux qu'elle lui propoſoit, quand il les comparoit à Richelieu toujours plein de reſſources. Cependant la France venoit de s'engager dans une ligue contre Ferdinand. Une pareille entrepriſe contre un prince devenu

devenu ſi puiſſant, pouvoit avoir les ſuites les plus funeſtes, ſi elle n'étoit pas conduite par celui qui avoit le ſecret de la négociation; & qui ayant médité les avantages & les inconvéniens, connoiſſoit ſeul les moyens de réuſſir, ou pouvoit ſeul par ſon génie parer aux accidens qu'on n'avoit pas prévus. Ainſi le cardinal aſſuroit ſon autorité ſur le beſoin qu'on avoit de lui : les grands reſtoient abattus, quand ils penſoient à la reine mère, qui étoit bannie, à qui on refuſoit le néceſſaire, & dont les partiſans étoient traités en criminels d'état; & le roi, lui-même dans la dépendance, s'y trouvoit tous les jours engagé

de plus en plus par la ſuite des événemens.

Depuis la paix faite avec le Danemarck, Ferdinand, plus puiſſant que n'avoit jamais été Charles-Quint, ne trouvoit plus à ſes ordres abſolus que de foibles oppoſitions qu'il mépriſoit. La paix ſe négocioit encore, & le traité n'étoit pas ſigné, lorſqu'il publia un édit, par lequel il ordonnoit aux proteſtans de reſtituer tous les biens eccléſiaſtiques, qu'ils s'étoient appropriés depuis la tranſaction de Paſſaw en 1552, condamnant au ban de l'empire ceux qui déſobéiroient, & permettant aux princes catholiques de chaſſer de leurs terres

tous les proteſtans. Il fondoit la juſtice de cet édit ſur ce que pluſieurs laïques avoient uſurpé des évêchés, des abbayes, des monaſtères ; & ſur ce que, contre un article que j'ai rapporté du traité de Paſſaw, les catholiques, qui avoient embraſſé le luthéraniſme, n'avoient pas abandonné les biens eccléſiaſtiques qu'ils poſſédoient.

Cependant l'empereur ne pouvoit pas de ſa ſeule autorité dépoſſéder des princes. Une pareille ſentence devoit être portée par une diète générale ; & on lui reprochoit encore qu'en prenant le prétexte de la religion, il n'oublioit pas les intérêts de ſa famille : en effet, il avoit fait nommer ſon fils l'archiduc

Léopold à l'archevêché de Magdebourg, au préjudice du fils de l'électeur de Saxe, qui étoit pourvu du titre de coadjuteur. Mais ce n'étoient-là que des plaintes. Des commissaires portèrent les ordres impériaux; & tous les protestans obéirent, excepté les électeurs de Saxe & de Brandebourg.

Ferdinand imposoit des taxes à volonté sur les états de l'empire. En moins de quatre ans, le seul margraviat de Brandebourg avoit payé plus de soixante millions. Ses troupes, qui montoient à plus de cent soixante mille hommes, étoient dispersées dans toute l'Allemagne. Elles l'épuisoient par des exactions infinies: & Walstein, qui en au-

toriſoit la licence, diſoit hautement qu'il falloit mettre les électeurs ſur le pied des grands d'Eſpagne, & réduire les évêques à n'être que les chapelains de la cour impériale.

Ce deſpotiſme ouvroit les yeux aux catholiques même. On murmuroit ; & les plaintes, qui n'oſoient encore s'élever contre l'empereur, tomboient ſans ménagement ſur les troupes & ſur Walſtein. Telle étoit la ſituation des choſes, lorſque la diète fut aſſemblée à Ratisbonne. Avant de répondre aux demandes de Ferdinand, on exigea de lui le licenciement d'une partie des armées, & ſur-tout la dépoſition de Walſtein. Il ſe ſoumit à ces conditions, dans l'eſpérance d'ob-

tenir plus facilement ce qu'il demandoit. Il ſe trompa. Le ſacrifice de Walſtein rendit la diète plus hardie. Elle commençoit d'ailleurs à voir des mouvemens qui pouvoient amener une révolution ; & les ambaſſadeurs de France l'invitoient à des refus. L'empereur ne put ni faire élire roi des romains ſon fils Ferdinand, ni obtenir des ſecours contre le duc de Mantoue, contre les hollandois & contre le roi de Suède, qui venoit de commencer la guerre. Cependant ſi ces aſſemblées paroiſſoient mettre quelques limites à ſon pouvoir, il pouvoit tout, lorſqu'elles s'étoient ſéparées.

L'électeur de Saxe, à qui les pro-

teſtans reprochoient depuis long-tems de trahir la cauſe commune, ſentit qu'il devenoit en effet la victime du parti qu'il avoit ſuivi. L'édit de reſtitution tendoit à le dépouiller lui-même de pluſieurs terres, & il le voyoit déjà exécuté ſur ſon fils, auquel on enlevoit l'archevêché de Magdebourg. Il convoqua donc en 1631, une aſſemblée générale à Leipſick, où tous les proteſtans convinrent de demander, les armes à la main, l'abolition de l'édit & la liberté des princes de l'empire.

Cette nouvelle ligue ne paroiſſoit pas bien effrayante. L'électeur, qui en étoit le chef, pouvoit difficilement gagner la confiance d'un

parti, qu'il avoit juſqu'alors ſacrifié à ſes intérêts, & qu'il pouvoit ſacrifier encore; & l'empereur, qui ſe flatta de ſemer la diviſion parmi des chefs méfians & jaloux, s'applaudit d'avoir un prétexte pour achever d'abattre les proteſtans. L'empire paroiſſoit donc ſubjugué, mais Richelieu gouvernoit la France, qui commençoit à pouvoir agir au-dehors; & nous avons laiſſé un héros en Suède.

Après avoir fait la paix avec le Danemarck, Guſtave-Adolphe voulant remédier aux déſordres qu'une longue ſuite de troubles avoit cauſés, convoqua les états, & fit des loix pour aſſurer la tranquillité publique, pour protéger le com-

merce, & pour faire fleurir tout ce qui contribue à la proſpérité d'un royaume. La Suède lui doit en partie ſes meilleurs réglemens.

Dans le même tems qu'il montroit à ſes ſujets les talens d'un roi pacifique, ſes ennemis éprouvoient ce que peut le courage d'un général éclairé. Il étoit alors en guerre avec les moſcovites. Cependant l'épuiſement de ſes finances lui faiſant deſirer la paix, il la négocioit à la tête de ſes armées. Ses ſuccès la lui procurèrent en 1617, & elle fut glorieuſe. La Ruſſie ne conſerva rien ſur la mer Baltique.

Sigiſmond, roi de Pologne, ne pouvoit renoncer à la couronne de Suède. Il y avoit alors une trève

entre les deux royaumes : elle étoit prête d'expirer ; & Guſtave demandoit qu'elle fût renouvelée. Ce fut inutilement. Il eut donc recours aux armes. La guerre recommença en 1620, & la même année le roi de Pologne fut obligé de demander lui-même une nouvelle trève de deux ans. Elle lui fut accordée, & on convint que pendant cet intervalle on travailleroit à la paix.

Sigiſmond ayant rejeté tout accommodement, Guſtave porta ſes armes dans la Livonie, dans la Lithuanie & dans la Pruſſe, partout vainqueur ſans ceſſer néanmoins de négocier & d'offrir la paix. Le roi de Pologne la refuſoit, parce qu'il comptoit ſur des ſecours que

Ferdinand lui promettoit, & qui n'arrivoient pas. Il en reçut enfin en 1629, & la guerre continuoit depuis 1625. Son armée alors bien supérieure, fut battue près de Stum, & il fallut accepter une trève de six ans.

Cette trève avoit été l'ouvrage des miniſtres de France, d'Angleterre, de Hollande & de Brandebourg. Toutes ces puiſſances, qui fondoient ſur Guſtave l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche, vouloient l'engager à déclarer la guerre à l'empereur. Il en avoit déjà ſans doute formé le projet : car il ne voyoit pas ſans inquiétude ou ſans jalouſie, que la domination de Ferdinand commençoit à menacer la mer Baltique. Il avoit pluſieurs

griefs, qui pouvoient lui ſervir de prétexte : d'ailleurs la gloire de rendre la liberté à l'empire, ou peut-être l'ambition de le conquérir étoient des motifs aſſez puiſſans pour le déterminer.

A l'intrépidité avec laquelle Guſtave-Adolphe cherchoit le danger, on eût cru qu'il n'étoit que ſoldat : mais ſi ſa valeur l'expoſoit trop lui-même, ſa prudence veilloit toujours pour ſes troupes. Rien n'étoit hazardé, tous les mouvemens étoient médités, toutes les meſures étoient priſes d'avance, & juſqu'aux accidens tout paroiſſoit prévu. Il ſemble que cette ſageſſe auroit dû ralentir ſes opérations ; & cependant elle donnoit plus d'eſſor à l'activité qu'elle

qu'elle régloit. Au génie, ce héros joignoit toutes les qualités du corps. Infatigable dans les travaux, il les partageoit avec le ſoldat, ainſi que les dangers. Il commandoit à la tête de ſes armées, comme il donnoit des loix à ſon peuple aſſemblé, c'eſt-à-dire, en inſpirant la confiance, l'amour & le reſpect. Auſſi ſes troupes affrontoient les périls avec l'intrépidité de leur chef: obſervant cependant une exacte diſcipline, & ne commettant jamais de violence. Les allemands étoient tout étonnés, en voyant Guſtave conduire ſes armées dans l'empire, comme un roi qui ménage ſes provinces & ſes ſujets, tandis que les armées impériales paroiſſoient tou-

jours marcher dans les pays ennemis. Tel eſt le héros qui menaçoit Ferdinand, & que cet empereur, dans la proſpérité qui l'aveugloit, oſoit mépriſer.

Le roi de Suède connoiſſoit toute la difficulté de ſon entrepriſe. Il ſavoit qu'il alloit combattre des troupes aguerries, enhardies par une longue ſuite de ſuccès, & commandées par de grands généraux. Elles étoient encore bien ſupérieures en nombre à toutes celles qu'il pouvoit armer: mais un grand capitaine compte toujours le nombre pour peu de choſe. Les autres conſidérations étoient celles qui demandoient ſur-tout de la prudence; & il ne négligea aucune des me-

ſures qui lui pouvoient aſſurer des ſuccès. Il prit à ſon ſervice les troupes que les rois de Danemarck & de Pologne venoient de licentier, il en fit lever d'autres en Angleterre, en Hollande & dans l'Empire; & il négocia avec toutes les puiſſances, qui s'intéreſſoient à la liberté germanique.

Connoiſſant le vœu général de l'Europe, il ne douta pas qu'il ne fît bientôt des alliés : il ſavoit auſſi que la crainte, qu'inſpiroit la maiſon d'Autriche, pouvoit empêcher pluſieurs princes de ſe déclarer pour lui. Afin donc de hâter ſes négociations, il jugea devoir ſe rendre formidable lui-même ; & il commença la guerre, quoiqu'il

n'eût encore que quinze mille hommes.

Au mois de juin 1630 il s'assura de l'île de Ruden, lorsqu'un de ses lieutenans venoit de s'emparer de celle de Rugen. Il entra dans l'embouchure de l'Oder, il débarqua dans l'île d'Usedom, & se saisit ensuite de celle de Wollin & de la ville de Camin, que les Impériaux lui abandonnèrent. Comme il avoit déjà la ville de Stralsund, il se trouvoit maître de l'embouchure de l'Oder; & il commençoit à s'ouvrir l'Allemagne, en se conservant une communication avec la Suède. Alors il fit alliance avec le duc de Poméranie, qui reçut garnison dans Stetin, place im-

portante, qui étant plus avancée dans les terres, facilitoit de nouvelles conquêtes.

Au bruit de ces premiers ſuccès, la ville de Magdebourg, qui ne vouloit point pour archevêque l'archiduc Léopold, ſe mit ſous la protection du roi de Suède. Bientôt après Guſtave rétablit dans Mecklembourg les princes que l'empereur avoit dépouillés, lorſqu'il donna ce duché à Walſtein; & il les mit en état de chaſſer entièrement les impériaux l'année ſuivante. Voulant attirer les proteſtans dans ſon parti, il n'oublia pas de publier qu'il n'avoit pris les armes que pour la défenſe de la religion & de l'empire; & il ſe conduiſit com-

me s'ils étoient ſes alliés, quoiqu'ils ne ſe fuſſent pas encore déclarés pour lui. Enfin il pouſſa les armées de l'empereur juſqu'à Francfort ſur l'Oder, & ſe rendit maître de la Poméranie. Tels furent les ſuccès de ſa première campagne, pendant que Ferdinand eſſuyoit des refus à la diète de Ratiſbonne, & ſe voyoit contraint de donner la paix à l'Italie pour raſſembler toutes ſes forces en Allemagne.

Guſtave jugeoit bien qu'il ne pourroit pas porter ſeul le poids de la guerre contre tout l'empire. Il s'agiſſoit d'armer les uns contre les autres les membres déjà diviſés. Il avoit compté ſur les princes mécontens, mais ſi tous faiſoient des

vœux pour lui, la plupart n'oſoient ſe déclarer encore. L'incertitude des événemens les arrêtoit. Un député, qu'il avoit envoyé à l'aſſemblée de Leipſic pour conclure une alliance avec les proteſtans, ne lui avoit rapporté que les réponſes vagues de gens qui flottent entre le deſir & la crainte. D'ailleurs l'électeur de Saxe conſeilloit aux proteſtans de reſter neutres, dans l'eſpérance de donner la loi, lorſque les deux partis ſe ſeroient ruinés. Guſtave ſentit donc qu'il avoit beſoin de quelque action d'éclat pour forcer de s'unir à lui, ceux-mêmes qui deſiroient l'humiliation de Ferdinand. Sa ſituation rappelle celle d'Annibal après le paſſage des Alpes.

Richelieu jugeant que le moment étoit venu, d'abattre la puiſſance de la maiſon d'Autriche, fit alliance avec le roi de Suède. Le traité fut conclu au mois de janvier 1531. On s'y propoſoit de faire ceſſer l'oppreſſion des états de l'empire, de rendre aux proteſtans leurs anciens privilèges, & de rétablir la liberté du commerce dans l'Océan & dans la mer Baltique. Pour cela Louis XIII promit de payer tous les ans douze cens mille livres à Guſtave, qui s'engageoit à entretenir en Allemagne une armée de trente-ſix mille hommes.

Le cardinal regardoit avec raiſon cette guerre comme purement politique. Le préjugé général ne l'en-

viſageoit pas de même, & la religion ſembloit faire un reproche à la France de s'allier avec un prince proteſtant contre l'empereur. Afin d'écarter de pareils ſcrupules, il fut arrêté que Guſtave accorderoit la neutralité aux princes catholiques, pourvu qu'ils vouluſſent auſſi la garder eux-mêmes; & qu'il ne feroit aucun changement à la religion dans les villes dont il ſe rendroit maître. Cet article étoit d'autant plus adroit, qu'il pouvoit enlever à l'empereur les ſecours des princes qui craindroient pour leurs états; ou du moins ſi les catholiques s'obſtinoient à le défendre, on ne pouvoit pas reprocher au cardinal de les avoir voulu ſacrifier aux

proteſtans. Voilà la négociation qui rendit Richelieu néceſſaire, dans le tems que Marie de Médicis ſe flattoit de le perdre.

L'empereur s'étoit imaginé que le défaut d'argent feroit repaſſer la mer aux ſuédois : cette alliance lui donna d'autres penſées. En effet, Guſtave paya ſes troupes, en leva de nouvelles, & ouvrit la campagne par la priſe de pluſieurs places.

Il étoit tems d'oppoſer à ce prince un des meilleurs généraux. Tilly, qui prit alors le commandement de l'armée, commença par le ſiège de Neu-Brandebourg, où la fortune le ſervit ſi bien, qu'il s'en rendit maître, lorſqu'il ſongeoit à ſe retirer. Guſtave emporta d'aſſaut

Francfort ſur l'Oder, quoique la garniſon fût de ſept mille hommes; & bientôt après Lanſberg capitula. Cependant il avoit marché avec moins de troupes, qu'il n'y en avoit dans la place. Alors la Siléſie lui étoit ouverte.

Pour empêcher par une diverſion les ſuédois d'entrer dans cette province, Tilly mit le ſiège devant Magdebourg. Il importoit à l'électeur de Saxe de conſerver à ſon fils cet archevêché, & néanmoins il n'oſoit encore ſe déclarer ouvertement. Cependant Guſtave ne pouvoit ſans imprudence marcher contre Tilly, & laiſſer derrière lui l'électeur de Brandebourg, qui pouvoit lui couper la retraite. Il

négocia avec ce prince, & ayant chaſſé tous les impériaux de ſes états, il l'obligea de recevoir garniſon ſuédoiſe : mais pendant cette négociation, Magdebourg ſuccomba. Cette ville, une des plus belles d'Allemagne, fut ruinée par le fer & par le feu. Il n'en reſta preſque que les cendres. Trente mille habitans de tout ſexe & de tout âge y perdirent la vie ; & Tilly en devint odieux aux catholiques mêmes. Cette perte pouvoit faire tort à la réputation de Guſtave. Il ſe juſtifia en rejetant la faute ſur les électeurs de Saxe & de Brandebourg : bientôt ſes armes le juſtifieront encore mieux.

Les princes de la ligue de Leip-

heck, toujours irréſolus, obſervoient encore, ſans oſer ſe déclarer. Le cercle de Franconie, les villes de Souabe & le duc de Wirtemberg s'étoient ſoumis aux armées de l'empereur, parce que l'éloignement où ils étoient des ſuédois ne permettoit pas d'en recevoir des ſecours. Mais Ferdinand n'étoit pas ſans inquiétude, lorſqu'il conſidéroit que cette ſoumiſſion n'étoit pas volontaire, & que les chefs de la confédération affectoient toujours la neutralité. Il craignoit qu'ils ne priſſent ouvertement le parti du roi de Suède, ou qu'ils ne s'y laiſſaſſent engager, en apparence malgré eux, comme l'électeur de Brandebourg. Il voulut donc les forcer

à renoncer à leur union, & à prendre les armes pour lui. Or, le moyen qu'il employa eſt tout-à-fait extraordinaire : car il ordonna à Tilly de porter la guerre dans leurs états. Il étoit cependant facile de prévoir qu'il les forçoit à devenir ſes ennemis, dès que lui-même il déclaroit être le leur.

Le landgrave de Heſſe ſe joignit le premier au roi de Suède, à qui le duc de Saxe demanda bientôt des ſecours. Tilly s'étoit emparé de Leipſick, & faiſoit le dégât dans les campagnes. C'étoit la fin de ſes exploits, & l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche alloit commencer.

Juſqu'alors, Guſtave s'étoit con-

duit avec beaucoup de circonſpection. Sa prudence modéroit ſon courage, & malgré les progrès qu'il avoit faits, ſouvent il paroiſſoit n'être que ſur la défenſive. Alors maître en quelque ſorte du Brandebourg, comme il l'étoit déjà de la Poméranie, appelé dans la Saxe, & fortifié des troupes de pluſieurs alliés, il ne regardoit plus l'armée impériale que comme une foible digue, qu'il alloit rompre pour ſe répandre dans le cœur de l'Allemagne, & juſques dans les états héréditaires. Il marcha contre Tilly.

Ce général pouvoit attendre l'ennemi dans ſes retranchemens. Il balança d'abord : enfin entraîné,

comme malgré lui, par Pappenheim & d'autres officiers pleins de confiance, il avança dans une grande plaine, à un mille de Leipſick. Arrivé le premier, il ſe ménagea les avantages du lieu, du ſoleil, du vent, de la pouſſière. Il pâlit cependant à l'approche des troupes ſuédoiſes, qui s'avançoient avec l'intrépidité de Guſtave.

Les deux armées étoient chacune à-peu-près de quarante mille hommes de troupes toutes aguerries, excepté celles de l'électeur de Saxe, qui n'étoit pas trop aguerri lui-même. Le roi de Suède commandoit ſon aîle droite avec Banier; Guſtave Horn commandoit le corps de bataille; & l'électeur, l'aîle

gauche, compoſée de ſes troupes. Tilly qui étoit au centre de ſon armée, avoit donné ſes deux aîles aux comtes de Furſtemberg & de Pappenheim.

Le roi de Suède ayant fait un mouvement vers ſa gauche, pour n'avoir pas la pouſſière & la fumée dans les yeux, Tilly, qui vouloit conſerver ſon avantage, s'étendit ſur la droite, & ſe ſépara de ſa gauche, qui reſta dégarnie. Guſtave, ſaiſiſſant ce moment, tomba ſur cette aîle & la diſſipa. C'eſt Pappenheim qui la commandoit.

Dans le même tems Tilly, paroiſſant d'abord marcher au corps de bataille des ſuédois, tourna tout-à-coup & tomba ſur les ſaxons

qui ne réſiſtèrent pas. L'électeur s'enfuit, jugeant que tout étoit perdu, parce que l'aîle qu'il commandoit avoit été défaite. Tilly, qui en jugea de même, avoit déjà dépêché des couriers, pour porter à l'empereur la nouvelle d'une victoire. Cette erreur parut même gagner généralement toute l'armée impériale : car au lieu de tomber ſur le corps de bataille des ſuédois, qui ſe trouvoit dégarni de ſes aîles, la cavalerie ſe débanda, croyant n'avoir plus qu'à pourſuivre les fuyards & qu'à piller les bagages. Cependant Guſtave, alors vainqueur de Pappenheim, ayant joint ſon aîle victorieuſe au corps de bataille, qui n'avoit pas encore donné,

chargea les impériaux, & les défit entiérement. La réſiſtance fut grande. Ce dernier combat dura cinq heures. Tilly, bleſſé, fut ſur le point d'être fait priſonnier. Les impériaux perdirent huit mille hommes, avec leur artillerie; l'électeur de Saxe trois mille; les ſuédois deux mille, & pluſieurs officiers de marque.

La renommée porte cette victoire & la terreur juſqu'aux extrêmités de l'Allemagne, & Guſtave, qu'elle dévance à peine, eſt déjà maître de la France, du Palatinat, de tout le pays, en un mot, depuis l'Elbe juſqu'au Rhin, qu'il paſſe, à la vue des troupes eſpagnoles, pour pouſſer ſes conquêtes dans l'Alſace. Ce-

pendant ces provinces étoient remplies de places fortes : mais Guſtave acquiert des forces en avançant, les proteſtans ſe joignent à lui, & ſes armées ſont accrues du double.

D'un autre côté, l'électeur de Saxe avoit conquis la Luſace ; & ayant pénétré dans la Bohême, pris Prague, Egra, il pouvoit achever d'envahir ce royaume dénué de troupes, & marcher juſqu'à Vienne, lorſqu'il s'arrêta. On ne ſait s'il commençoit à craindre la trop grande puiſſance de Guſtave, ou s'il étoit trahi par ſon général Arnheim, qu'on diſoit être d'intelligence avec l'empereur. Tel étoit l'état des choſes, trois mois après la bataille de Leipſick.

Les ſuédois menaçoient la Bavière ; Tilly, qui appartenoit à Maximilien, alloit être occupé à la défendre, & ne pouvoit plus ſe porter ailleurs. Valſtein devenoit donc l'unique reſſource de Ferdinand. Ce général, retiré dans la Moravie, voyoit avec quelque plaiſir des revers qui le vengeoient de ſa diſgrace. Il ne répondit que par des reproches aux premières propoſitions qu'on lui fit. L'empereur réitéra, s'humilia, reçut la loi; & Walſtein accepta le commandement des armées, à condition qu'ayant ſeul la direction de la guerre, il formeroit les entrepriſes qu'il jugeroit à propos; qu'il pourroit établir par-tout des contribu-

tions à ſon choix; qu'on lui garantiroit le Mecklenbourg, ou qu'on lui donneroit un établiſſement ſemblable dans les états héréditaires. Il obtint tout ce qu'il exigeoit, & il leva quarante mille hommes.

Pendant cette campagne du roi de Suède, la cour de France étoit troublée par les factions, qui conſpiroient la ruine du cardinal, & qui auroient pu cauſer une guerre civile, ſi ce miniſtre eût été moins habile, ou moins ferme. Les deux reines, comme nous l'avons dit, s'étoient vainement flattées ſur la promeſſe que Louis XIII avoit faite de le renvoyer. Marie de Médicis ne diſſimula plus. Quoi que pût faire ſon fils pour la réconcilier avec

Richelieu, elle voulut abſolument qu'il fût ſacrifié à ſa haine. Elle forma des liaiſons ſecrettes avec l'ambaſſadeur d'Eſpagne, avec Gaſton, duc d'Orléans, & avec tous ceux qui partageoient ſes reſſentimens, ou qui croyoient trouver quelque avantage dans un changement de miniſtre. Le réſultat de toutes ces intrigues fut que Gaſton ſe retira dans ſon appanage. On lui faiſoit croire qu'étant l'héritier préſomptif de la couronne, les peuples prendroient les armes pour ſa défenſe; & que pour prévenir une guerre civile, le roi ſeroit forcé d'abandonner le cardinal. L'ambaſſadeur d'Eſpagne offroit de l'argent pour lever des troupes. Ce fut à

cette occaſion que Marie de Médicis fut arrêtée : le roi qu'elle avoit ſuivi à Compiègne en partit tout-à-coup, & laiſſa une garde pour l'y retenir. Ces choſes ſe paſſèrent dans les mois de janvier & de février 1631, lorſqu'on venoit de conclure une ligue avec le roi de Suède.

Cependant Gaſton invitoit les ſeigneurs mécontens à ſe joindre à lui, refuſant de revenir à la cour, tant que ſa mère ſeroit priſonnière & que le cardinal ſeroit miniſtre. Mais à l'approche du roi, qui marchoit à la tête de ſes troupes, il ſe retira en Lorraine. Tous ceux de ſon parti furent déclarés criminels de lèze-majeſté, & de ce nombre étoit

étoit le comte de Moret, fils naturel de Henri IV. Peu de tems après, le cardinal facilita lui-même l'évaſion de la reine-mère. Le royaume, comme il le diſoit, s'étoit purgé par la ſortie de cette princeſſe & de Gaſton. Le duc de Lorraine, à qui le roi déclara la guerre, parce qu'il avoit donné retraite au duc d'Orléans, négocia bientôt pour avoir la paix: & par le traité qui fut conclu au mois de janvier de l'année ſuivante, Gaſton fut obligé d'aller chercher un aſyle dans les Pays-Bas auprès de ſa mère. Comme ils entretenoient l'un & l'autre des intelligences avec l'Eſpagne, qui leur faiſoit eſpérer des ſecours, le cardi-

nal fit ſes préparatifs pour faire échouer leurs entrepriſes, & publia qu'il armoit contre les proteſtans. Il faiſoit courir ce bruit, parce qu'on ne ceſſoit de dire qu'il conſpiroit avec Guſtave la ruine de la religion catholique en Allemagne; & parce qu'un pareil artifice ne pouvoit pas tromper long-tems, il ne ceſſoit d'offrir la neutralité aux princes catholiques. S'il réuſſiſſoit à la leur faire accepter, il avançoit l'abaiſſement de la maiſo d'Autriche; & cependant les ambaſſadeurs faiſoient valoir dans toutes les cours le zèle de la France pour la religion.

Lorſque les ſuédois menaçoient la Bavière, Maximilien parut vou-

loir ſe prêter à la neutralité. Les électeurs de Mayence, de Cologne, de Trèves & le duc de Neubourg la demandèrent auſſi. C'étoit un peu tard, puiſque l'ennemi étoit déjà dans leurs états; cependant la France ſollicita pour la leur obtenir. Elle ne fut accordée qu'à l'électeur de Trèves, qui ſeul la demandoit ſincérement. Les autres ne vouloient qu'avoir du tems devant eux pour être plus en état de ſe défendre. Ces petits artifices ne pouvoient pas tromper Guſtave: car ſa manière de traiter ne permettoit pas aux négociations de tirer en longueur.

Quoiqu'on fût encore au milieu de l'hiver, il marcha pour entrer

dans la Bavière. Le Lech, rivière large, profonde, & défendue par une armée retranchée à l'autre bord & par Tilly, ne l'arrêta pas. Ce général bavarois fut bleſſé & mourut peu de jours après à Ingolſtadt. Rien ne réſiſta plus. La Bavière, juſqu'alors en paix, fut conquiſe; & Guſtave vengea les proteſtans des maux que Maximilien leur avoit faits. Pendant ce tems-là, Banier, Horn, Bernard, duc de Saxe-Weimar, & le landgrave de Heſſe, faiſoient la guerre dans d'autres provinces. Mais Walſtein chaſſoit de la Bohême les ſaxons, qui ſe jettèrent ſur la Siléſie, & Pappenheim faiſoit des progrès dans la baſſe Saxe. Ainſi les armées ſe ré-

pandoient de toutes parts, & ſe pouſſoient comme des vagues.

Walſtein marchoit au ſecours de Maximilien ; Guſtave n'ayant pu empêcher la jonction de leurs armées, ſe retrancha ſous le canon de Nurembourg, où ſon armée ſouffrit une grande diſette. Lorſqu'elle eut été renforcée par l'arrivée de Banier, du landgrave & de Bernard, il préſenta la bataille aux impériaux, qui ſe trouvèrent alors trop foibles pour l'accepter. Il tenta de les forcer dans leur camp : mais n'ayant fait que de vains efforts, il ſe retira, honteux de n'avoir pu vaincre. Walſtein s'applaudit comme d'une victoire, & n'oſa cependant le ſuivre.

La guerre ſe faiſoit dans pluſieurs provinces, lorſque l'électeur de Saxe appela le roi de Suède à ſon ſecours. Guſtave quitte la Bavière, joint Walſtein dans la haute-Saxe, & l'attaque le 16 novembre 1632 près de Lutzen. Il eſt tué dès le commencement du combat. On ne ſait ſi ce fut en trahiſon ; il eſt certain qu'il s'expoſa trop. Si cette mort répandit la conſternation parmi les ſuédois, elle ne les découragea pas : elle les anima au contraire à la vengeance, & ils vainquirent. Bernard de Saxe-Weimar, lieutenant-général du roi de Suède, eut tout l'honneur de cette victoire. Il fallut vaincre deux fois : car lorſque les impériaux plioient

de toutes parts, & commençoient à fuir, le comte de Pappenheim ſurvint avec un renfort de cavalerie. Ce capitaine, un des plus vaillans hommes de ſon tems, rétablit le combat, & faiſoit balancer la victoire, lorſqu'une bleſſure mortelle l'arrêta tout-à-coup. Les ſuédois reſtèrent maîtres du champ de bataille, couvert de plus de neuf mille morts. La perte fut à-peu-près égale des deux côtés. Walſtein ſe retira dans la Bohême: Bernard chaſſa les impériaux de toute la Saxe. D'ailleurs la ſaiſon trop avancée & l'affoibliſſement où ſe trouvoient les deux armées, ſuſpendirent quelque tems les opérations militaires.

En France les troubles continuoient toujours. Le duc de Lorraine qui n'avoit point déſarmé, ſoutenoit le duc d'Orléans, qui ſe préparoit à rentrer dans le royaume avec un petit corps de troupes. Mais après avoir perdu Pont-à-Mouſſon, Bar-le-Duc & S. Michel, il fut obligé de ſe ſoumettre une ſeconde fois; & il conclut le traité de Liverdun, le 26 juin 1632, par lequel il remit en dépôt à Louis XIII Jamets & Stenay, céda en propriété la forteresſe de Clermont, & promit de rendre hommage pour le duché de Bar.

Pendant que la guerre de Lorraine occupoit le roi, Gaſton, qui traverſoit la France ſans obſtacles,

pénétra juſqu'en Languedoc, où le duc de Montmorenci, gouverneur de cette province, s'étoit déclaré pour lui. Il avoit d'abord publié un manifeſte dans l'eſpérance de ſoulever les peuples contre le gouvernement : il ne ſentoit pas combien il eſt difficile d'exciter des révoltes, quand l'autorité ſe fait reſpecter. Toutes les villes fermèrent leurs portes à Gaſton ; & dans ſon paſſage, il n'eut d'autre moyen de faire ſubſiſter ſa petite armée, qu'en pillant les campagnes d'un royaume, dont il étoit l'héritier préſomptif. Il n'avoit pris aucune meſure. Il étoit même arrivé beaucoup plutôt qu'on ne l'avoit attendu : & Montmorenci, qui n'avoit

pas eu le tems de former un parti, ſe repentit plus d'une fois de s'être engagé avec un prince auſſi imprudent.

Cette guerre ne fut pas longue. Gaſton, obligé d'avoir recours à la clémence du roi, fit ſon accommodement, & Montmorenci, qui avoit été fait priſonnier, perdit la tête ſur un échafaud. Le duc d'Orléans s'étoit flatté d'obtenir la grace de ce duc : il ne devoit pas croire cependant d'avoir, ſous le cardinal, aſſez de crédit, pour ſauver la vie à un homme qui s'étoit révolté pour lui : mécontent, il ſortit pour la troiſième fois du royaume, & ſe retira encore auprès de ſa mère.

La mort de Guſtave fut une ſource de diviſions dans le parti qu'il avoit ſoutenu par ſes victoires. Les proteſtans, qui prétendoient avoir déſormais la direction des affaires, ne vouloient plus reconnoître les ſuédois que comme alliés. Tous s'accordoient ſur ce point : d'ailleurs peu d'accord entr'eux ; le duc de Brunſwick commençoit à lever en ſon nom des troupes dans le cercle de la baſſe-Saxe, & l'électeur de Saxe aſpiroit à ſe rendre chef de la confédération, pendant que d'autres princes plus foibles demandoient la paix.

Cependant les ſuédois ſongeoient à garder la ſuperiorité qu'ils avoient eue juſqu'alors : projet qui paroiſ-

ſoit tout-à-fait impoſſible. Abandonnés à leurs propres forces, comment pouvoient-ils conſerver les conquêtes qu'ils avoient faites dans l'empire, & contraindre les proteſtans à reſter dans leur dépendance? N'étoit-il pas déjà aſſez difficile d'empêcher les membres de la ligue de ſe ſéparer? Il y a plus: ils n'avoient alors pour ſouverain qu'un enfant de ſix ans, Chriſtine fille de Guſtave; & Ladiſlas, fils de Sigiſmond, roi de Pologne, penſoit à faire valoir ſes droits ſur la Suède; il avoit des partiſans dans ce royaume, il pouvoit au moins y ſuſciter des factions.

Toutes ces conſidérations rendoient la confiance à l'empereur.

Sa

Sa hauteur s'étoit accrue par ſes humiliations : il méditoit les moyens de ſe venger : il en attendoit le moment avec impatience ; & la mort de Guſtave lui paroiſſoit une victoire, qui ne lui promettoit plus que d'heureux ſuccès. On en fit des réjouiſſances à Vienne & à Madrid : jeux funèbres bien glorieux pour le roi de Suède.

Si les ſuédois n'avoient penſé qu'à faire une paix moins déſavantageuſe, pendant qu'ils conſervoient la principale autorité, perſonne n'oſeroit les blâmer. Ils osèrent aſpirer à donner encore la loi à l'Allemagne, & ils la donnèrent. S'ils avoient échoué, nous ne ſaurions comment juſtifier leur témé-

rité : c'eſt que nous jugeons ſouvent mal de la poſſibilité des choſes.

Après avoir nommé des régens pour gouverner pendant la minorité de Chriſtine, les états de Suède chargèrent le chancelier Oxenſtiern des intérêts de la couronne en Allemagne, & le génie de ce grand homme maintint la ſupériorité des ſuédois. Son premier ſoin fut de rompre les meſures du duc de Brunſwick & de l'électeur dans les cercles de la haute & de la baſſe-Saxe. Il tint enſuite à Hailbron une aſſemblée des proteſtans des cercles de Souabe, de Franconie, du haut & du bas-Rhin. Il raſſura les plus timides, en faiſant connoître toutes les forces de la ligue : il rap-

procha le plus jaloux, en montrant le danger de ſe déſunir pour traiter ſéparément avec l'empereur ; il indiqua des expédiens pour concilier les intérêts, & pour prévenir les défections : il applanit les difficultés qu'on avoit à traiter avec la Suède, & il ménagea cependant les avantages de cette couronne ; en un mot, il reſſerra les nœuds qui ſe relâchoient. On convint que la guerre ſeroit continuée juſqu'à ce qu'on eût aſſuré la liberté du corps germanique ; que les confédérés ſe donneroient tous les ſecours néceſſaires ; qu'aucun ne pourroit traiter de la paix, ſans le conſentement des autres, que tout prince proteſtant qui ne ſe joindroit pas à

eux, ſeroit regardé comme ennemi; que la Suède conſerveroit les places qu'elle occupoit, juſqu'à ce qu'on lui eût accordé une ſanction ſuffiſante; & qu'Oxenſtiern auroit la direction générale des affaires.

Dans le deſſein de faire voir que la Suède s'intéreſſoit ſincérement au rétabliſſement des princes de l'empire, & qu'elle préféroit la cauſe commune à ſes avantages particuliers, le chancelier reſtitua aux enfans de Frédéric, mort depuis peu, tout ce que Guſtave avoit conquis dans le Palatinat, & leur promit toutes les conquêtes qu'on y feroit encore. Ce procédé attachoit à la couronne de Suède la maiſon Palatine, le duc de Bran-

debourg, le roi d'Angleterre & les états-généraux.

On renouvella dans cette assemblée le traité avec la France, sans oublier d'offrir la neutralité aux princes catholiques. Plusieurs des protestans, qui n'y vinrent pas, ratifièrent tout ce qui s'y étoit fait. L'électeur de Saxe protesta seul contre l'autorité donnée à Oxenstiern, & contre la restitution faite aux enfans de Frédéric. Il promit cependant de ne pas abandonner la cause commune : mais il négocioit secrettement avec l'empereur. Il est vrai qu'il lui faisoit des propositions qu'on jugeoit bien ne devoir pas être acceptées.

Les succès, à-peu-près égaux des

deux côtés, rendirent la guerre encore plus ruineuſe pour l'empire. Peu de provinces furent à l'abri des ravages, & elles achevoient de s'épuiſer par les contributions que levoient tour-à-tour les impériaux & les proteſtans.

Walſtein balançoit les avantages des ſuédois, & paroiſſoit le ſeul boulevard de l'empire : mais ſa hauteur faiſoit oublier ſes ſervices, ou les rendoit même odieux au prince qu'ils humilioient. Il paroiſſoit ignorer qu'il eût un maître, diſpenſant en ſouverain les emplois, les graces, les peines, & permettant tout au plus à l'empereur de lui donner des conſeils. Il les mépriſoit quelquefois ; il dédaignoit

de lui donner avis des projets qu'il méditoit : & ſans le conſulter, il faiſoit des traités de ſuſpenſion d'armes avec les ennemis.

Ferdinand, honteux de ſa ſervitude, cédoit à la néceſſité : mais ſon ame humiliée s'ouvroit aux ſoupçons, que ſouffloit la jalouſie adroite des courtiſans. Walſtein voulut prévenir une ſeconde diſgrace par une trahiſon. Il tenta de corrompre les troupes : il négocia avec les ſuédois : il vouloit, dit-on, mettre la couronne de Bohême ſur ſa tête. L'empereur, averti de ſes complots, le fit aſſaſſiner dans Egra.

Les ſuédois ſe ſoutenoient, & faiſoient même encore des conquê-

tes, lorſque l'armée impériale enleva Ratisbonne, chaſſa de la Bavière les garniſons ſuédoiſes, & mit le ſiège devant Nordlinguen. L'empereur en avoit donné le commandement à Ferdinand, ſon fils aîné, roi de Bohême & de Hongrie : compoſée d'abord de vingt-cinq mille hommes, elle venoit d'être preſque doublée par la jonction de vingt mille eſpagnols, qui alloient dans les Pays-Bas : enfin elle étoit conduite par quatre habiles généraux, Picolomini, Léganez, Gallas & Jean de Werth.

Les ſuédois, quoiqu'inférieurs, tentèrent de faire lever le ſiège de Nordlinguen, & furent entièrement défaits. Ce fut la faute du duc

Bernard, qui contre l'avis du maréchal Horn, engagea le combat dans un lieu déſavantageux. Des accidens, qu'on ne pouvoit pas prévoir, contribuèrent encore à la perte de la bataille. Horn fut fait priſonnier, & les impériaux reprirent la plupart des villes de Souabe & de Franconie. De ſi grandes pertes ne furent pas réparées par les avantages que les ſuédois & leurs alliés remportèrent preſque en même tems dans la Weſtphalie & dans d'autres provinces. Elles eurent des ſuites encore plus funeſtes pour la Suède : car les forces de l'empereur commençant à paroître redoutables, on crut prévoir la ruine des ſuédois, & on la hâtoit par la

crainte d'y être enveloppé. On ne les regardoit plus comme les vengeurs, mais plutôt comme les ennemis de l'empire : on ſe reprochoit d'être entré dans leur alliance : pluſieurs ſongeoient à traiter ſéparément : l'électeur de Saxe négocioit lui même ; & les articles de ſon traité préliminaire avec l'empereur furent ſignés à Pirna, le 13 novembre 1635. Cependant Oxenſtiern travailloit à relever ſon parti. Il traitoit avec la France ; & pour s'attacher les proteſtans, il avoit nommé le duc Bernard, général en chef de toutes les troupes. Il eſt vrai que ce choix aliénoit encore davantage l'électeur de Saxe, qui ne voyoit pas ſans inquiétude ce

commandement dans un prince de ſa maiſon & de la branche dépouillée par Charles-Quint. Mais il étoit inutile de ménager un homme, ſur lequel on avoit toujours peu compté, & qu'il n'étoit plus poſſible de retenir.

Fin du vingt-cinquième Volume.

TABLE

Pour les vingt-quatrième & vingt-cinquième Tomes de l'Hiſtoire.

TOME XXIV.

LIVRE DOUZIÈME.

Suite du Chapitre premier, 1

CHAPITRE II.

De Henri IV, depuis la paix de Vervins, juſqu'à ſa mort, 58

LIVRE XIII.

CHAPITRE I.

De la France juſqu'au miniſtère du cardinal de Richelieu, 227

TOME XXV.

LIVRE XIII.

CHAPITRE II.

De la France & de l'Angleterre jusqu'à la prise de la Rochelle, 1

LIVRE XIV.

CHAPITRE I.

Exposition préliminaire à la guerre qui fut terminée par le traité de Westphalie, 96

CHAPITRE II.

Etat des principales puissances au commencement de la guerre, 127

CHAPITRE III.

De la guerre de l'Empire jusqu'à l'année 1635, 207

Fin de la Table.
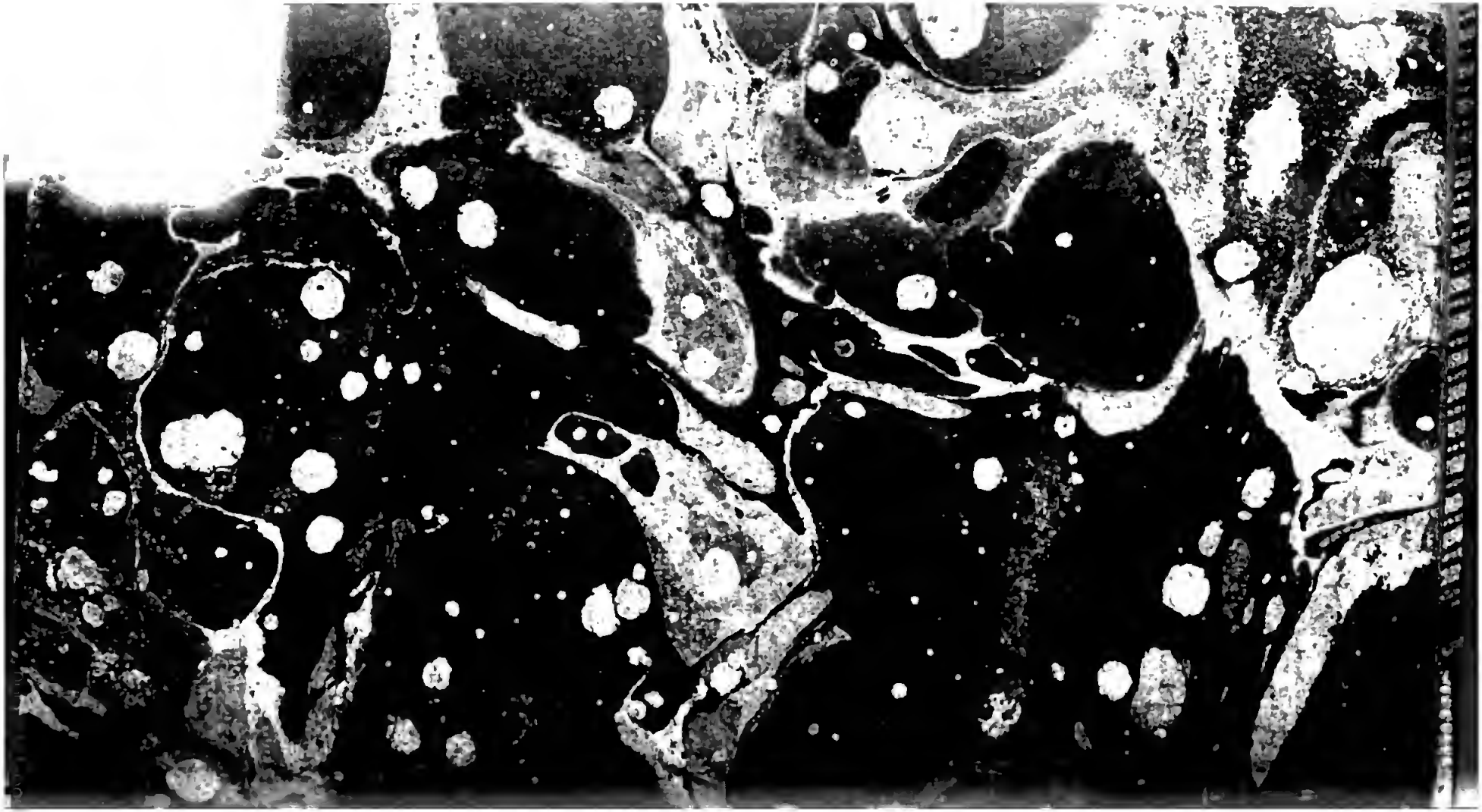
599665
SBN